

DREAL de la région Centre-Val de Loire

# LES PAYSAGES DU VAL DE LOIRE

## Patrimoine Mondial Unesco

Spatialisation du Plan de gestion  
*Séquence n°1.2 : Le Val d'Orléans Beaugency*  
de Mer à Saint-Jean-de-Braye

2021



## Étude commanditée par :



DREAL Centre-Val de Loire - Mission patrimoine paysager et Val de Loire  
5, avenue Buffon - CS 96407  
45064 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 36 17 41 41  
Fax : 02 36 17 41 00  
Mail : [dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)

## Étude réalisée par :

Agence Folléa-Gautier  
100, avenue Henri Ginoux  
92120 Montrouge  
Tél : 01 47 35 71 33  
Mail : [agence@follea-gautier.com](mailto:agence@follea-gautier.com)  
Site : [www.follea-gautier.com](http://www.follea-gautier.com)

## Reprise géomatique et cartographique :

DREAL Centre-Val de Loire  
Mission patrimoine paysager et Val de Loire

## L'étude a été suivie par :

Thierry MOIGNEU, DREAL Centre Val de Loire  
Aymeric LORTHOIS, DREAL Centre Val de Loire  
Céline JAMET, DREAL Centre Val de Loire  
Franck LELLU, DREAL Centre Val de Loire  
Aurore SIMONNEAU, DREAL Centre Val de Loire  
Marion VACONSIN, paysagistes conseils à la DREAL Centre Val de Loire  
Benoist GARNERO, paysagistes conseils à la DREAL Centre Val de Loire  
Marine ISABAL, DREAL Pays de la Loire  
Isabelle LONGUET, Mission Val de Loire  
Myriam LAIDET, Mission Val de Loire  
Anne-Françoise HECTOR, STAP 37  
Jacques VANNOISE, STAP 41  
Elodie ROLAND, STAP 45  
Eric RENAULT, DDT 45  
Didier BRILL, DDT 45  
Olivier KAMP, DDT 41  
Claudia GUERREIRO DA COSTA, DDT 37  
Roland MALJEAN, DDT 37  
Marianne PELET, DDT 49  
Patrick LE BRIS, DRAC Pays de la Loire

# Sommaire

---

|              |   |
|--------------|---|
| Introduction | 5 |
|--------------|---|

## Séquence n° 1-2 : Le Val d'Orléans Beaugency

|           |   |
|-----------|---|
| Situation | 8 |
|-----------|---|

### I //. Les structures paysagères / La Valeur Universelle Exceptionnelle

|              |    |
|--------------|----|
| Cartographie | 10 |
|--------------|----|

|  |    |
|--|----|
| Les structures paysagères : planche 1                            | 11 |
| Les structures paysagères : planche 2                            | 13 |
| Les structures paysagères : planche 3                            | 15 |
| Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 1 | 17 |
| Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 2 | 19 |
| Les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle : planche 3 | 21 |

|                   |    |
|-------------------|----|
| Légende illustrée | 22 |
|-------------------|----|

#### Partie 1 : L'agglomération orléanaise : Planche 1

|   |    |
|---|----|
| A. Un val se rétrécissant vers l'aval cadré par deux petits coteaux | 22 |
| B. La Loire : un fleuve ouvragé gagné par la végétation             | 24 |
| C. L'agglomération d'Orléans, entre Loire et Loiret                 | 26 |
| D. Le Val du Loiret, une rivière habitée                            | 37 |
| E. Des continuités agricoles au coeur du tissu bâti                 | 38 |

#### Partie 2 : Le Val d'Orléans-Beaugency : Planche 2 et 3

|  |    |
|--|----|
| A. Un Val entre petite Beauce et Sologne   | 41 |
| B. Un Val étroit cadré par des coteaux asymétriques                                    | 42 |
| C. Un fleuve corseté par un manchon boisé  | 45 |
| D. Des paysages humides et bocagers des affluents parallèles à la Loire                | 46 |
| E. Une plaine agricole animée par la présence de structures végétales                  | 47 |
| F. Un patrimoine architectural et urbain implanté avec précision dans le relief du Val | 48 |

### II //. Les dynamiques d'évolution

|              |    |
|--------------|----|
| Cartographie | 62 |
|--------------|----|

|  |    |
|--|----|
| Les dynamiques d'évolution : planche 1 | 63 |
| Les dynamiques d'évolution : planche 2 | 65 |
| Les dynamiques d'évolution : planche 3 | 67 |

|                   |    |
|-------------------|----|
| Légende illustrée | 68 |
|-------------------|----|

|  |    |
|--|----|
| 1. Des dynamiques urbaines   | 68 |
| 2. Des dynamiques végétales  | 72 |
| 3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels | 75 |
| 4. Une dégradation des éléments du patrimoine                          | 80 |
| 5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux        | 82 |

### III //. Enjeux et préconisations

|              |    |
|--------------|----|
| Cartographie | 84 |
|--------------|----|

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Enjeux et préconisations : planche 1a | 85 |
| Enjeux et préconisations : planche 2a | 87 |
| Enjeux et préconisations : planche 3a | 89 |
| Enjeux et préconisations : planche 1b | 91 |
| Enjeux et préconisations : planche 2b | 93 |
| Enjeux et préconisations : planche 3b | 95 |

### IV //. Les vues

|              |    |
|--------------|----|
| Cartographie | 97 |
|--------------|----|

|                      |     |
|----------------------|-----|
| Les vues : planche 1 | 99  |
| Les vues : planche 2 | 101 |
| Les vues : planche 3 | 103 |

|   |     |
|---|-----|
| Légende illustrée sur les vues majeures | 104 |
|---|-----|



*Les bords de Loire en rive droite, Beaugency*

# Introduction

---

Le Val de Loire a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000 au titre des paysages culturels. Cette inscription couvre une section du cours moyen du fleuve longue de 280 km, de Sully-sur-Loire à l'Est d'Orléans jusqu'à Chalonnes à l'Ouest d'Angers.

Cette inscription se justifie par la singularité des paysages et des patrimoines qui composent le Val, ce que l'on appelle la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E). Le bien a été inscrit sur trois des dix critères de sélection permettant de juger les candidatures :

- Critère (I) : représenter un chef-d'oeuvre du génie créateur humain.
- Critère (II) : témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages.
- Critère (IV) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine.

En 2012, un plan de gestion du Val de Loire a été réalisé par l'État. Il identifie des enjeux puis formule des orientations et des propositions d'actions de manière générique, sans les localiser précisément dans les territoires concernés.

L'objectif de la présente étude est de compléter le plan de gestion en le spatialisant. Il s'agit d'élaborer une cartographie précise des paysages du Val de Loire en faisant ressortir les grandes structures qui forment le paysage, les divers éléments de paysage qui composent la V.U.E. et les dynamiques d'évolution qui transforment le territoire depuis les dernières décennies (susceptibles de porter atteinte à la V.U.E.). Cette cartographie est présentée sous une forme pédagogique et facilement exploitable, incluant un argumentaire illustré de textes, de photos commentées et de schémas.

L'ensemble compose un véritable outil de connaissance, permettant d'approfondir la caractérisation du territoire et de son paysage, d'en identifier les composantes, les qualités, les phénomènes d'altération avérés ou supposés.

*Il ne s'agit donc aucunement d'un document réglementaire, mais bien d'un document appelé à évoluer à mesure que la connaissance s'étoffera.* Les éléments recensés sur la cartographie ne sont pas exhaustifs du fait de l'échelle de l'analyse et ceux-ci pourront utilement être complétés et enrichis lors d'études à des échelles plus précises.

Pour parfaire la démarche, le document spatialise les orientations cartographiables issues du plan de gestion de manière à localiser précisément les enjeux, les orientations et les propositions d'actions qui pourront être conduites sur l'ensemble du Val de Loire. Toutefois, ces préconisations sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve) et qu'à cette échelle (1-50 000e), les limites sont indicatives et qu'une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.

Le plan de gestion ainsi spatialisé pourra servir de cadre aux études paysagères, urbaines et patrimoniales de toute nature (préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme, plans de paysage, études d'insertion de projets, mais aussi approches paysagères thématiques) susceptibles d'être menées par les acteurs du territoire (services de l'État, Région, Départements, communes, EPCI, professionnels de l'aménagement et de la planification). Il pourra également être utilisé comme tableau de bord de l'état des paysages et de la V.U.E. du Val de Loire. Sur la base de cette référence, une évaluation de la transformation des paysages pourra être envisagée d'ici une dizaine d'années pour vérifier la manière dont le label Unesco a contribué ou non à l'amélioration des qualités paysagères du Val au sens large.

# Plan de découpage de l'étude

Ce plan de séquences s'appuie sur l'étude d'Alain Mazas «Typologie paysagère de la vallée de la Loire», 1999, ainsi que sur les trois atlas de paysages du Val de Loire (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire).

Il propose 5 grands ensembles paysagers qui se sous-découpent en 8 séquences paysagères dans lesquelles on délimite 20




planches A3. C'est à partir de ce découpage en 8 séquences – chaque séquence compte 2 ou 3 planches A3 - que le document sera organisé.

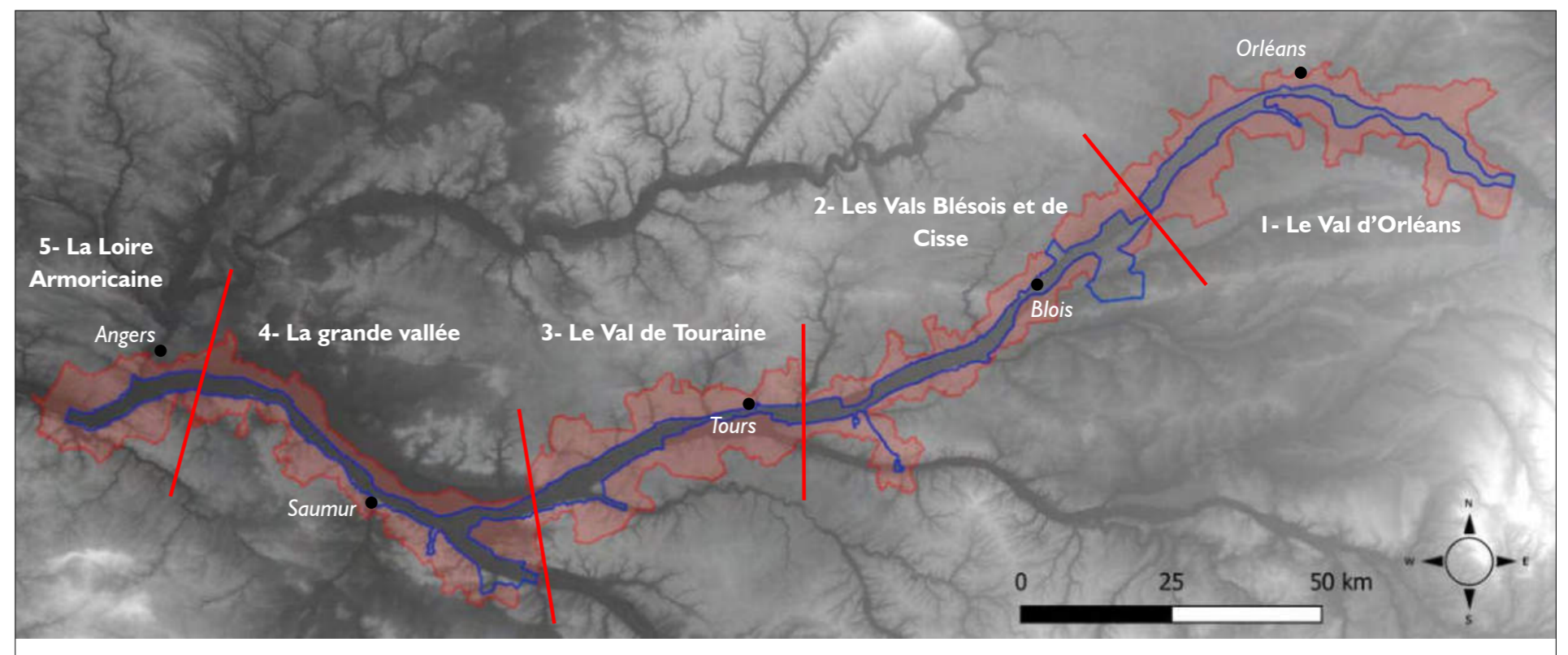
Pour chaque séquence, les 2 ou 3 cartes A3 se succèdent dans chacune des thématiques : Structures paysagères, VUE, Dynamiques et Enjeux, accompagnées de leurs légendes illustrées.



## 5 grands ensembles :

- 1- Le Val d'Orléans
- 2- Les Vals Blésois et de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4- La grande vallée
- 5- La Loire Armoricaine

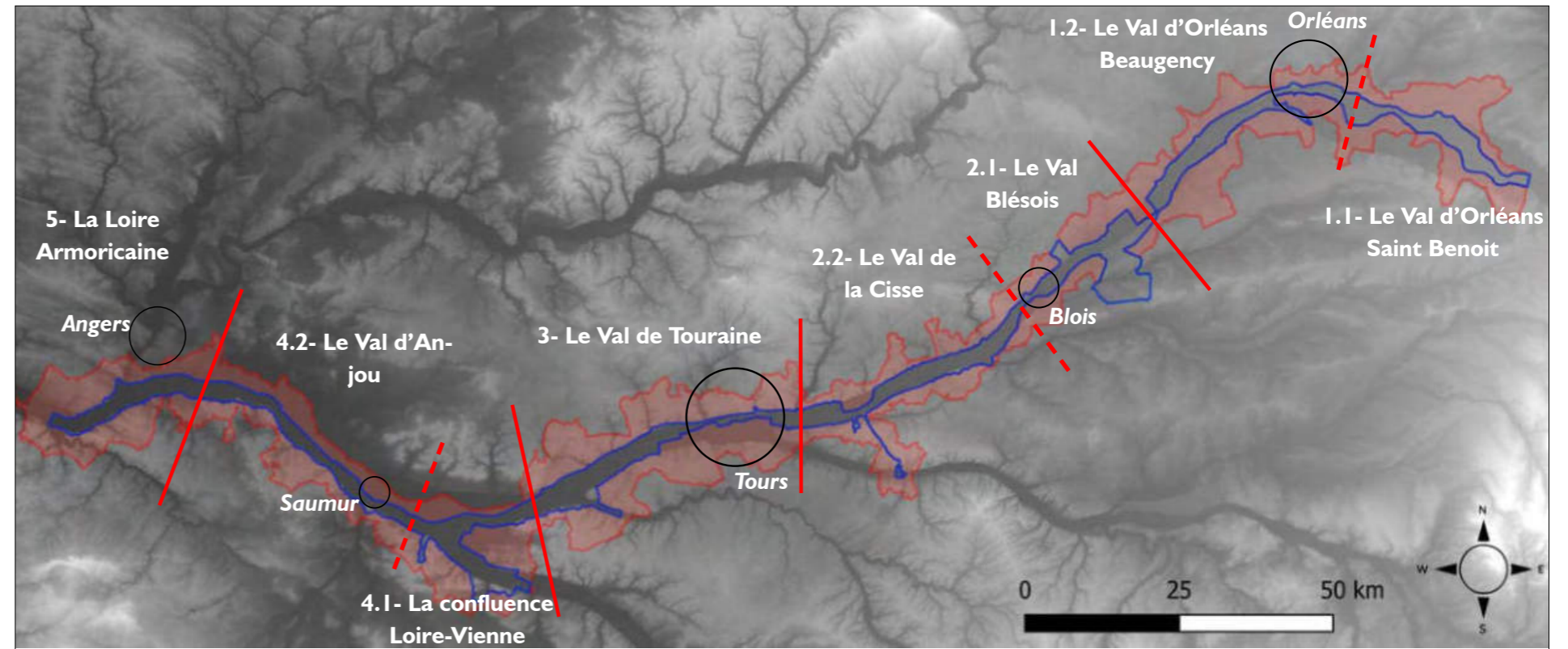
-  Périmètre du Val de Loire - Patrimoine Mondial UNESCO
-  Aire d'étude
-  Principales agglomérations



Chacun des 5 grands ensembles est caractérisé par des structures paysagères liées à la morphologie du territoire.

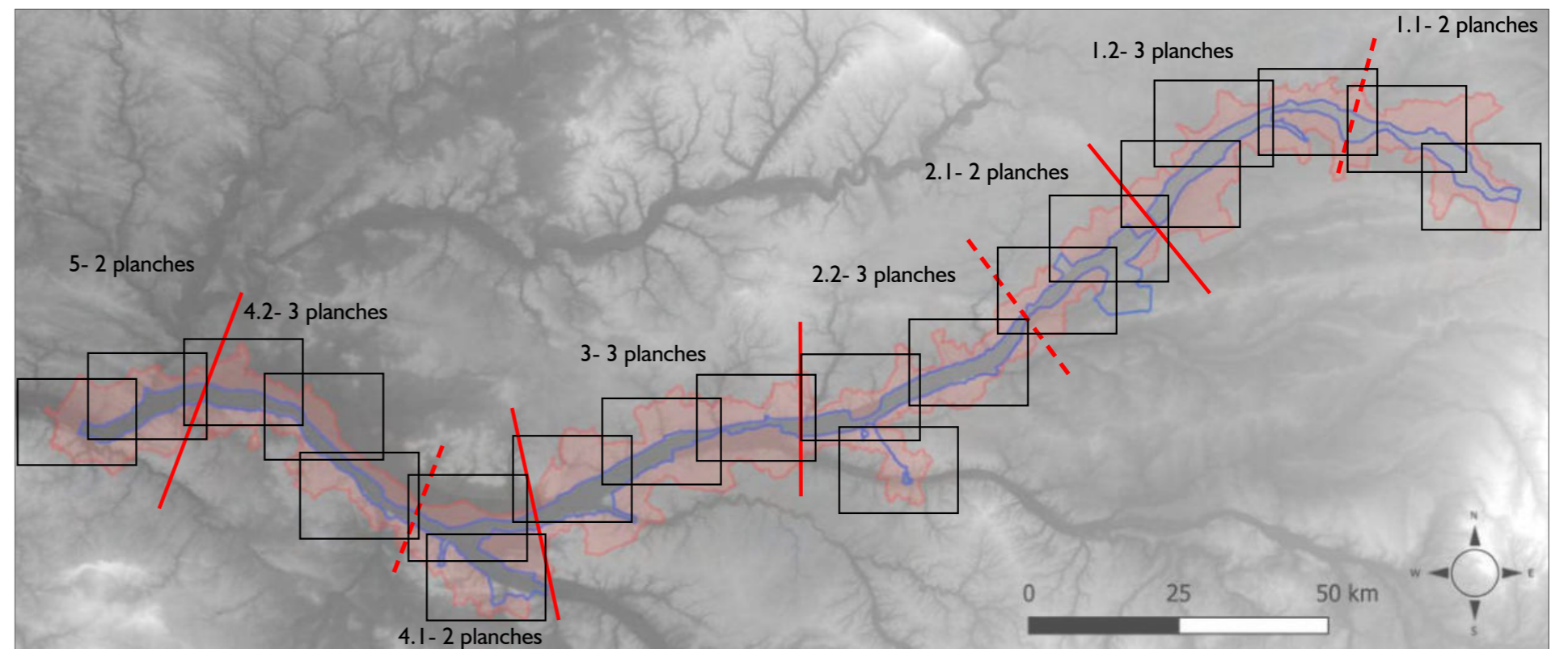
## 8 séquences paysagères :

- 1.1- Le Val d'Orléans Saint-Benoît
- 1.2- Le Val d'Orléans Beaugency
- 2.1- Le Val Blésois
- 2.2- Le Val de Cisse
- 3- Le Val de Touraine
- 4.1- La confluence Loire-Vienne
- 4.2- Le Val d'Anjou
- 5- La Loire Armoricaine



L'urbanisation du Val permet de subdiviser certains grands ensembles et de proposer un découpage morpho-urbain en 8 séquences paysagères.

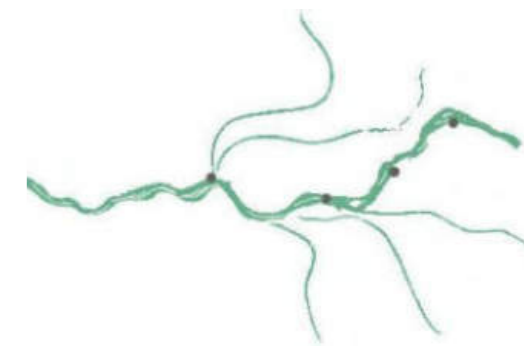
## 20 planches A3 :



Plus technique, ce découpage est issu du cadrage A3 du format papier de l'étude.







# *Séquence n° 1.2 : Le Val d'Orléans Beaugency*

---

*de Mer à Saint-Jean-de-Braye*

# Situation

Cette séquence est décomposée de deux sous-séquences :



- Le val d'Orléans : celui-ci se caractérise par un rétrécissement sensible du Val jusqu'à la confluence entre la Loire et le Loiret. L'agglomération d'Orléans s'étend dans toute l'épaisseur de la plaine depuis le centre historique surplombant la Loire jusqu'au Loiret.
- Le val de Orléans à Mer : sur cette portion, le val forme une bande étroite d'à peine 3 km de large dominée par les cultures. La Loire suit un cours relativement linéaire. Corsetée dans un manchon boisé, elle est très peu perceptible et se dévoile à la faveur de quelques belles ouvertures à l'approche des villes silhouettes de Meung-sur-Loire et Beaugency.

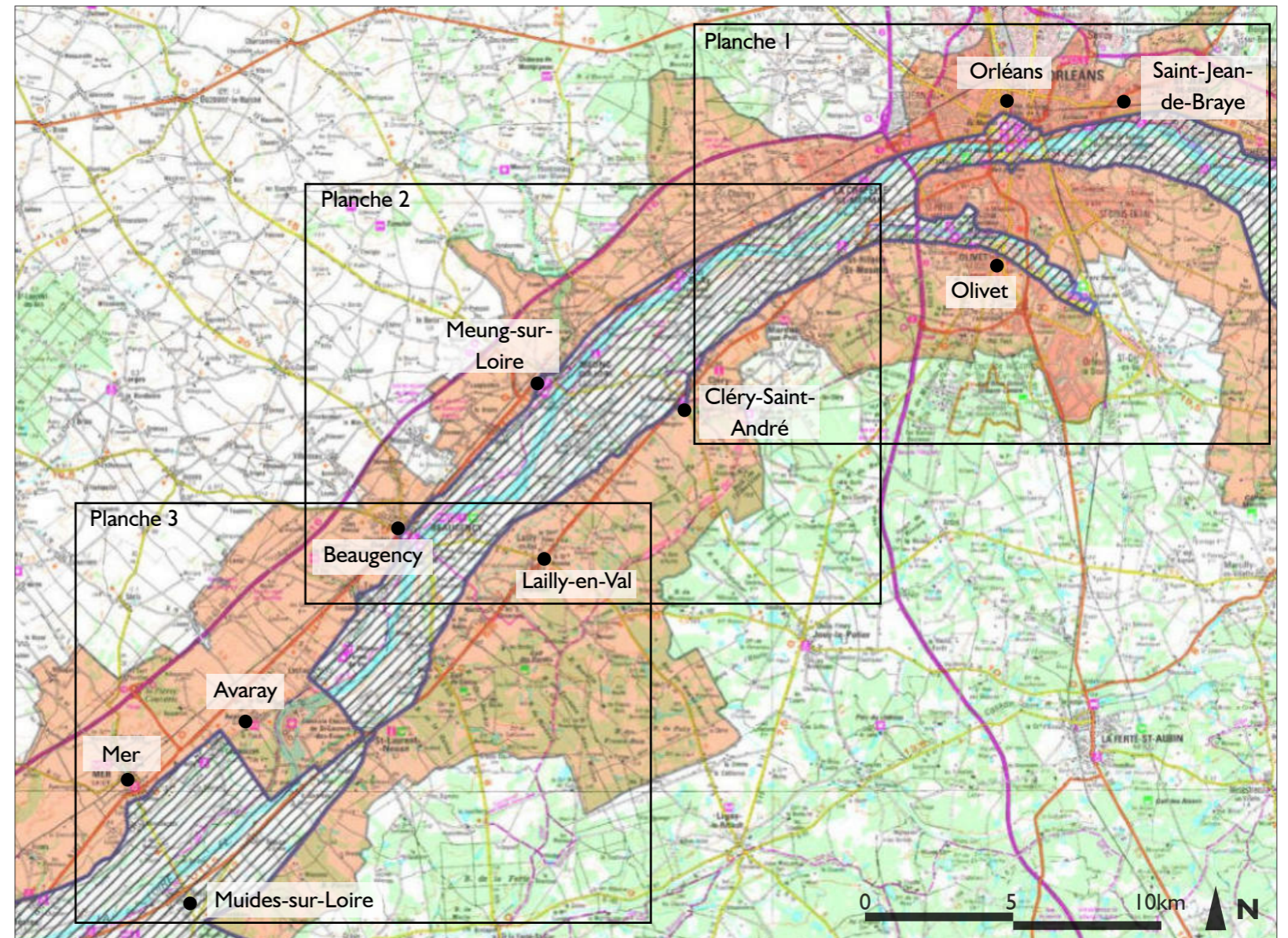
La cartographie de cette séquence est découpée en série de 3 planches (1 planche pour Orléans, et 2 planches pour la séquence entre Orléans et Mer) sur chacune des thématiques (Structures paysagères, V.U.E, Dynamiques d'évolution, Enjeux) :

- Planche 1 : Orléans
- Planche 2 : de Orléans à Beaugency
- Planche 3 : de Beaugency à Mer

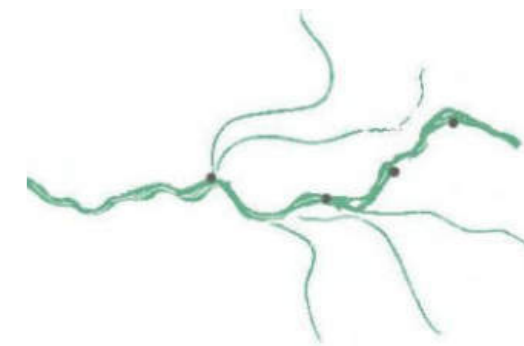


Carte de situation de l'étude Val de Loire UNESCO

-  Périmètre du Val de Loire - Patrimoine mondial UNESCO
-  Aire d'étude



Carte de situation de la séquences n°1-2 de Orléans à Mer



| // • *Les structures paysagères /  
La Valeur Universelle Exceptionnelle*

---



Les paysages agricoles du Val, Saint-Denis-en-Val

## Les structures paysagères

### A. Un Val entre petite Beauce et Sologne caché par des coteaux asymétriques

- Les horizons boisés de la forêt de Sologne
- ▨ Les coteaux
- ⋯⋯⋯ Les rebords de la terrasse alluviale

### B. Un fleuve corseté par un manchon boisé

- La Loire et ses affluents
- ▨ Les espaces naturels humides
- Les boisements
- ⋯⋯⋯ Les levées
- Les cheminements du bord de Loire

### C. Des paysages humides et bocagers des affluents parallèles à la Loire

- Les paysages de bocages et de prairies

### D. Une plaine agricole animée par la présence de structures végétales

- La plaine agricole ouverte

### E. Un patrimoine architectural et urbain implanté avec précision dans le relief du Val

- ☆ Les villes monuments
- ▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux
- Les ponts
- Les châteaux et manoirs
- Les édifices religieux

### Informations complémentaires

- L'urbanisation
- Les principaux axes de circulation
- Les autoroutes





L'implantation du bourg sur le coteau, Baule

## Les structures paysagères

### A. Un Val entre petite Beauce et Sologne caché par des coteaux asymétriques

■ Les horizons boisés de la forêt de Sologne

▨ Les coteaux

⋯ Les rebords de la terrasse alluviale

### B. Un fleuve corseté par un manchon boisé

■ La Loire et ses affluents

▨ Les espaces naturels humides

■ Les boisements

◀◀◀ Les levées

--- Les cheminements du bord de Loire

### C. Des paysages humides et bocagers des affluents parallèles à la Loire

■ Les paysages de bocages et de prairies

### D. Une plaine agricole animée par la présence de structures végétales

■ La plaine agricole ouverte

### E. Un patrimoine architectural et urbain implanté avec précision dans le relief du Val

☆ Les villes monuments

▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

— Les ponts

■ Les châteaux et manoirs

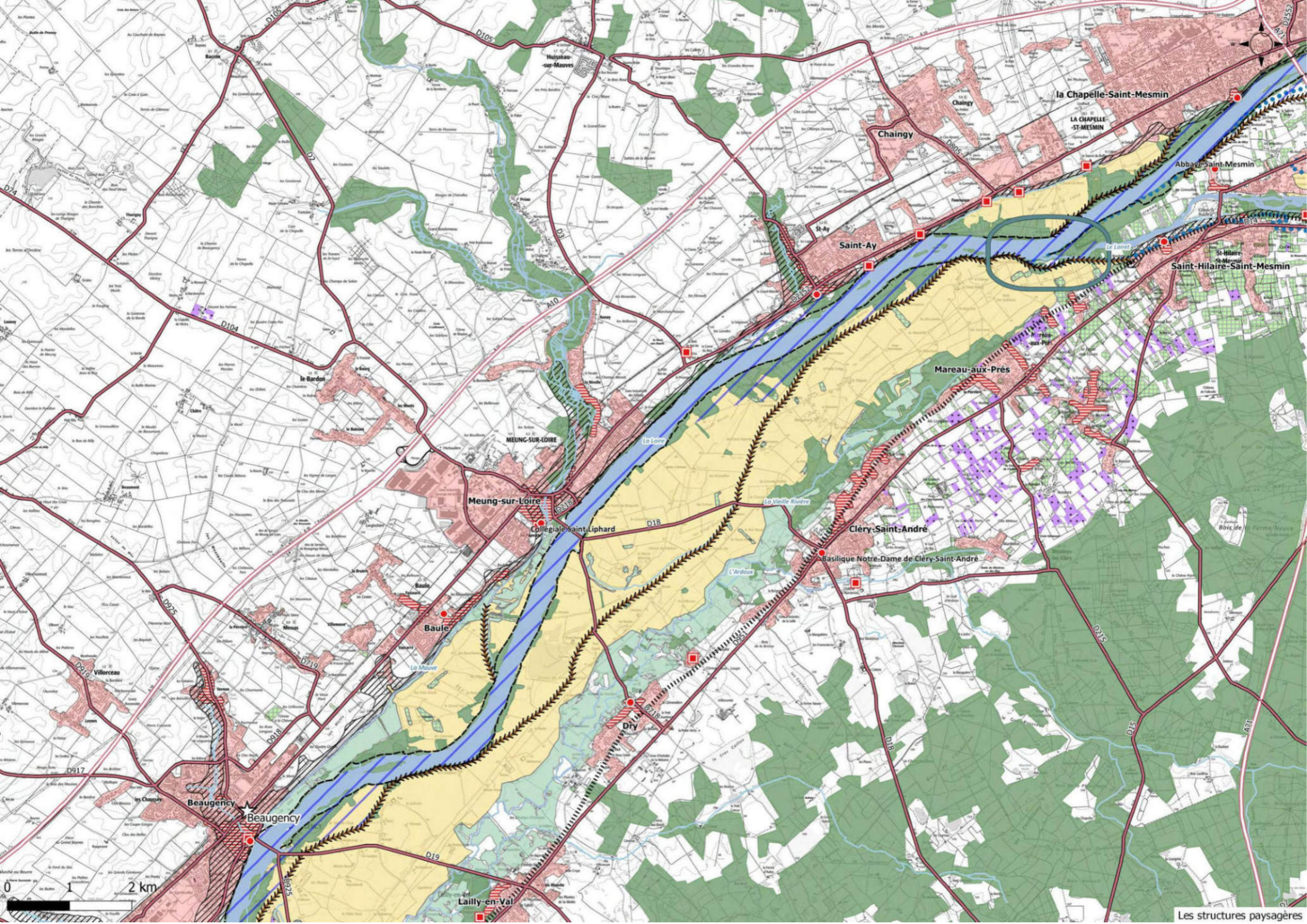
● Les édifices religieux

### Informations complémentaires

■ L'urbanisation

— Les principaux axes de circulation

— Les autoroutes





Construction sur le Loiret, Orléans

## Les structures paysagères

### A. Un Val entre petite Beauce et Sologne caché par des coteaux asymétriques

■ Les horizons boisés de la forêt de Sologne

▨ Les coteaux

▩ Les rebords de la terrasse alluviale

### B. Un fleuve corseté par un manchon boisé

■ La Loire et ses affluents

▨ Les espaces naturels humides

■ Les boisements

▨ Les levées

--- Les cheminements du bord de Loire

### C. Des paysages humides et bocagers des affluents parallèles à la Loire

■ Les paysages de bocages et de prairies

### D. Une plaine agricole animée par la présence de structures végétales

■ La plaine agricole ouverte

### E. Un patrimoine architectural et urbain implanté avec précision dans le relief du Val

☆ Les villes monuments

▨ Les coeurs historiques de villes, villages et hameaux

▨ Les ponts

■ Les châteaux et manoirs

● Les édifices religieux

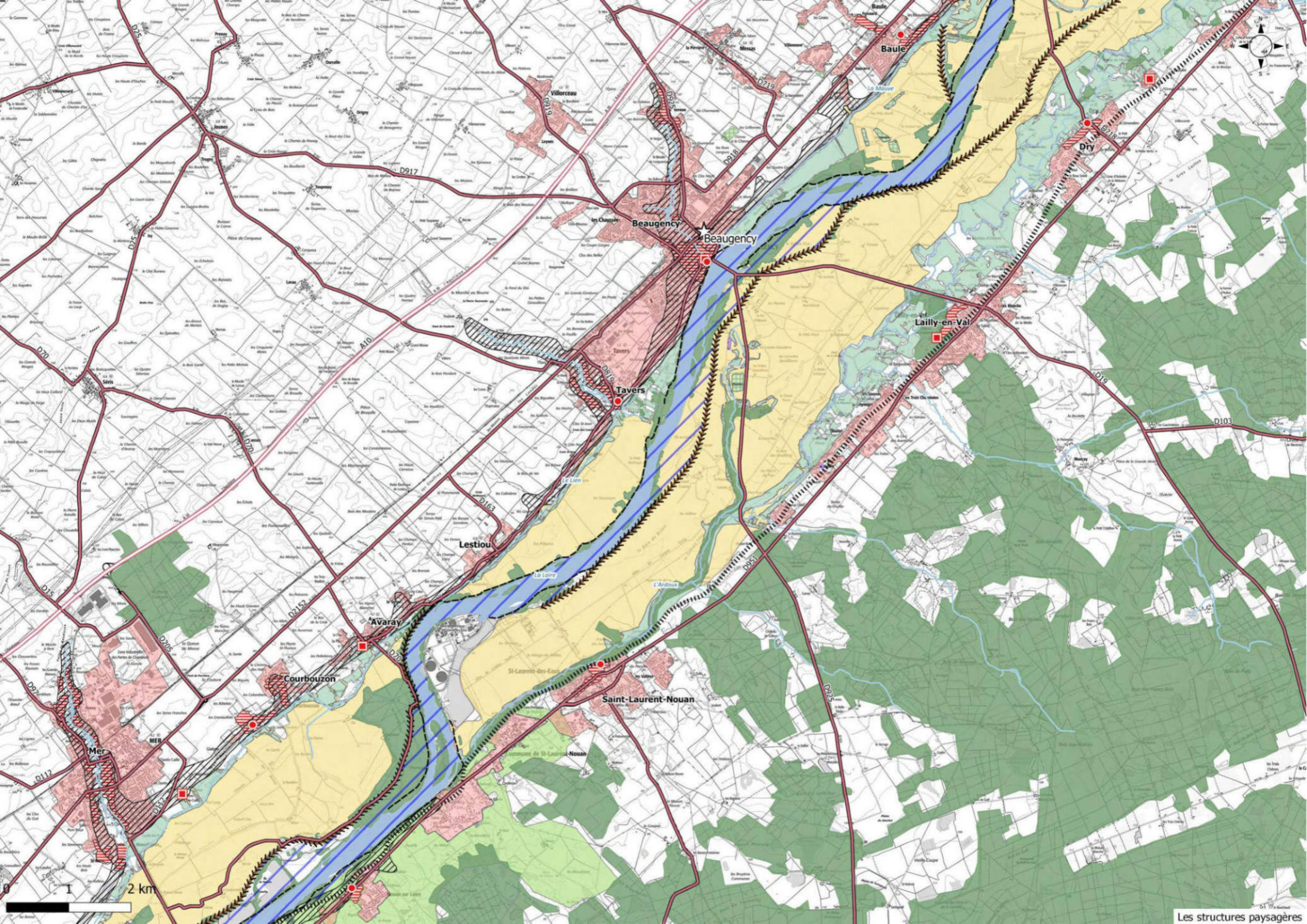
### Informations complémentaires

■ L'urbanisation

▨ Les principaux axes de circulation

▨ Les autoroutes





## La Valeur Universelle Exceptionnelle

### Les paysages du fleuve

- La Loire et ses affluents

### Les paysages de coteaux

- ▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents
- ▨▨▨▨ Les rebords de la terrasse alluviale
- ▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

### Des paysages diversifiés

- 🌱 Des secteurs maraîchers
- La plaine alluviale ouverte
- Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale
- Des forêts historiques liées à la chasse

*Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :*

- Des paysages de vignes
- Des paysages de vergers

### Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

- Les accroches du fleuve
- ←←← Les levées
- Les déversoirs

### Un patrimoine bâti de qualité

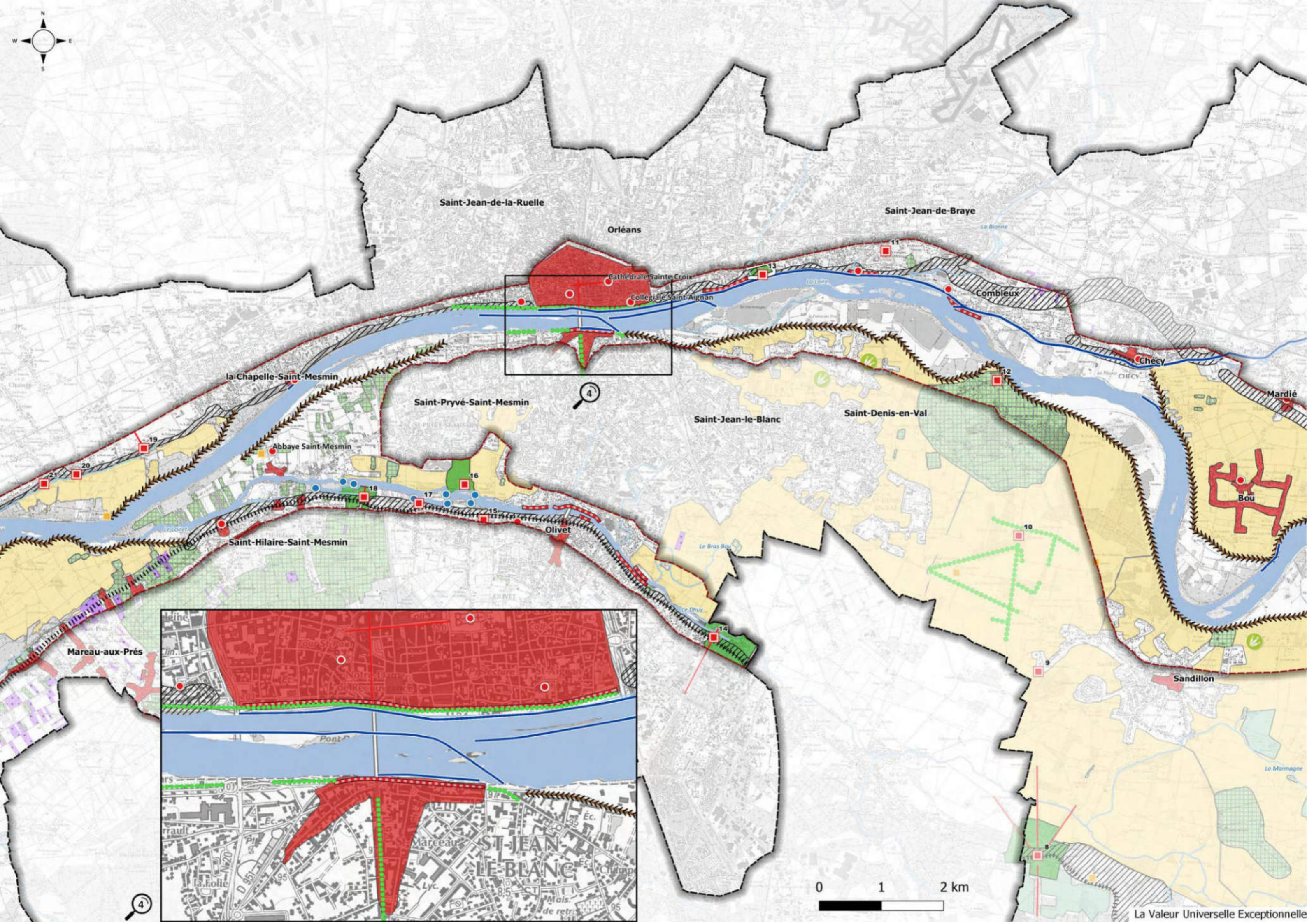
- Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales
- Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage
- Les portes du domaine de Chambord
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les parcs et jardins d'exception
- Les coeurs de villes et villages
  - Les moulins à eau
  - Les moulins à vent
  - Les abbayes, églises et chapelles
- Les fronts bâtis alignés en bord de Loire
  - Les fermes isolées remarquables
- Les traversées historiques du fleuve
- Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

### Liste des châteaux et manoirs

- 8 Château de la Porte
- 9 Château de Champvallins
- 10 Château de Puchesse
- 11 Château des longues allées
- 12 Château de l'Isle
- 13 Château Saint Jean de Bray
- 14 Château de la Source
- 15 Château de la Quettonnière
- 16 Château de la Fontaine
- 17 Château d'Isambert
- 18 Château le Rondon
- 19 Château de la Source
- 20 Château de Belle Allée

### Périmètre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur



Saint-Jean-de-la-Ruelle

Orléans

Saint-Jean-de-Braye

Cathédrale Sainte-Croix  
Collégiale Saint-Aignan

Combleux

Checy

la Chapelle-Saint-Mesmin

Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Saint-Jean-le-Blanc

Saint-Denis-en-Val

Mardié

Abbaye Saint-Mesmin

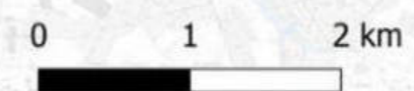
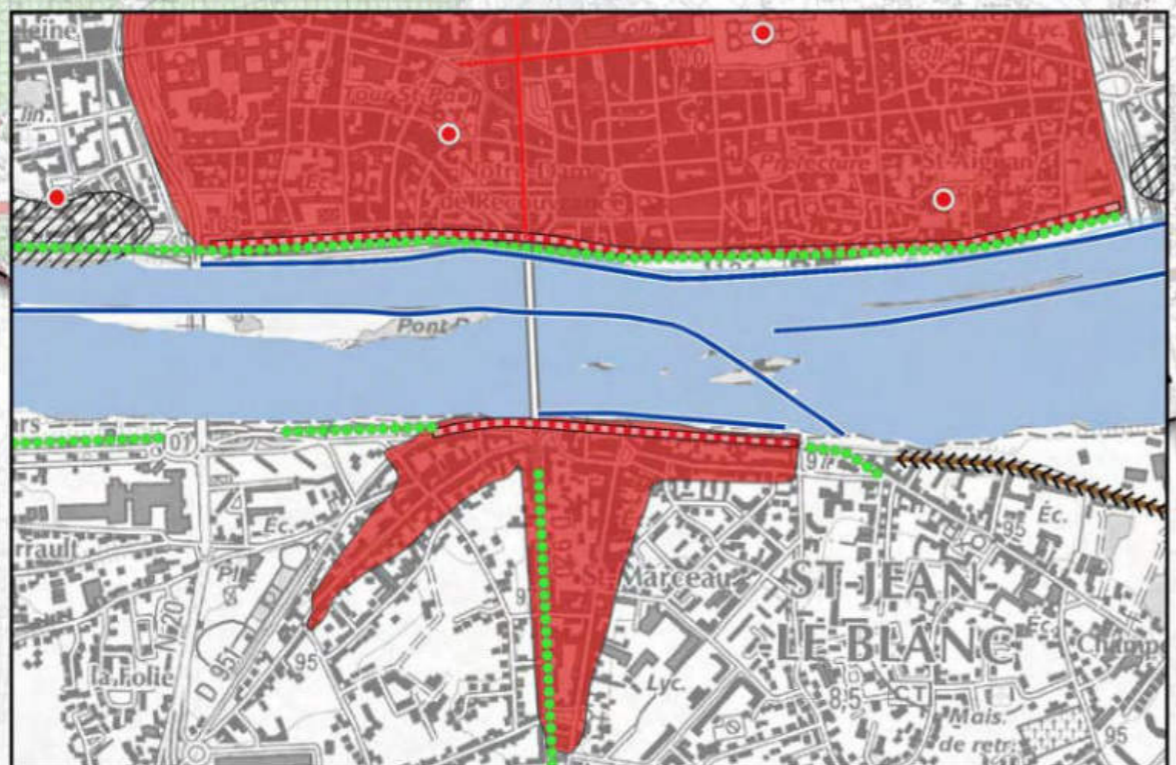
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Olivet

Bou

Sandillon

Mareau-aux-Prés



# La Valeur Universelle Exceptionnelle

## Les paysages du fleuve

■ La Loire et ses affluents

## Les paysages de coteaux

▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents

||||| Les rebords de la terrasse alluviale

▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

## Des paysages diversifiés

🌱 Des secteurs maraîchers

■ La plaine alluviale ouverte

■ Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

■ Des forêts historiques liées à la chasse

*Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :*

■ Des paysages de vignes

■ Des paysages de vergers

## Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

— Les accroches du fleuve

←←← Les levées

■ Les déversoirs

## Un patrimoine bâti de qualité

■ Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

— Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

○ Les portes du domaine de Chambord

— Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

■ Les parcs et jardins d'exception

■ Les coeurs de villes et villages

● Les moulins à eau

● Les moulins à vent

● Les abbayes, églises et chapelles

— Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

■ Les fermes isolées remarquables

— Les traversées historiques du fleuve

●●●● Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

## Liste des châteaux et manoirs

19 Château de la Source

20 Château de Belle Allée

21 Château du Bezy

22 La Herse

23 Le Petit Evêché

24 Château le Grand Bel-Air

25 Château le Mardereau

26 Château de Villecante

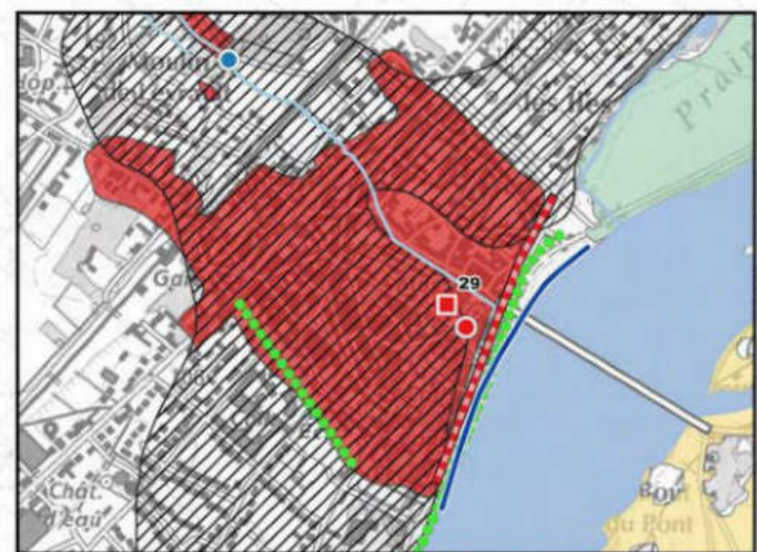
27 Château de Meung sur Loire

29 Château de Beaugency

## Périmètre Unesco

□ Zone tampon

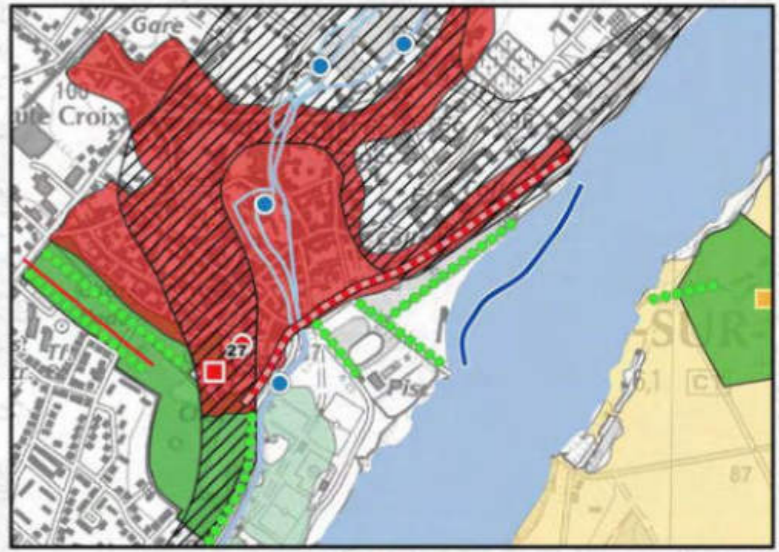
□ Zone coeur



6



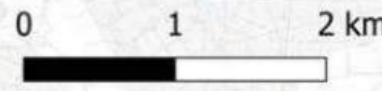
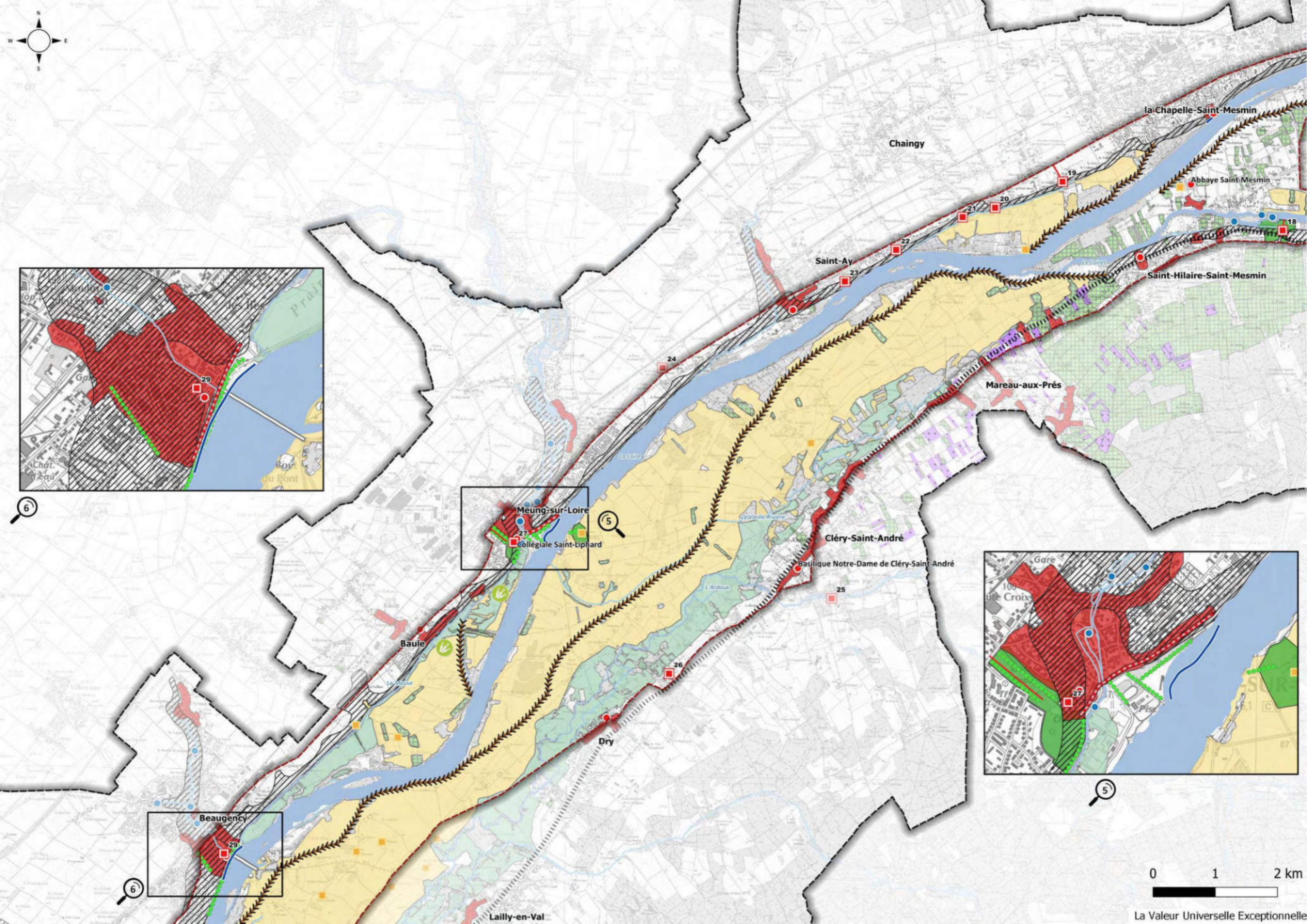
5



5



6



# La Valeur Universelle Exceptionnelle

## Les paysages du fleuve

■ La Loire et ses affluents

## Les paysages de coteaux

▨ Les paysages de coteaux et des vallons afférents

||||| Les rebords de la terrasse alluviale

▲▲▲ Le coteau troglodytique : la roche habitée

## Des paysages diversifiés

🌿 Des secteurs maraîchers

■ La plaine alluviale ouverte

■ Des paysages de bocages et de prairies dans la dépression latérale

■ Des forêts historiques liées à la chasse

*Des cultures à forte valeur ajoutée sur les rebords de plateau :*

■ Des paysages de vignes

■ Des paysages de vergers

## Un patrimoine témoin du lien à la navigation et de la gestion des risques de crue

— Les accroches du fleuve

←←← Les levées

■ Les déversoirs

## Un patrimoine bâti de qualité

■ Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

— Les murs d'enceinte des parcs de châteaux prégnant dans le paysage

○ Les portes du domaine de Chambord

— Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux

■ Les parcs et jardins d'exception

■ Les coeurs de villes et villages

● Les moulins à eau

● Les moulins à vent

● Les abbayes, églises et chapelles

— Les fronts bâtis alignés en bord de Loire

■ Les fermes isolées remarquables

— Les traversées historiques du fleuve

●●●● Les alignements d'arbres liés à un patrimoine bâti ou naturel

## Liste des châteaux et manoirs

26 Château de Villecante

28 Château de Fontpertuis

29 Château de Beaugency

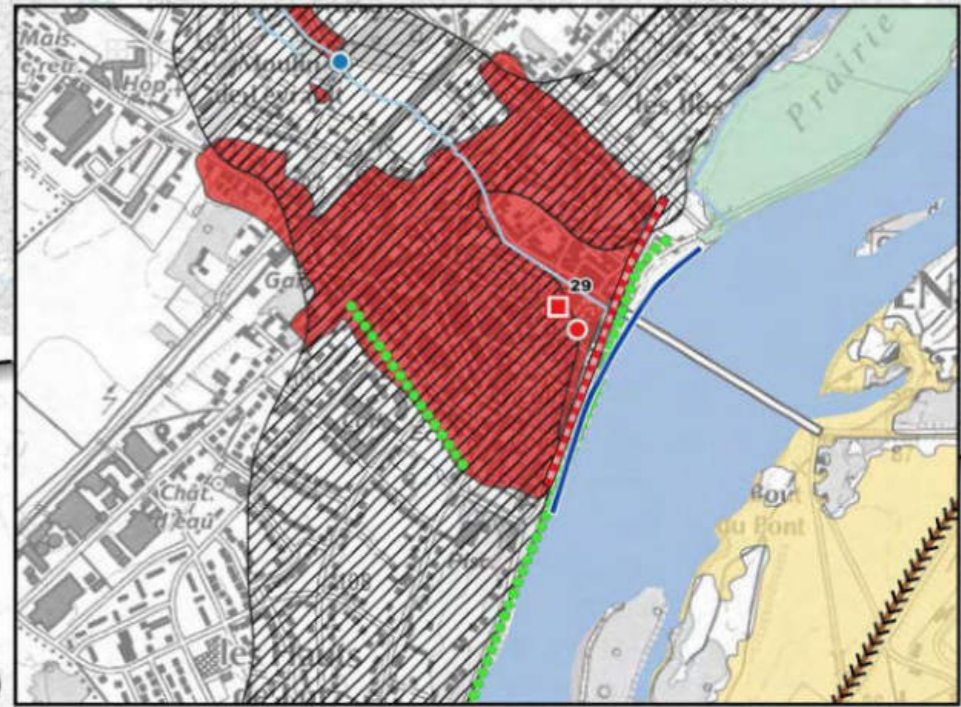
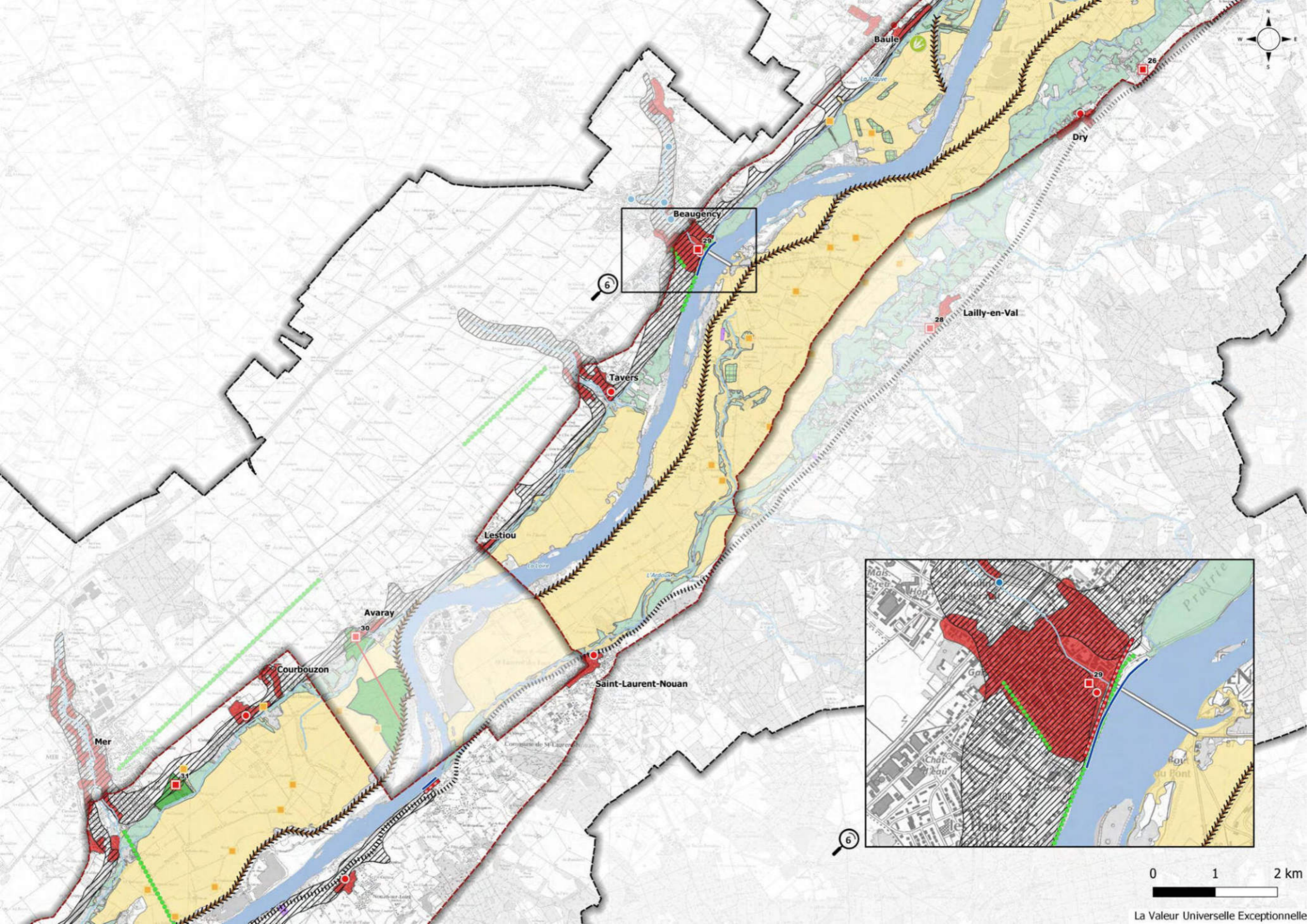
30 Château d'Avaray

31 Château de Chantecaille

## Périmètre Unesco

□ Zone tampon

□ Zone coeur



0 1 2 km

La Valeur Universelle Exceptionnelle

# Légende illustrée

## Partie I : L'agglomération orléanaise

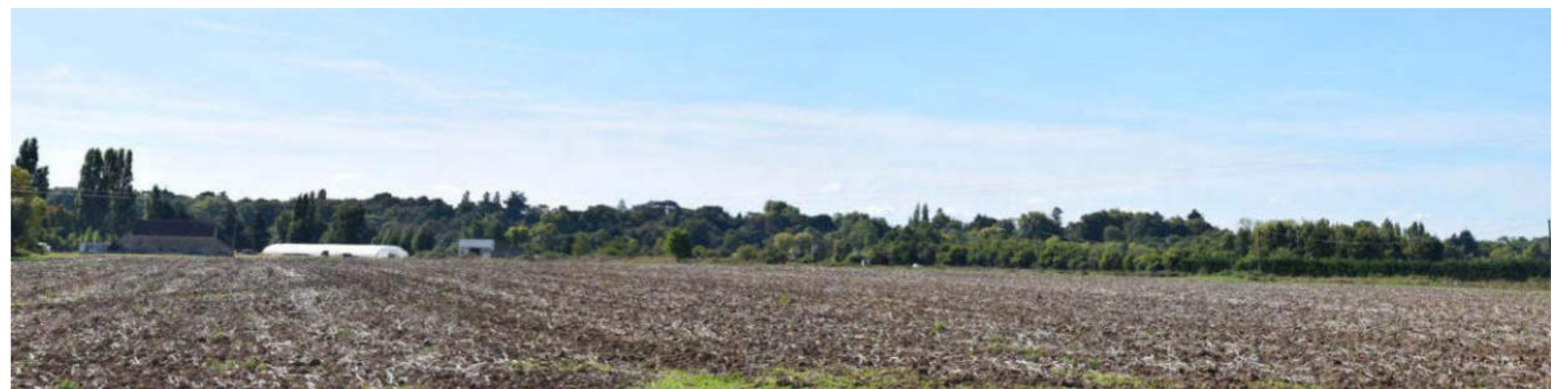
### A. Un Val se rétrécissant vers l'aval cadré par deux petits coteaux

[Cartographie des structures paysagères]

Sur cette séquence, le val se rétrécit de façon sensible passant d'une largeur d'environ 8km entre Saint-Cyr-en-Val et Chécy pour atteindre à peine 2km au niveau de la confluence avec le Loiret. Deux coteaux, bien marqués, cadrent l'espace de la plaine. Au nord, le relief largement urbanisé borde le fleuve et offre un front bâti remarquable sur la Loire au niveau du centre historique d'Orléans. Au sud, les boisements des pentes forment un écrin masquant en partie l'urbanisation située sur le plateau en crête du coteau.

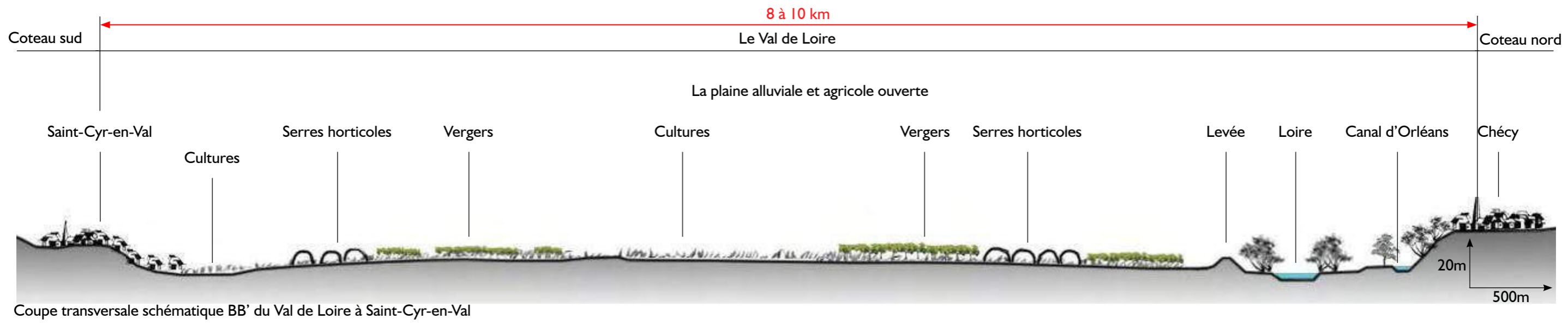
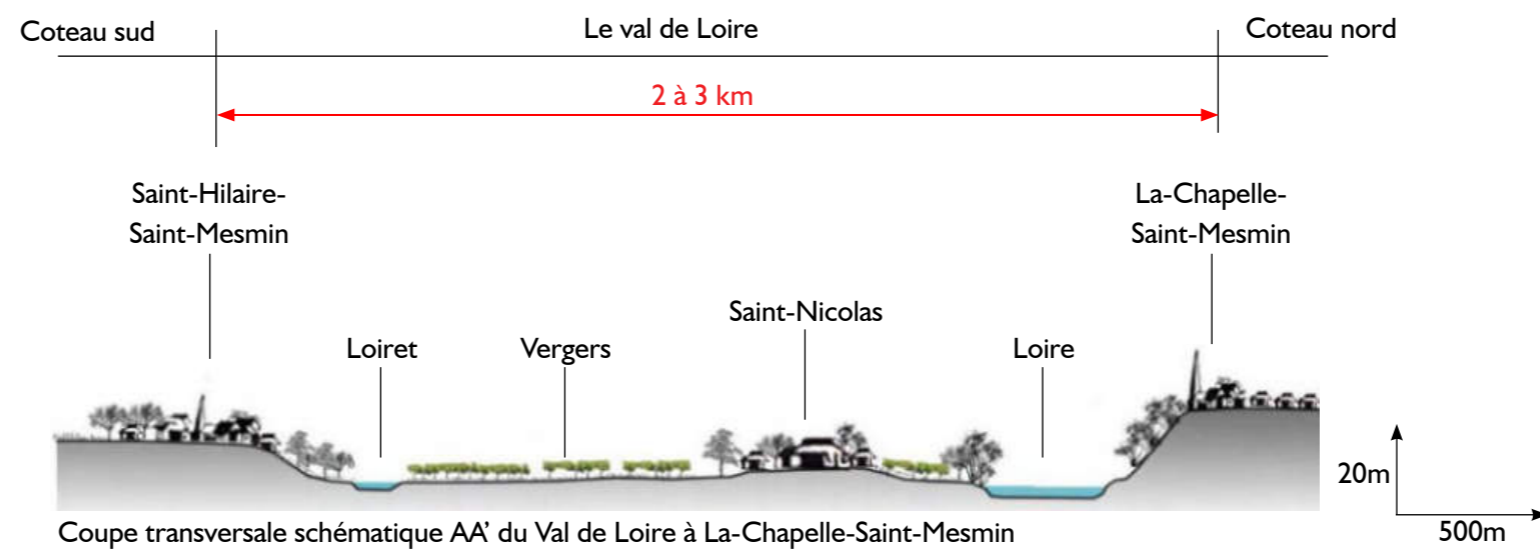
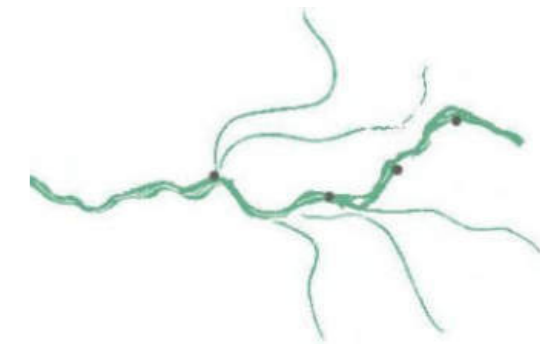


Carte géo-morphologique du rétrécissement du Val à Orléans



Le coteau sud, entièrement boisé, masque l'urbanisation du plateau





## B. La Loire : un fleuve ouvrage gagné par la végétation

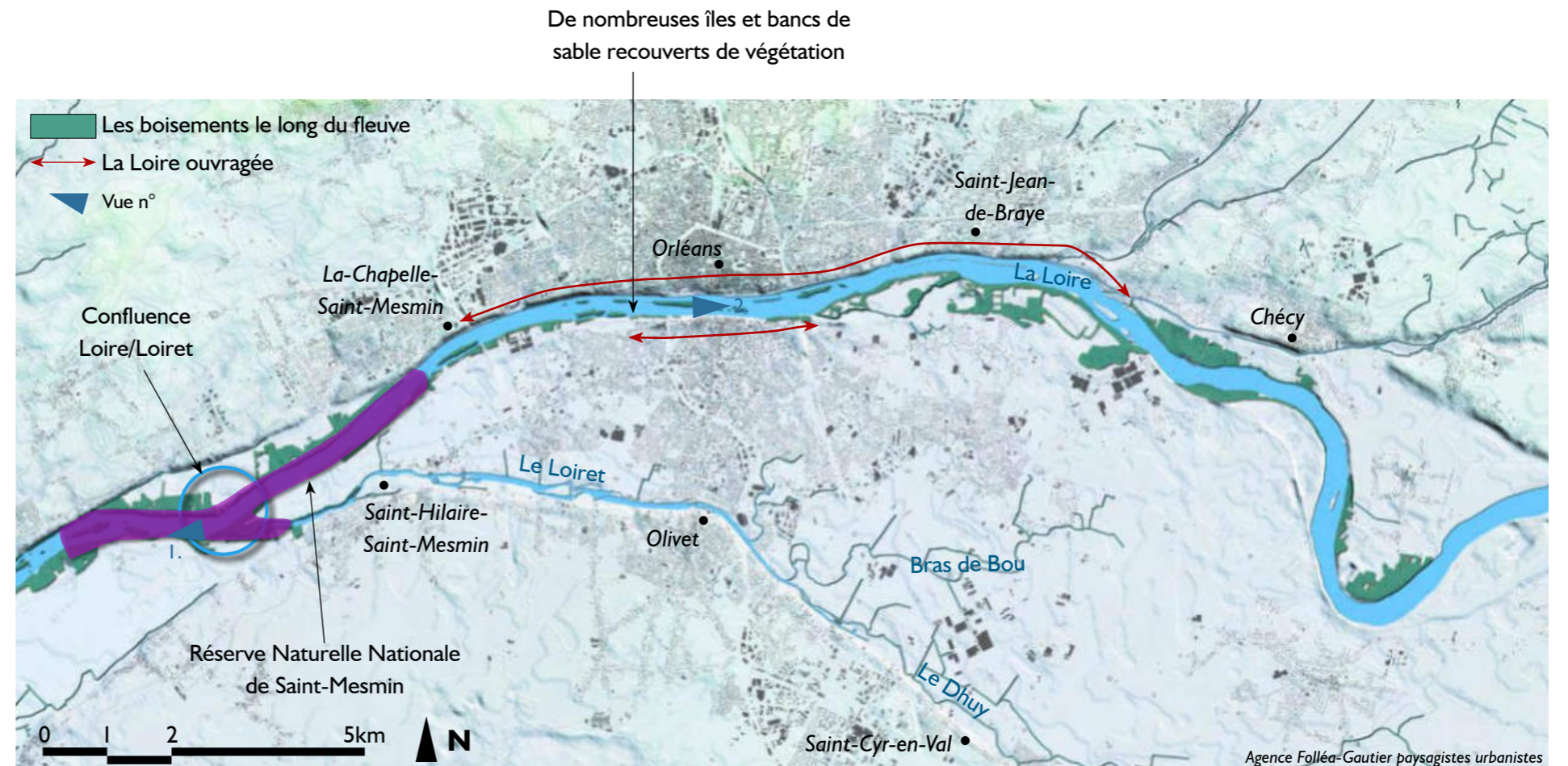
[Cartographie des structures paysagères]

### I. Le réseau hydrographique de la Loire, de ses affluents, des îles et des bancs de sable colonisé par la végétation

Sur cette portion, la Loire adopte un tracé quasiment linéaire, s'infléchissant légèrement vers le sud aux abords du centre d'Orléans.

Deux courbes marquent l'entrée et la sortie de cette séquence, le méandre de Chécy à l'est et l'inflexion que prend la Loire au niveau de la Chapelle Saint-Mesmin pour rejoindre le Loiret, au sud-ouest. Si ces rives et îles boisées confèrent un caractère naturel à la Loire contrastant avec l'univers urbain et minéral de la traversée de l'agglomération Orléanaise, elles occultent le jeu de co-visibilité d'une rive à l'autre et font disparaître les nombreux éléments qui composent les berges ouvragées du fleuve.

Au sud, deux affluents de la Loire, le Dhuy et le Loiret, occupent la dépression latérale au pied de la terrasse alluviale. L'installation humaine ancienne de cette résurgence de la Loire a composé à travers les siècles un paysage de grande qualité dont la valeur et la spécificité sont explicitées au chapitre «Le Val du Loiret, une rivière habitée.»

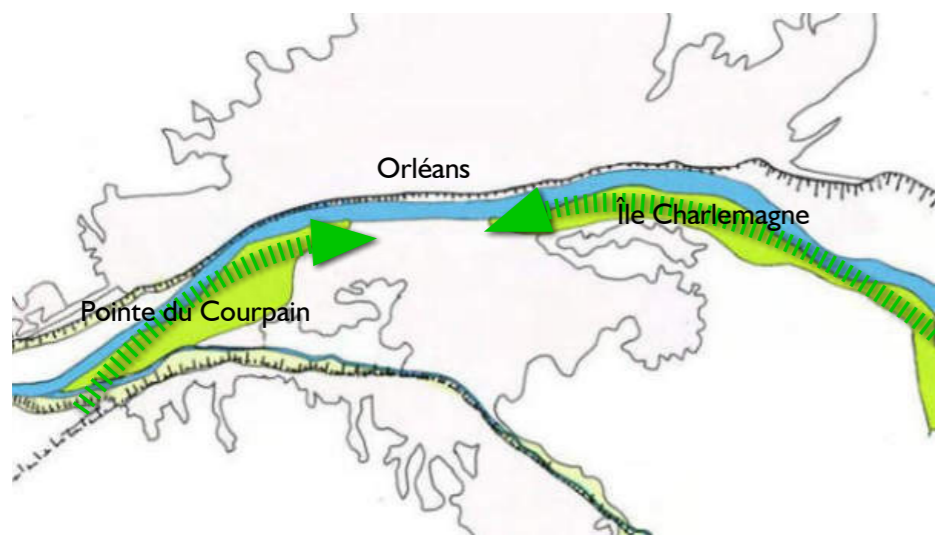


Vue n°1 : La confluence de la Loire et du Loiret



Vue n°2 : Les îles et bancs de sable colonisés par la végétation à Orléans depuis le pont Charles V

## 2. Deux séquences naturelles en entrée d'Orléans



Deux sites «naturels» sur les rives de la Loire encadrent la ville d'Orléans, en amont et en aval et créent des continuités paysagères pénétrant jusqu'au cœur de l'agglomération: la Pointe du Courpain et l'île Charlemagne. Ils offrent une ambiance de nature, propice au loisirs et à la promenade, à proximité immédiate du centre historique et des quartiers d'habitation.



### L'île Charlemagne

Ancienne gravière réhabilitée en base de loisirs en 1986, l'île Charlemagne constitue une respiration naturelle de 70 ha en amont d'Orléans, à proximité immédiate du centre ville. Composée de quatre étangs, d'une surface totale de 33 ha, l'île offre un vaste espace de nature aux portes de la ville propice à la détente, la promenade, les loisirs. La mosaïque paysagère composée par les plans d'eau, les boisements diversifiés, les prairies et les pelouses est aussi favorable au développement d'une richesse écologique. Une partie de l'île est intégrée au site Natura 2000 «ZSC Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire».

### La pointe du Courpain

Située à 7km en aval d'Orléans, la confluence de la Loire et du Loiret constitue un site remarquable. Les cultures arboricoles qui l'occupent offrent un paysage soigné. Sa partie est accueille une forêt alluviale, incluse dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin, qui s'étend depuis le pont de l'A71, jusqu'en amont de Saint-Ay. La création de cette réserve a permis de reconnaître et préserver la richesse écologique de cette portion de la

Loire. La Pointe du Courpain est également reconnue comme une séquence clé au sein de la ZPPAUP du Loiret : «...(la séquence champ) est remarquable par l'allure que prend le Loiret. Ses eaux s'accroissent et deviennent plus libres, retrouvent la clarté qu'elles connaissent à la source».

A l'écart des grandes voies de dessertes, le caractère confidentiel de cette presqu'île naturelle et agricole aux portes de l'agglomération orléanaise renforce son attractivité.

## C. L'agglomération d'Orléans, entre Loire et Loiret

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

### I. L'urbanisation et les axes de circulation

L'urbanisation du Val d'Orléans s'est développée en s'appuyant sur les axes de circulations structurant le territoire sur la plaine et sur les coteaux :

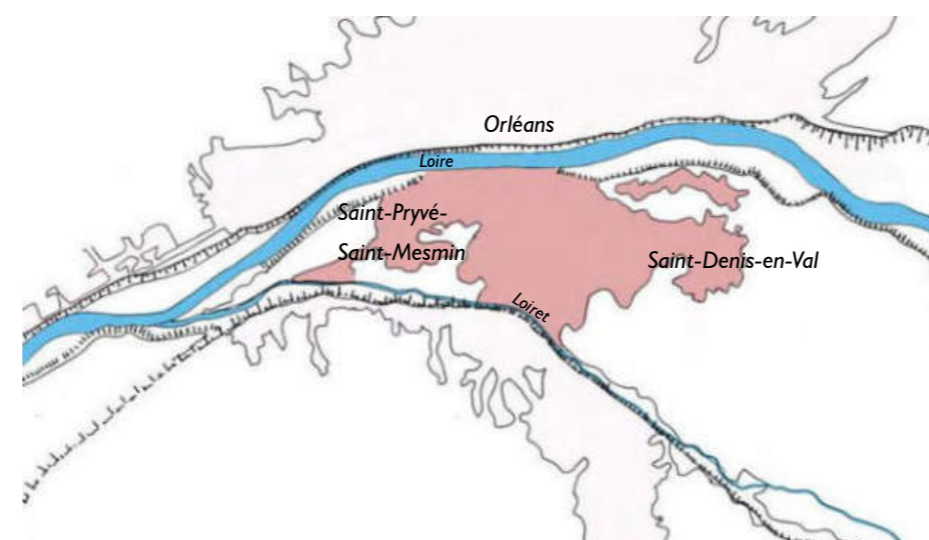
- des voies rayonnant depuis le pont Georges V. La RD 920 (avenue Dauphine) située dans la continuité du pont et l'actuelle RD 951 ont été des axes majeurs pour le développement des faubourgs sur la rive gauche de la Loire dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Rive droite, les routes RN 157, RD920, RD97 forment un réseau rayonnant autour du centre historique le long duquel l'urbanisation s'est développée en doigts de gants.

- des voies principales parallèles au fleuve en crête de coteau : en rive gauche les routes RD 152, RN960 suivant la crête du relief relient Orléans à Combleux en amont et à La Chapelle Saint-Mesmin en aval. Au sud, la RD 14 puis la RD951 rejoignent les bourgs de Saint-Cyr en Val, Olivet et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et elles desservent le quartier orléanais de la Source.

### 2. Une plaine de «l'entre-deux» urbanisée à partir du coeur historique d'Orléans

Le cœur historique d'Orléans s'est implanté en rive droite du coude septentrional de la Loire qui traverse la ville d'est en ouest. Implantée sur les pentes du coteau, à l'abri des crues de la Loire, la ville jouit d'une position stratégique à la croisée des routes fluviales et terrestres, auxquelles elle doit son essor et son riche passé commercial. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation d'Orléans est restée concentrée sur la rive droite.

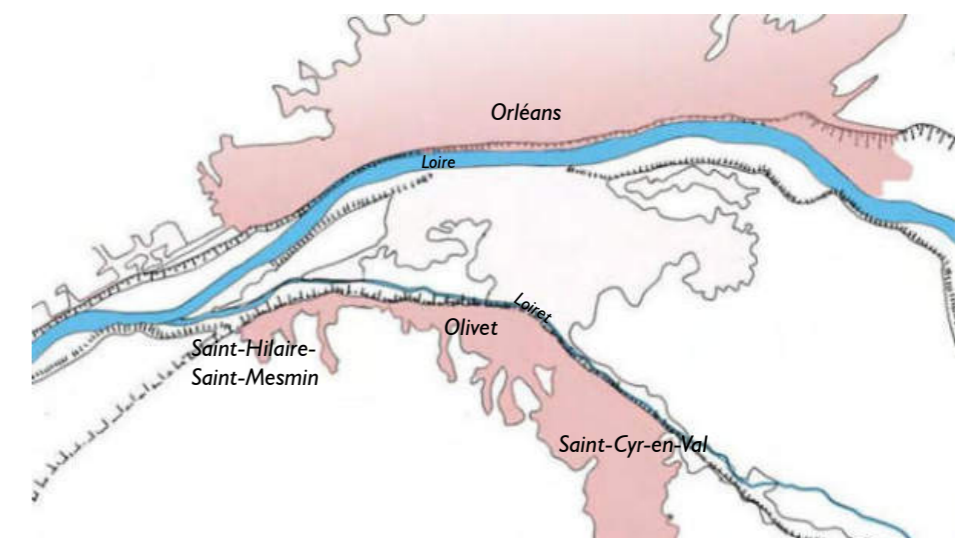
Dans la plaine en rive gauche, quelques rares noyaux d'urbanisation se sont installés sur les derniers reliefs des montilles (Saint-Denis-en-Val, Saint Nicolas de Micy) et aux points de franchissement de la Loire (faubourg d'Orléans rive gauche) et du Loiret (Quartier d'Olivet en rive droite).

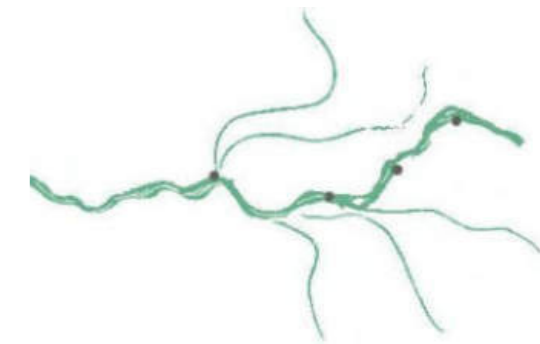


### 3. Une urbanisation prenant appui sur les coteaux de la Loire et du Loiret

De part et d'autre du val, les noyaux villageois d'origine forment des ensembles bâtis, bien circonscrits, implantés légèrement en retrait du rebord du relief et espacés les uns des autres de 4 à 6 km. A partir d'Orléans, Saint-Jean-de Braye, la Chapelle Saint Mesmin au nord, et Saint-Cyr en val, Olivet et Saint-Hilaire-de-Mesmin, au sud, l'urbanisation s'est diffusée le long des routes parallèles au fleuve en s'appuyant sur les rebords du coteau.

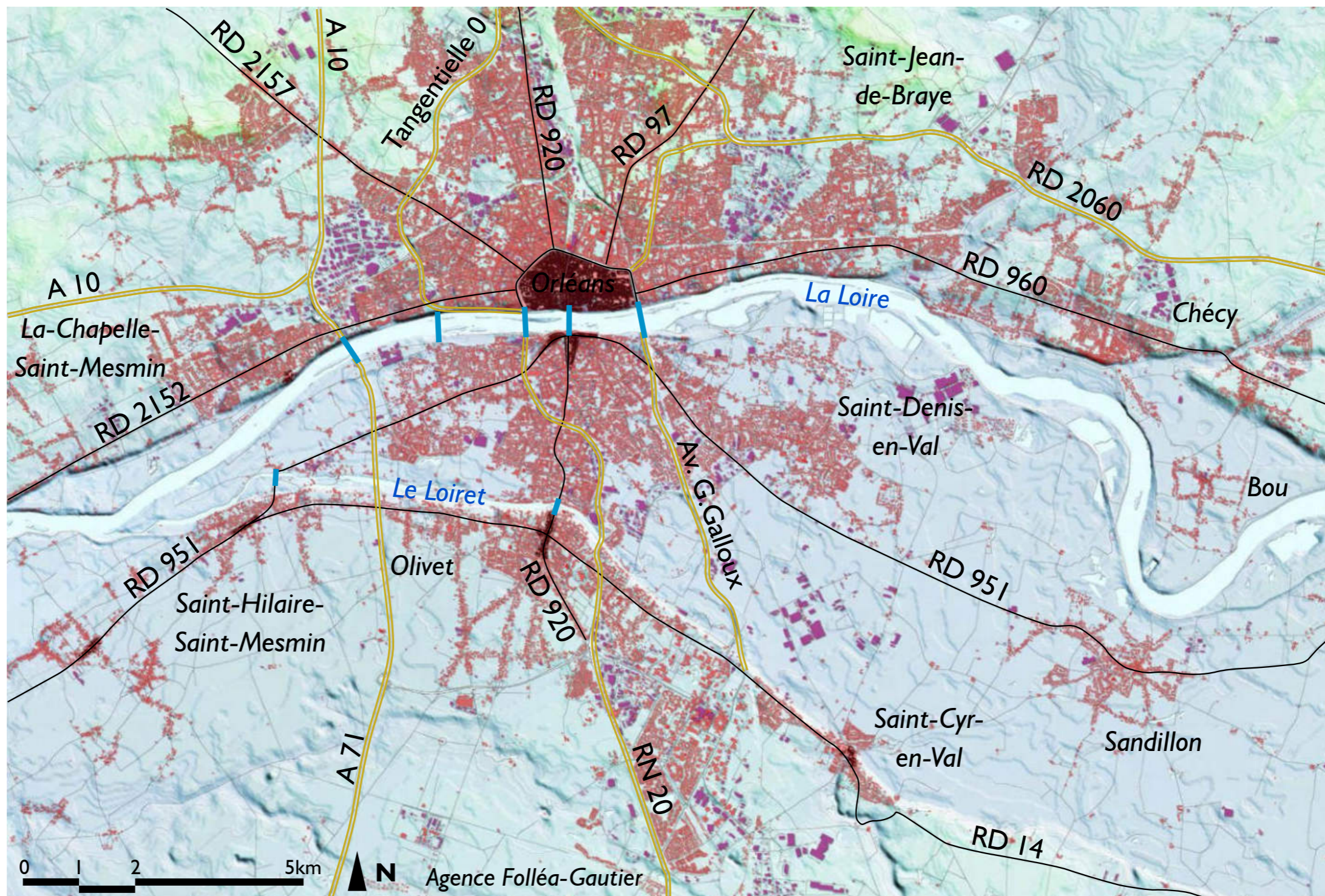
Si en rive droite l'urbanisation a conquis les pentes du relief en surplomb du fleuve pour former un coteau construit où la présence du végétal est encore importante, en rive gauche, les pentes sont encore dominées par des boisements. Quelques bâtiments imposants du quartier de la Source construits dans les années 60/70 sur le plateau surplombent ce relief et s'imposent dans le paysage du val.





Légende :

- Centres anciens
- Habitat
- Activités
- Infrastructures routière régionales
- Routes principales parallèles au Val
- Franchissements du fleuve



L'urbanisation d'Orléans s'est étendue en tache d'huile le long des principaux axes de circulation jusqu'à rejoindre la ville d'Olivet. Elle occupe la plaine alluviale dans toute son épaisseur depuis la Loire jusqu'au Loiret.

## 2. Le patrimoine lié à la navigation et à la gestion des risques de crues

### 2.1 Les accroches au fleuve

Dès le Moyen Age, Orléans s'est doté d'un port dont l'ampleur n'a fait que croître jusqu'au milieu du XIXe siècle, époque à laquelle le chemin de fer a supplanté la marine fluviale. Levées, perrés, quais, cales, duits, ponts et canal dessinent un bord de fleuve très ouvragé, fait de pierres calcaires. Toutes ces constructions constituent un patrimoine historique remarquable.

La ligne droite et architecturée du canal d'Orléans constitue un élément fort du patrimoine lié à la navigation. Les différents ouvrages qui l'accompagnent ; quais en pierre, perrés maçonnés, écluse d'Orléans qui marque l'extrémité du canal, témoignent du soin apporté pour dessiner et réaliser cet ouvrage. Les aménagements le long du bief de Saint-Jean-de-Braye offrent un lieu de promenade privilégié entre Combleux et Orléans.

Le port d'Orléans, rive droite :

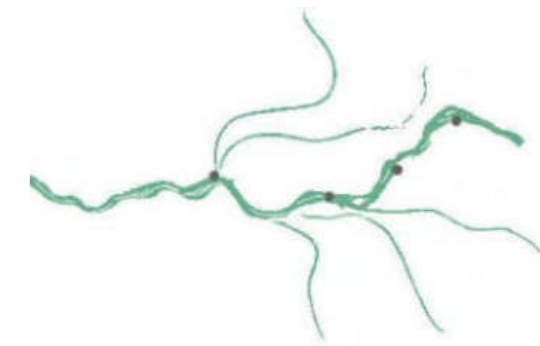


Orléans, principal port de cette séquence, se dote d'un ensemble de quais, rampes, escaliers et perrés de belle facture.

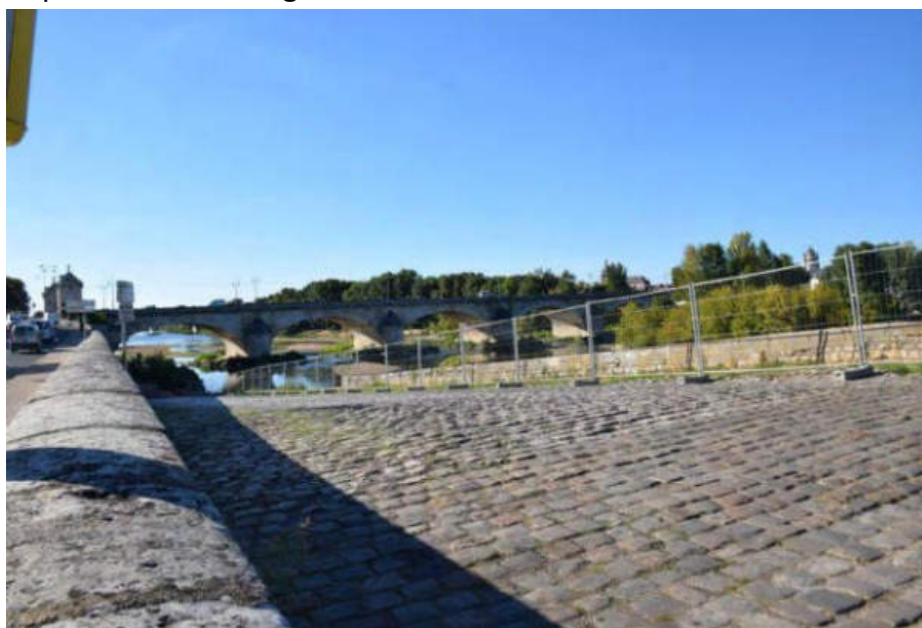
Le canal d'Orléans :



Le canal d'Orléans est un élément fort du patrimoine lié à la navigation avec ses éléments maçonnés en pierre et très bien entretenus



Le port d'Orléans, rive gauche :



Une mise à l'eau imposante et de belle facture

Les duits d'Orléans :



Les duits, des digues de pierre dans le lit de la Loire

Le vieux bourg de La-Chapelle-Saint-Mesmin :



On note également la présence d'accroches au fleuve de taille plus modeste comme à la Chapelle-Saint-Mesmin. Ici un chemin de halage pavé et un escalier permettant de relier la Loire à la place du centre bourg.

## 2.2 Les levées : : digues ouvragées limitant l'expansion des crues

En rive droite, le coteau constitue la berge du fleuve depuis Combleux jusqu'à la Chapelle Saint Mesmin. En aval d'Orléans, certains tronçons du fleuve sont bordés de près par la levée, ce qui contribue à «durcir» les rives. Mais cette proximité permet également une position en balcon offrant des vues remarquables sur le fleuve, comme à la Pointe du Courpain ou depuis la plage de Fourneau. Vers l'île Charlemagne, la levée s'écarte du fleuve et offre des emprises d'expansions plus larges pour la Loire où se développent de larges espaces naturels avec une ripisylve abondante (boisements spontanés entre terre et eau), des forêts alluviales, des prairies humides,...



Vue sur la confluence de la Loire et du Loiret depuis la levée en rive gauche : L'aspect technique des levées dénote avec le caractère naturel des berges.

### 3. Le patrimoine bâti

#### 3.1 Orléans, ville silhouette sur la Loire

La forme urbaine compacte du centre historique d'Orléans est dominée par les vaisseaux de la cathédrale Sainte- Croix et l'église Saint-Aignan. Ces monuments surplombant la ville, accompagnés du moutonnement des toitures grises, soulignés par un front bâti homogène et un majestueux alignement de platanes, composent la silhouette emblématique d'Orléans, qui se dévoile depuis les rives de la Loire.



La silhouette remarquable du centre historique d'Orléans dominé par la cathédrale



### 3.2 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

qui font la renommée du Val de Loire, par leur architecture, leur nombre, leur mise en scène sur la Loire et qui sont indissociables :

- des perspectives et des allées plantées liées aux châteaux
- des parcs et jardins d'exception

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, sur la rive sud du Loiret, débute la construction de châteaux et de leurs parcs à la française. Adossés au coteau bordant la rive sud, ils sont implantés régulièrement à la côte 100 pour se protéger des crues périodiques. Les domaines s'ouvrent ainsi sur la rivière et profitent des vues sur le val et plus loin sur Orléans. Les parties préservées de ces grands domaines encore visibles aujourd'hui contribuent, par leur qualité architecturale, leur ordonnancement le long de la rivière, et leurs abords arborés, à la qualité du site du val du Loiret.



Certains châteaux, comme la Quétonnière, se dévoilent depuis les bords du Loiret

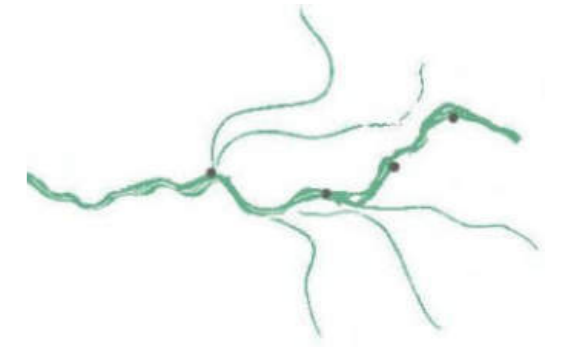
En rive droite, quelques châteaux ou belles demeures occupent le rebord du coteau entre la route nationale et la Loire. Si les bâtiments sont peu visibles, leurs grands parcs entourés de murs indiquent leur présence dans le paysage. C'est le cas par exemple du domaine de la Camardière à Saint-Jean-de Braye, dont le parc longe la promenade en bord de Loire sur près de 400m, du château de la Source ou encore du château de Bezy.



Château de Bézy sur la rive droite à Chaigny



Château de la Source à la Chapelle-Saint-Mesmin



### 3.3 les moulins

Témoins de la prospérité économique ancienne du Loiret, de nombreux moulins jalonnent le cours de la rivière : moulins de Saint-Samson, de la Mothe, des Béchets, de Saint-Julien, du Bac, de la chaussée des Tacreniers. Aujourd'hui habitées, ces constructions représentent un patrimoine architectural et historique important et contribuent au charme et à la qualité de la cette séquence paysagère exceptionnelle et reconnue des rives du Loiret.



Le moulin des Béchets et le moulin Saint-Samson égrènent leurs belles architectures au fil du Loiret

### 3.4 Les abbayes et les églises dont la silhouette est un repère dans le paysage

La cathédrale Sainte-Croix d'Orléans est un véritable phare dans le paysage de cette séquence. Elle domine la silhouette bâtie d'Orléans et est bien visible depuis la plaine et le coteau sud. L'Église de La-chapelle-Saint-Mesmin, bâtie à flanc de coteau, surplombe la Loire. Cette position singulière lui confère une grande visibilité depuis la plaine du val. Les églises des bourgs de Saint-Cyr-en-Val et de Olivet, implantées sur le relief du coteau sud servent de points de repère depuis la plaine. Leur silhouette et clocher animent et enrichissent l'horizon du val.



La cathédrale Saint-Croix domine l'horizon en rive droite du val



Le site confidentiel Carmel de Micy

Le Carmel de Micy fondé sur les lieux de l'ancienne abbaye de Micy est le témoin d'une implantation humaine très ancienne sur ce secteur. Il constitue un élément de patrimoine remarquable. S'il n'est pas perceptible dans le paysage du val, il forme néanmoins avec le mur d'enceinte et les quelques bâtis du hameau une séquence singulière à la porte du site remarquable de la Pointe du Courpain



La plaine alluviale ouverte, en relation directe avec l'église de la Chapelle-Saint-Mesmin

**3.5 Les cœurs de villes et de villages,** sites d'implantations historiques au tissu urbain compact, regroupant les composantes majeures de la commune : mairie, église, places, commerces...

Jusqu'au 19e siècle, Orléans et son port se sont développés à partir d'un point de franchissement sur le fleuve, sur la pente du coteau et le plateau au nord, et en tête de pont sur la rive sud. Son centre historique concentre un patrimoine urbain architectural diversifié, témoignant des grandes périodes de transformation de la ville et de l'importance de cette ville-port au fil des siècles. Aujourd'hui, le tissu urbain riche et complexe du centre historique et les nombreux bâtiments de grande valeur architecturale, composent un paysage urbain remarquable et singulier structuré autour d'éléments majeurs, dont notamment :

- Les grands axes structurants et percées de la fin du 18e siècle : la rue Royale, lien tendu entre la place du Martroi et la Loire, et la rue Jeanne d'Arc mettant en scène l'arrivée sur la cathédrale Sainte-Croix ;
- Les grandes places et leurs fronts bâtis : place du Martroi, place du Général de Gaulle, place de la Cathédrale, dégagement du quai du Chatelet à l'extrémité du pont Georges V ;
- Les percées visuelles vers la Loire offertes par la trame des rues perpendiculaires au fleuve ;
- Les nombreux jardins s'imbriquant au cœur de ce tissu bâti résultant de la transformation d'anciens domaines privés et religieux.

Des travaux de requalification du centre historique ont été engagés et offrent aujourd'hui des espaces publics de grande qualité valorisés par un revêtement en pierre calcaire confortant la grande unité et cohérence de ce paysage urbain.



La percée de la rue Jeanne d'Arc mettant en scène la cathédrale

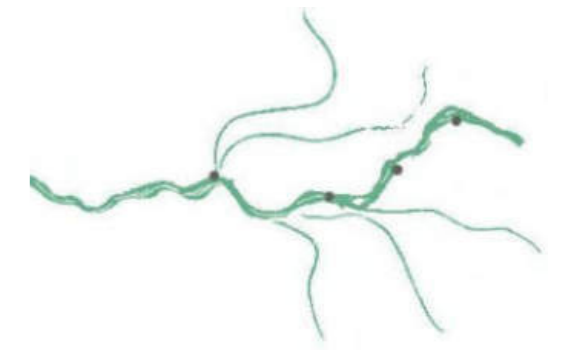


Les façades à arcades régulières de la rue Royale s'étirent depuis les quais de la Loire jusqu'au cœur historique d'Orléans

Les vieux bourgs de La-Chapelle-Saint-Mesmin et le bourg de Saint-Jean-de-Braye sont structurés autour de leurs églises en noyaux bâtis compacts s'ouvrant sur le fleuve. Ils offrent des espaces publics de qualité mis en valeur par des aménagements soignés. A la Chapelle-Saint-Mesmin, le cœur de bourg associant les ruelles étroites et la place de l'église s'ouvrant en balcon sur le fleuve compose une séquence urbaine particulièrement remarquable. Les centres des bourgs de la rive sud Saint-Denis-en-Val et Olivet offrent également des séquences urbaines de qualité. La ville de Saint-Cyr-en-Val a d'ailleurs entamé un projet ambitieux de requalification de son centre-bourg.



Le cœur de bourg soigné de la Chapelle-Saint-Mesmin en balcon sur la Loire



### 3.6 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire.

En rive droite, entre le pont René Thinat et le pont Joffre, le front bâti régulier des façades blanches, l'alignement des grands platanes et les nombreux éléments réalisés en pierre calcaire (levées, perrés, quais, cales, duits, ponts et canal) dessinent un bord de fleuve ouvragé et composent un front bâti exceptionnel. De part et d'autre de cette séquence correspondant au centre historique, la façade urbaine est hétérogène et n'offre plus un paysage harmonieux. On retrouve cependant deux petits fronts bâtis de qualité autour du vieux bourg de Saint Jean de Braye, et du centre de la Chapelle Saint-Mesmin en surplomb sur la Loire. Sur ce site, l'imposant soutènement et les escaliers reliant la place de l'église au chemin de halage et à la Loire, participent à créer une séquence bâtie singulière en front de Loire.



Le vieux bourg de Saint-Jean-de-Braye surplombant la Loire

Le front bâti de la rive gauche d'Orléans est plus hétérogène et composé d'architectures d'époques et de volumétries différentes. Certains bâtiments situés à proximité du Pont du Maréchal Joffre dévalorisent l'harmonie et la cohérence du paysage fluvial par leur implantation et leurs silhouettes. Cependant la qualité des ouvrages d'accroches au fleuve (les quais maçonnés, les rampes et escaliers) et la régularité des façades bâties des faubourgs situées en tête de pont, entre les rues de Trévise et l'avenue du General de Gaulle composent un front bâti de qualité autour du pont royal.



Front bâti rive gauche d'Orléans



Front bâti rive droite d'Orléans

Dans le secteur central du Loiret, sur le lac, les constructions au ras de l'eau, et notamment les gares à bateaux avec leurs volumes, matériaux, fantaisie des détails, et l'abondance d'ornements créent un front bâti harmonieux.

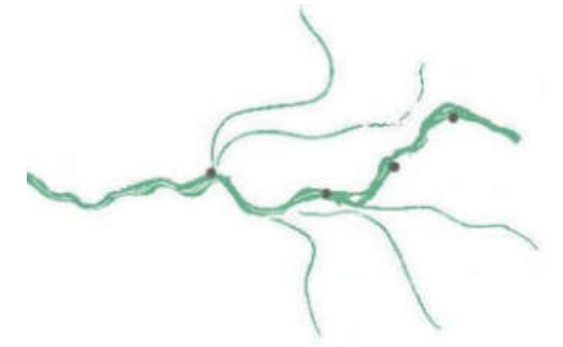
L'accroche bâtie au Loiret du hameau de Saint-Nicolas-de-Micy, offre également un petit front bâti soigné en rive droite qui se dévoile depuis le pont Saint Nicolas (RD951).

**3.7 Les ponts** qui mettent en scène un patrimoine bâti (château, front bâti, église, coeur de ville).

Cinq ponts permettent de franchir la Loire sur cette séquence. Trois d'entre eux sont des éléments majeurs de la VUE: le pont Georges V, dans l'axe de la rue royale, met en scène l'entrée dans le centre historique d'Orléans et les faubourgs en rive gauche ; le pont ferroviaire de Vierzon, situé à l'est de la ville et le pont de l'Europe, réalisé à la fin des années 1990 par l'architecte Santiago Calatrava. La finesse et l'élégance de cette architecture contemporaine en font un élément remarquable dans le paysage de cette séquence du Val de Loire. Plus confidentiel, le pont Saint-Nicolas (RD951) situé sur l'ancienne voie romaine reliant Orléans à Tours est le dernier point de franchissement du Loiret avant la confluence avec la Loire. Il s'inscrit dans un courant architectural très marqué dans le bassin de la Loire en aval d'Orléans.

**3.8 Les plantations en alignement** liées à un patrimoine bâti ou naturel (perspectives de châteaux, quais et front bâtis, allées ou routes de bord de Loire).

Le majestueux alignement de grands platanes sur les quais de la rive droite à Orléans est le plus emblématique de cette séquence. En écho, un bel alignement de platanes domine les quais en rive gauche et permet de redonner de la cohérence à ce front bâti plus hétérogène. Sur cette même rive, le double alignement encadrant la rue Dauphine, met en scène cet axe d'arrivée majeure sur la Loire, s'inscrivant dans le prolongement du Pont Georges V. Quelques platanes, reliquats des alignements qui accompagnaient le franchissement du Loiret au pont Saint-Nicolas, sont encore visibles le long de la RD 951 en rive gauche et le mail arboré de grands platanes qui accompagne l'espace public en balcon sur la rivière situé en rive droite, font également partie de la V.U.E.



Le pont Georges V relie le coeur historique d'Orléans aux faubourgs de la rive gauche



Le pont du Maréchal Leclerc sur le Loiret peut également être identifié comme un élément de la VUE. Il met en scène l'arrivée sur Olivet, et offre un point de vue de qualité sur les rives habitées de la rivière.



En rive droite, l'alignement de platanes participe à la composition de la silhouette pittoresque de la ville perçue depuis les bords du fleuve



Sur la rive gauche, l'alignement de la rue Dauphine cadre l'arrivée sur la Loire

**3.9 Les fermes isolées** remarquables par leur implantation liée à la topographie ou leur caractère soigné et entretenu.

Quelques belles fermes sont implantées dans la plaine agricole. Elles représentent un patrimoine bâti rural remarquable et constituent des points marquants dans le paysage de la plaine, encore isolées des zones bâties, en contact avec leurs terres. Certaines sont encore aujourd'hui des sièges d'exploitation, et participent ainsi au maintien d'un paysage rural vivant.



Patrimoine remarquable de la pointe de Courpain, le village de Saint-Nicolas est composé, en plus de l'abbaye de Micy, de plusieurs fermes remarquables



Rénovation d'une ancienne ferme et de sa grange en colombage dans la plaine à l'est d'Orléans

## D. Le Val du Loiret, une rivière habitée

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

### Le Val du Loiret

Cette résurgence de la Loire s'écoule sur environ 12km depuis la source du Bouillon jusqu'à la confluence avec la Loire. La vallée du Loiret forme une dépression d'environ 150 à 200m de large dont la rive gauche s'appuie sur le relief du coteau sud de la Loire, et la rive droite s'ouvre sur la plaine agricole du val.

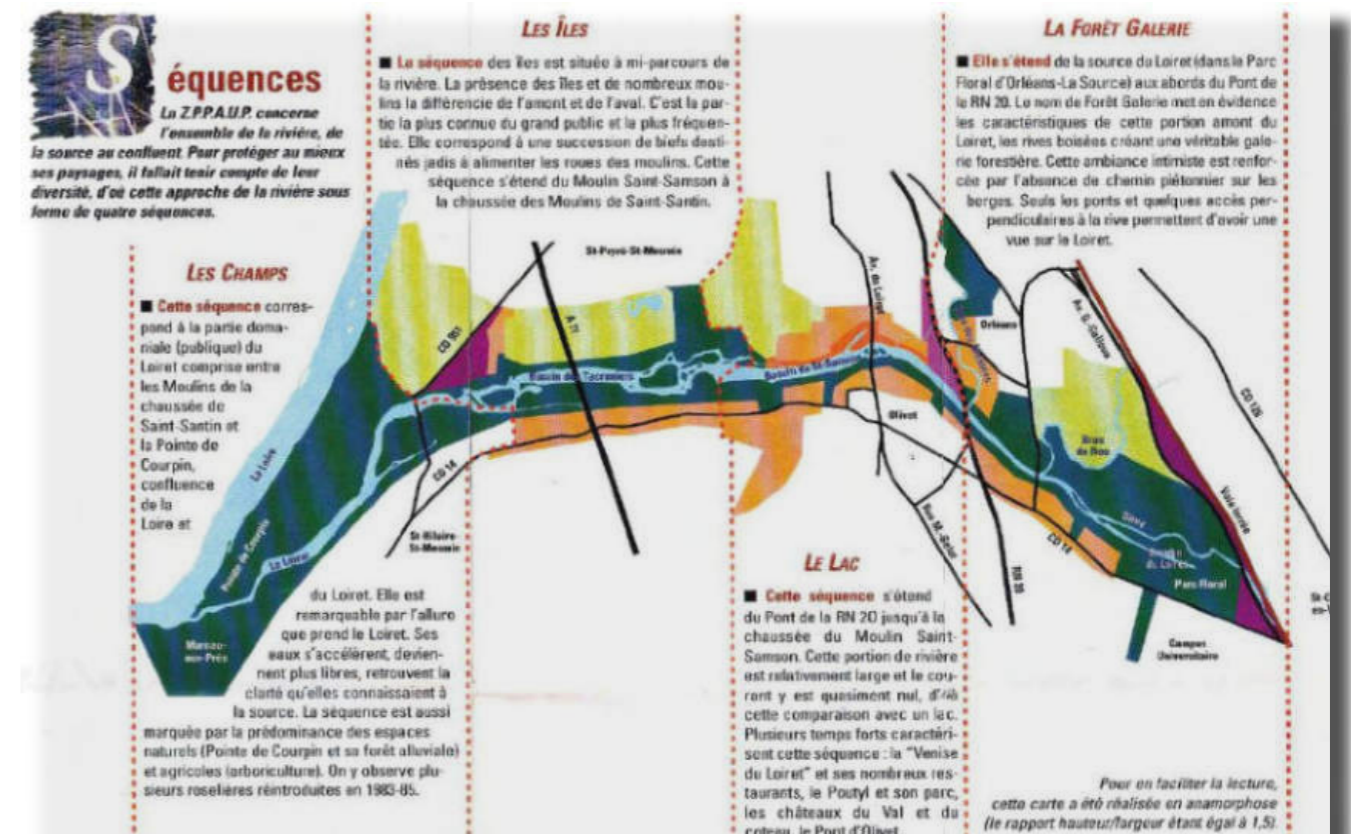
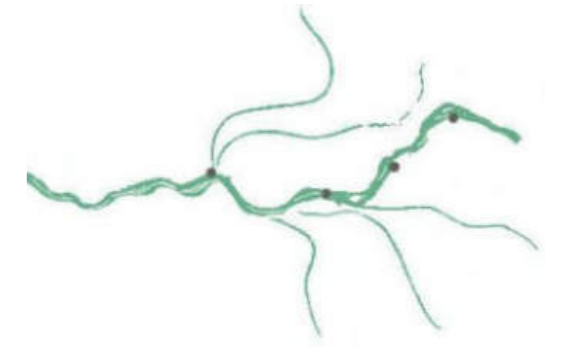
Le val du Loiret offre des paysages riches et diversifiés alternant séquences boisées, agricoles ou bâties. Au fil des siècles, chaque grande période d'occupation a laissé ses traces et participé à composer la richesse du paysage de cette rivière tel qu'on l'apprécie aujourd'hui et qui peut être rattachée à la V.U.E. par :

- l'agriculture avec ses hameaux et son architecture rurale ;
- les prémices de l'ère industrielle avec ses moulins ;
- l'implantation de châteaux et de leur parc, principalement en rive sud, à partir du XVIIe siècle
- Le développement à la « belle époque » des ports et de la « Venise du Loiret » avec son habitat sur pilotis et ses guinguettes.



### La SPR le Loiret

Le paysage original du val du Loiret offre des séquences variées dont les valeurs paysagères ont bien été identifiées au sein de la SPR (Site patrimonial remarquable) créée en 1995 pour assurer la préservation et la mise en valeur de ce site original aux portes de l'agglomération Orléanaise. La SPR Le Loiret reconnaît les éléments architecturaux, urbains et paysagers qui font la qualité et la singularité de ce paysage. Les séquences identifiées soulignent les ambiances paysagères variées : la forêt galerie, les parcs, les îles et les champs.



ZPPAUP Le Loiret : Principes généraux

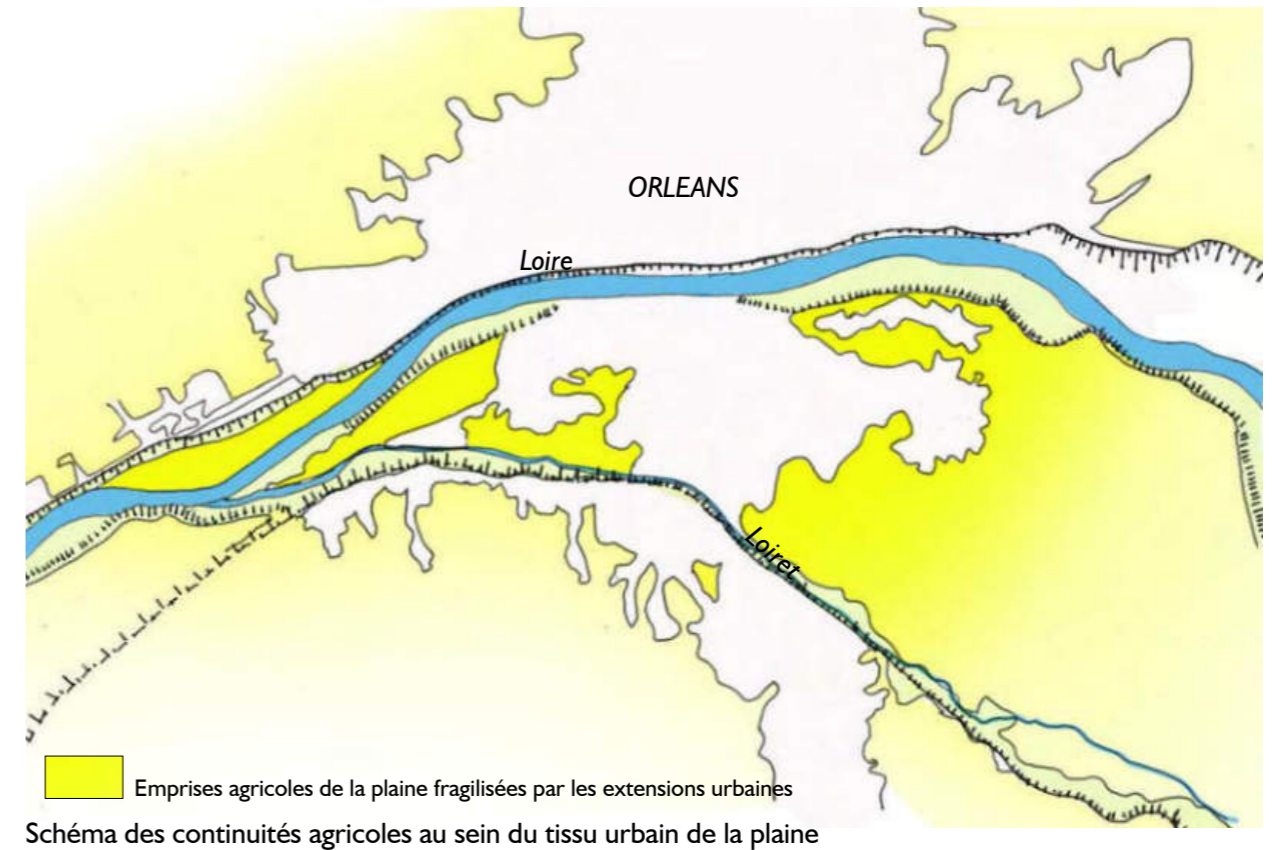
Source : <http://www.olivet.fr>

## E. Des continuités agricoles au coeur du tissu bâti

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

### I. Les paysages agricoles ouverts fragilisés par les extensions urbaines

La plaine agricole sur la rive gauche du Val offre un paysage ouvert où dominent les cultures maraîchères et horticoles et les nombreuses serres qui les accompagnent. Ces activités agricoles s'inscrivent dans la continuité des cultures anciennement implantées dans le lit majeur de la Loire qui profitaient des bonnes terres du val, du grand rayonnement commercial d'Orléans et de la proximité du marché parisien. Mais les espaces cultivés du val sont soumis à une forte pression de l'urbanisation : les surfaces agricoles diminuent ou sont morcelées à l'intérieur du tissu bâti, en particulier, dans les secteurs de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et les franges est et sud-est des emprises urbanisées de Orléans et Saint-Denis-en-Val. Ces espaces agricoles fragilisés représentent des respirations précieuses en contact avec le tissu bâti, et offrent un riche potentiel pour un développement agricole de proximité, support de vie, de production et de lien social.

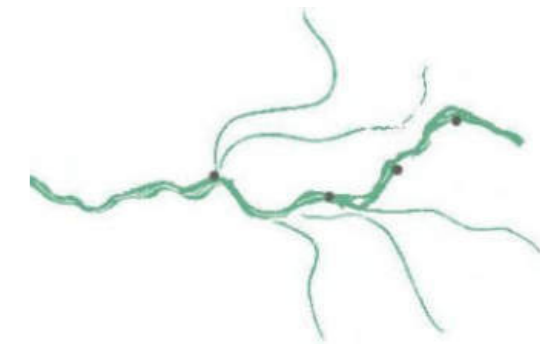


Les petites parcelles maraîchères renouant avec la coutume des jardins potagers dans la plaine orléanaise.



Les terres agricoles, qui occupaient la quasi-totalité de la plaine, sont remplacées par l'urbanisation croissante d'Orléans





## 2. Les paysages agricoles soignés des vergers

Sur la Pointe du Courpain à l'ouest de la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, et autour d'Olivet et Saint-Hilaire-de-Mesmin, les cultures fruitières déploient un motif de lignes régulières et ordonnées, qui se déforment et s'assouplissent au gré des mouvements de la topographie. Les parcelles de vignes imbriquées dans cette composition contribuent à composer ce paysage soigné. Ces filières ont également un caractère historique avec par exemple la poire d'Olivet et les AOC viticoles d'Orléans et d'Orléans-Cléry.



Le paysage régulier des cultures arboricoles sur la Pointe du Courpain



Parcelle de vignes imbriquée au bâti sur les pentes de la terrasse alluviale



Les vignes et vergers animent les pentes de la terrasse alluviale sud, à Mareau-aux-Prés



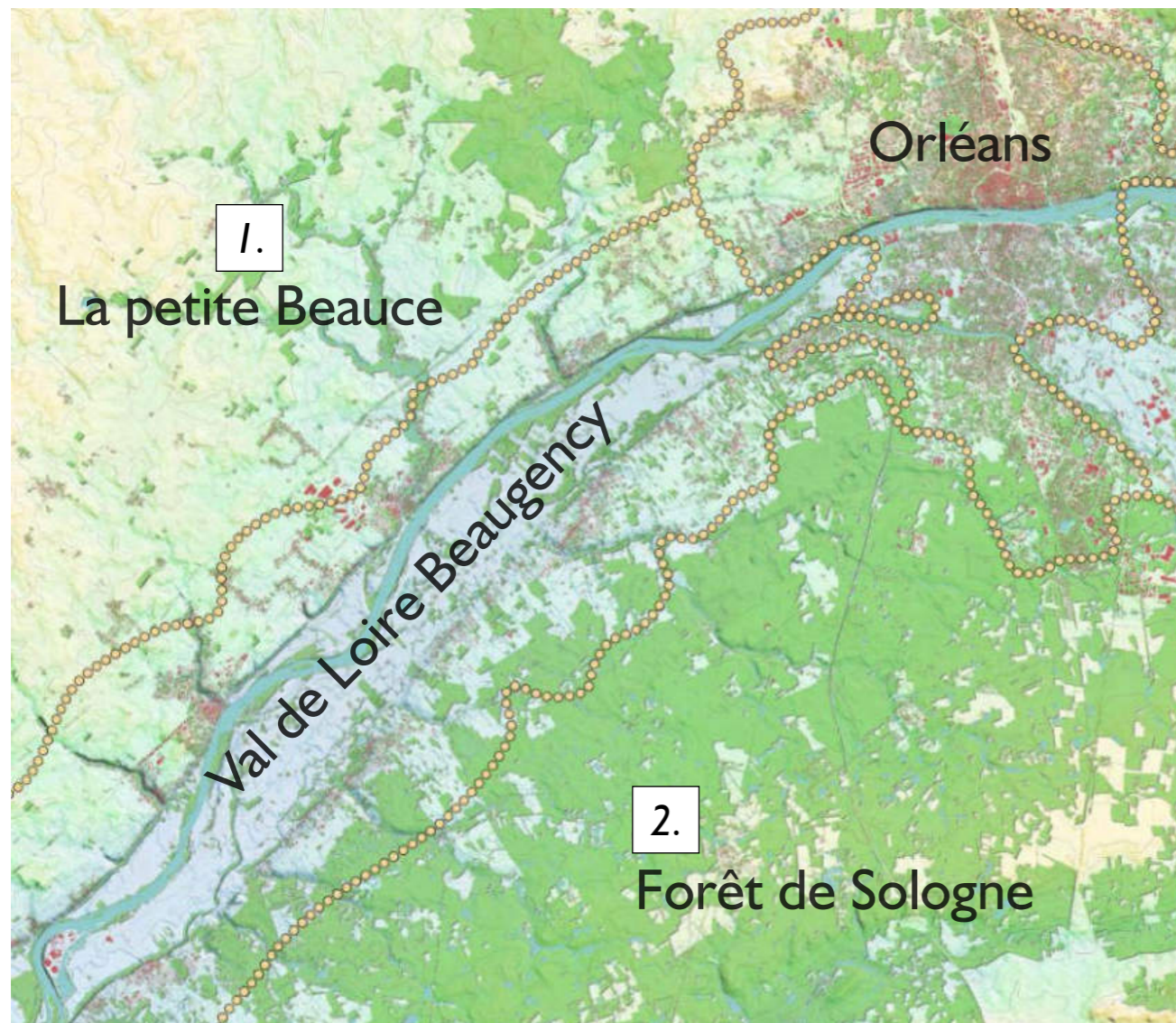
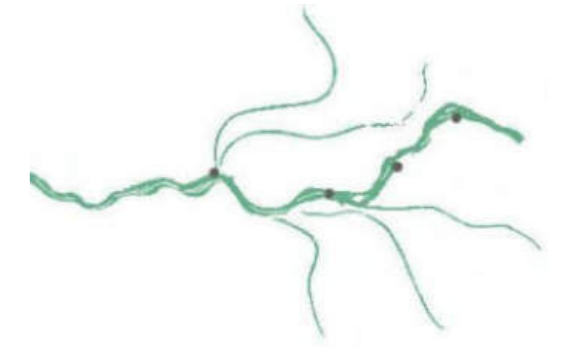
*Point de vue depuis le coteau nord sur la plaine, Baule.*

## Partie 2 : Le Val d'Orléans-Beaugency

### A. Un Val entre petite Beauce et Sologne

[Cartographie des structures paysagères]

Entre Orléans et Mer, deux paysages contrastés encadrent le Val : au nord, le vaste et lumineux plateau agricole de la Beauce offre ses horizons lointains ; au sud, le paysage sombre et forestier de la Sologne dessine la limite du val.



1.



La vaste ouverture aux horizons lointains du plateau beauceron, en rive nord du val

2.



L'horizon sombre et forestier de la Sologne cadre les hauteurs du val au sud

## B. Un Val étroit cadré par des coteaux asymétriques

[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]

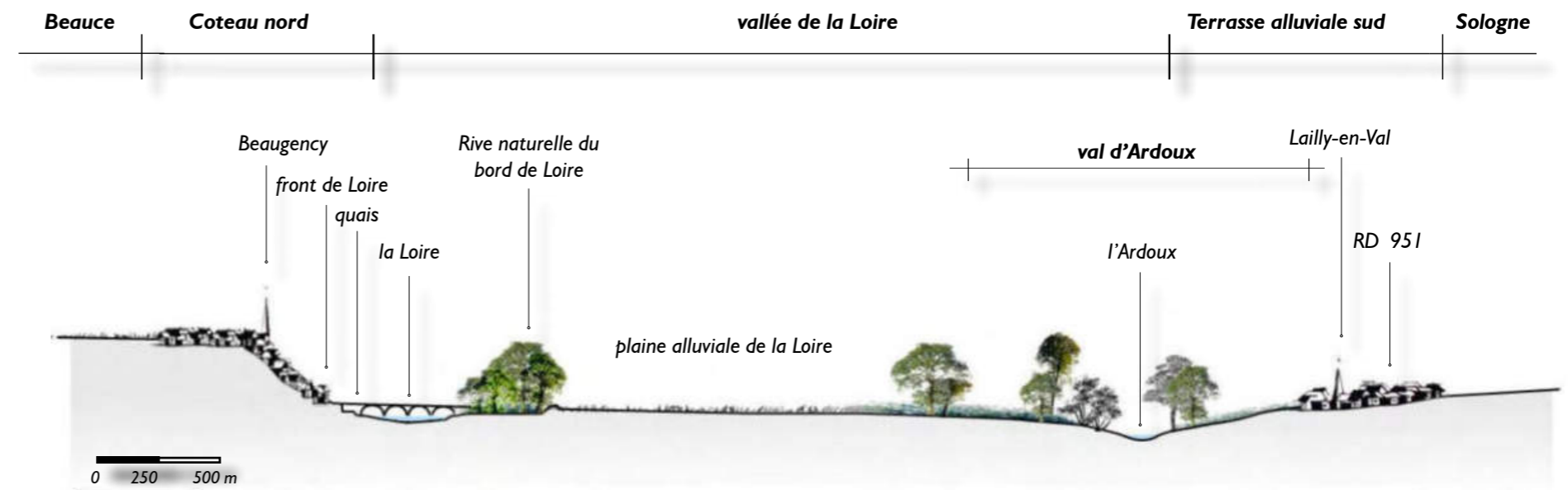
Sur cette séquence, le val forme un bande étroite d'environ 4km de large, cadrée par deux lignes de relief parallèles : le coteau marqué et proche du fleuve au nord, le relief doux et plus éloigné de la Loire de la terrasse alluviale au sud.

### 1. Le relief marqué du coteau nord, proche du fleuve


D'une hauteur d'environ 15 à 20 m, ce coteau abrupt dessine une limite franche sur la rive nord de la Loire. Les boisements occupent la majeure partie de ces coteaux. Cet écrin protecteur masque l'urbanisation hétérogène et préserve le paysage du val.

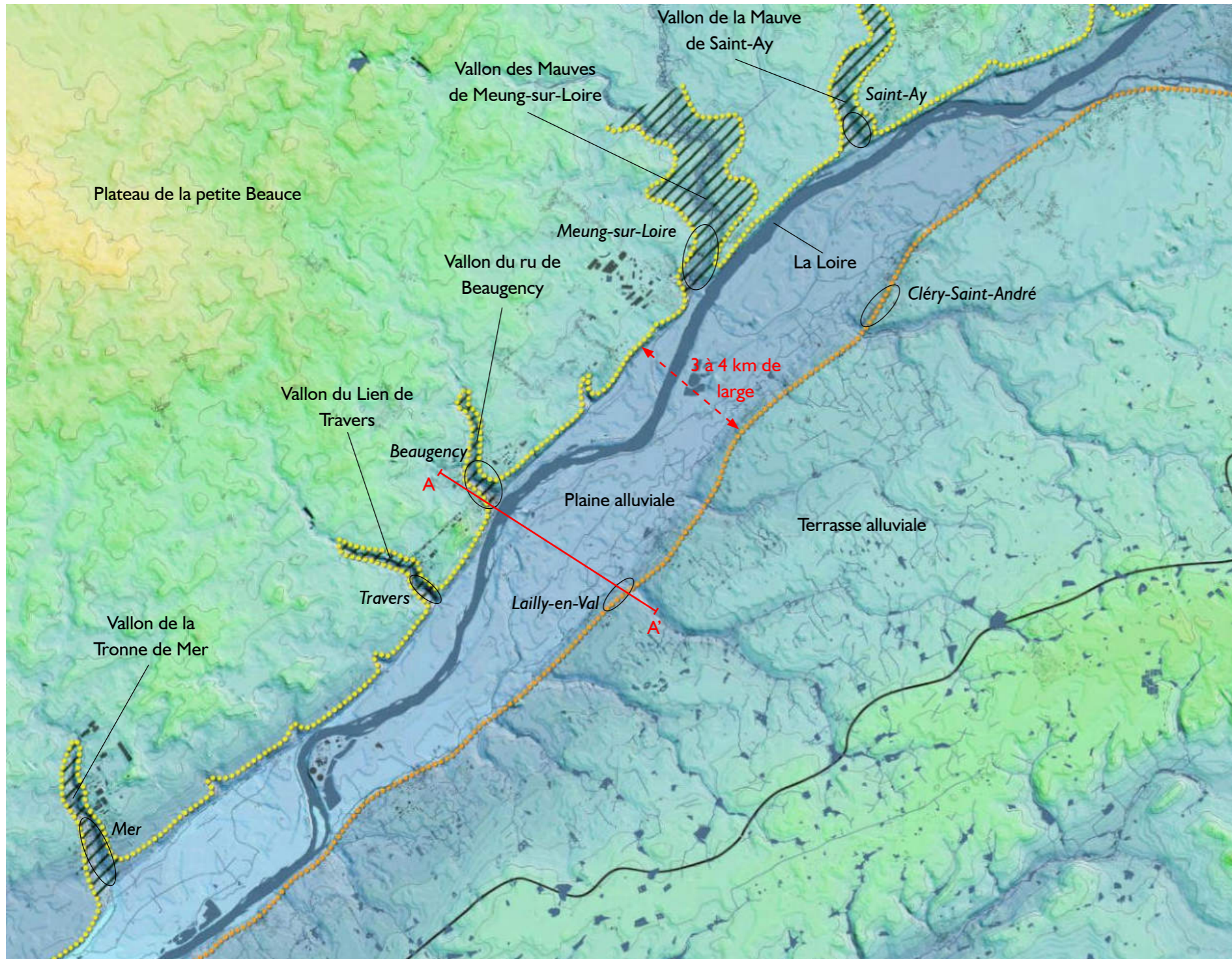
### 2. Au sud, le relief doux et éloigné de la terrasse alluviale

Au sud, le relief discret de la terrasse alluviale dessine une limite du Val moins franche. Ces pentes douces, montant de 5 à 7 m au-dessus du niveau de la plaine offrent un paysage composé, imbriquant étroitement les bourgs, implantés en rebord ou à mi-pente, aux boisements, prairies, cultures et cours d'eau des affluents qui descendent vers le val.

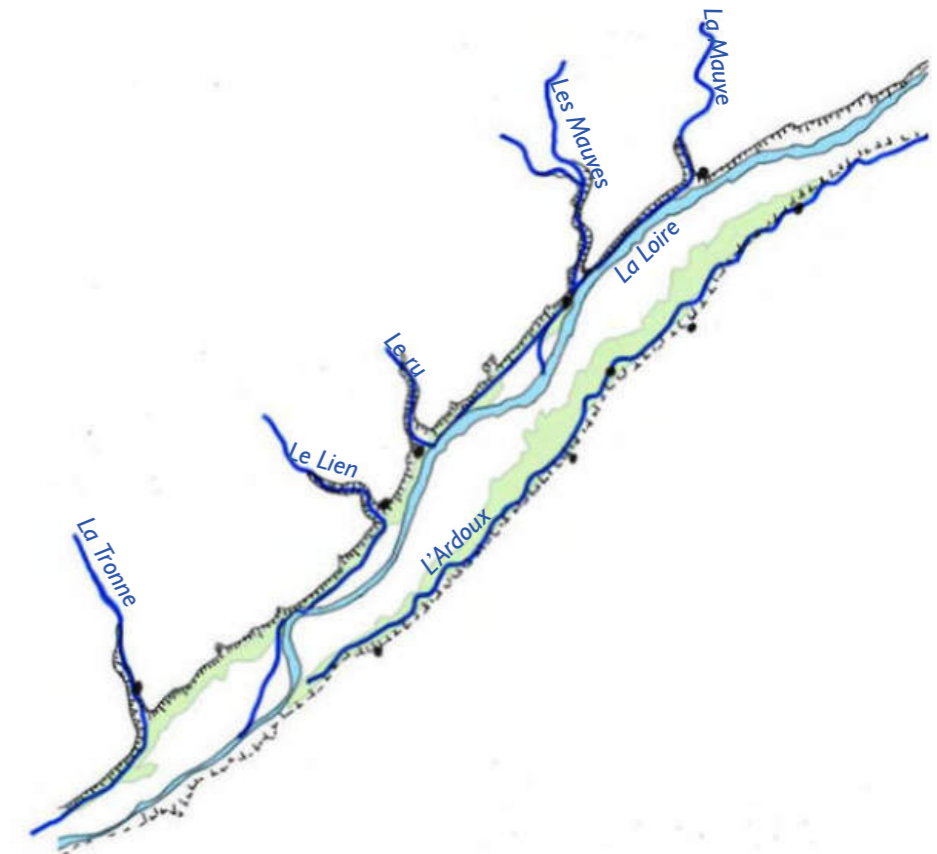
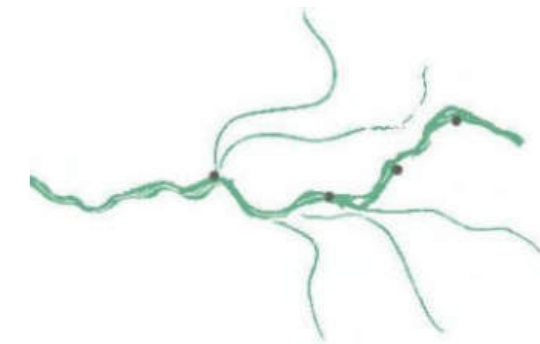


Coupe transversale schématique AA' de la vallée de la Loire à Beaugency

- Ligne de crête - coteau nord
- Rebord de terrasse au sud
-  Vallons



Carte géo-morphologique de Saint-Ay à Mer qui met en relief l'étréoussesse du Val sur cette séquence et la présence des vallons perpendiculaires sur le coteau nord.



### 3. Les vallons affluents perpendiculaires

Les affluents de la Loire en érodant le rebord du plateau beauceron, découpent ce coteau nord en constituant autant de petits vallons perpendiculaires au fleuve qui offrent des paysages plus intimes sur les pentes desquels se sont implantés les villages. On compte une demie douzaine de ces sites s'organisant au fil du coteau à la faveur des petits rus affluents : le vallon de la Mauve de Saint-Ay, le vallon des Mauves de Meung-sur-Loire, le vallon du ru de Beaugency, le vallon du Lien de Tavers, vallon de la Tronne de Mer.

#### 4. Le paysage des coteaux et des rebords de terrasse

Abrupts au nord et peu pentus au sud, les coteaux dessinent un val au profil asymétrique. Boisés sur une grande partie de cette séquence, ces reliefs forment un écrin autour du val. Cette épaisseur protectrice atténue l'impact des constructions sur les pentes, comme entre Tavers et Beaugency par exemple et participe à préserver le caractère rural du val. Ponctuellement, les boisements s'interrompent et laissent apparaître les silhouettes urbaines des sites bâtis remarquables comme à Meung-sur-Loire ou Beaugency, ou plus modestes comme à Baule. Ponctuellement, on retrouve en rive droite, d'autres petites emprises jardinées ou des traces d'anciens vergers qui occupent les pentes du coteau et redonnent à lire ce relief vif. En rive gauche, les boisements dominent la majeure partie des pentes de la terrasse. Les clochers des églises émergent au dessus de cette ligne boisée et signalent la présence des bourgs implantés sur le relief. Entre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Cléry-Saint-André, des parcelles de vignes et de vergers mettent en valeur la courbe subtile de ce relief et l'organisation précise de ces paysages.



Jardin mettant en scène les pentes du coteau nord à la Chapelle-Saint-Mesmin



Sur le site de Baule, l'imbrication du bâti, du végétal et de beaux ouvrages de soutènement maçonnés composent une séquence paysagère de grande qualité mettant en scène cette portion habitée du coteau. De petites parcelles de vergers et cultures vivrières au pied du relief, lui donnent un caractère jardiné et composent une transition de qualité entre coteau habité et plaine cultivée..



Paysage du petit coteau viticole en rive gauche proche de Mareau-aux-prés



Depuis la plaine alluviale, le coteau nord entièrement boisé forme l'horizon du Val. Seule la silhouette de l'église Notre-Dame de Beaugency ressort de cet écrin boisé compact.

## C. Un fleuve corseté par un manchon boisé

[Cartographie des structures paysagères]

### I. Le réseau hydrographique de la Loire, de ses affluents, des îles et des bancs de sable

Sur cette séquence, la Loire est presque entièrement enveloppée d'un manchon boisé, plus ou moins épais rendant le fleuve quasiment imperceptible dans le paysage du val malgré sa présence toute proche. Quelques belles ouvertures généreuses donnant à voir la Loire depuis ses rives sont préservées comme à Meung-sur-Loire.

Le profil tendu et étiré de la Loire, contraste avec les méandres de la séquence précédente et permet d'ouvrir des perspectives larges et lointaines lorsque les boisements alluviaux des îles et des rives s'éclaircissent. Les nombreux affluents de la Loire incisent les coteaux au nord et au sud et poursuivent leur cours en pied de

ces reliefs dans les dépressions latérales parallèles au fleuve. Le réseau des Mauves s'organise ainsi en pied du coteau nord, et le chevelu de l'Ardoux en rive sud.

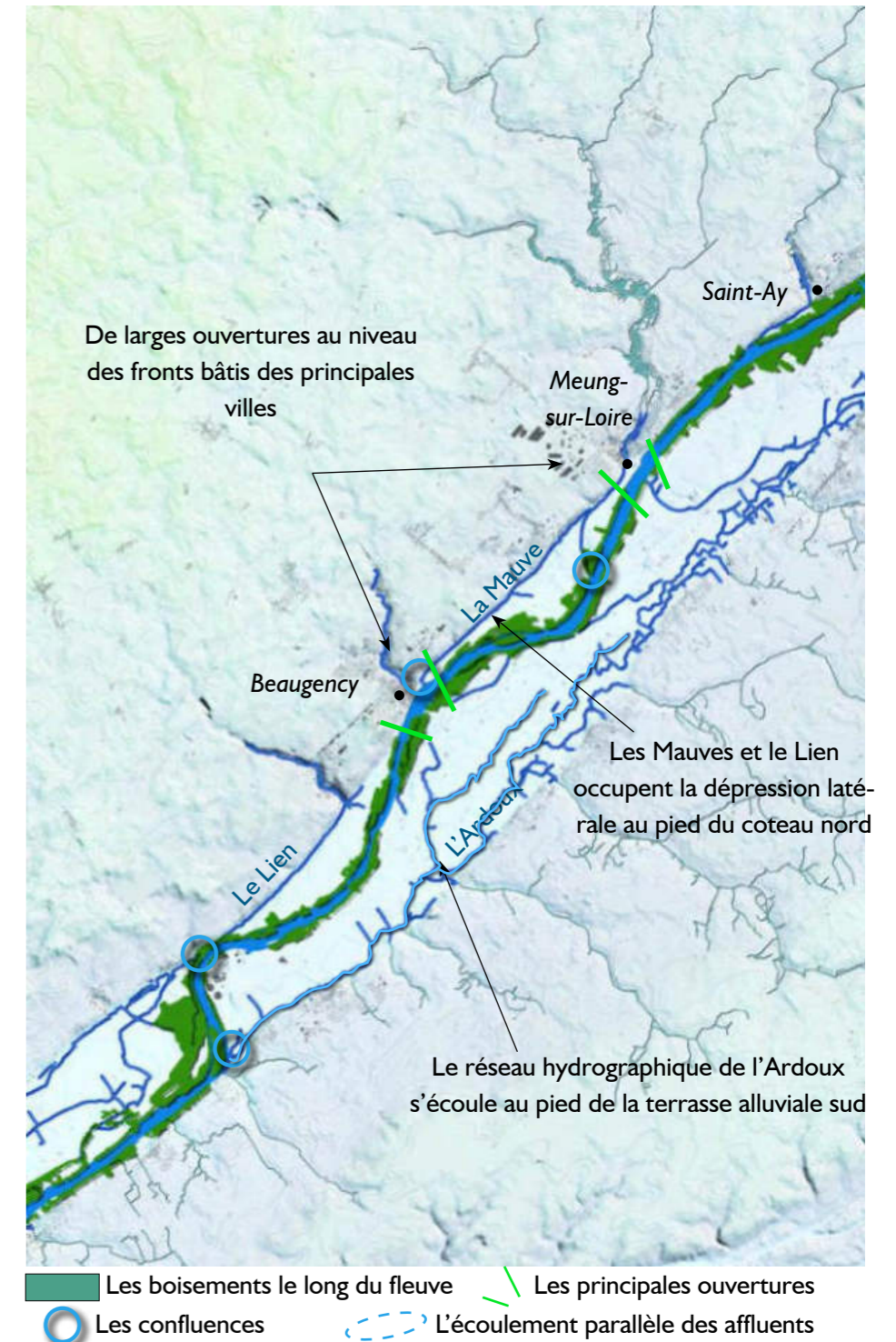
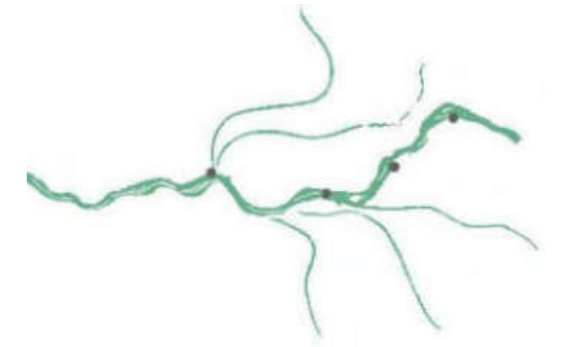
La présence de bancs de sables, d'îles à la végétation abondante, la préservation de l'état naturel de certaines séquences de la rive sud de la Loire, comme le secteur des Rives de Beaugency par exemple, font la valeur, la richesse paysagère et écologique de cette portion de la Loire en confortant sa dimension «naturelle» et «vivante». Mais sur certaines portions, cette végétation abondante referme les vues sur le fleuve.



Ouverture généreuse sur la Loire depuis le grand mail de platanes de Meung-sur-Loire



Les boisements sur les rives occultent les vues sur la Loire depuis la plaine agricole du val

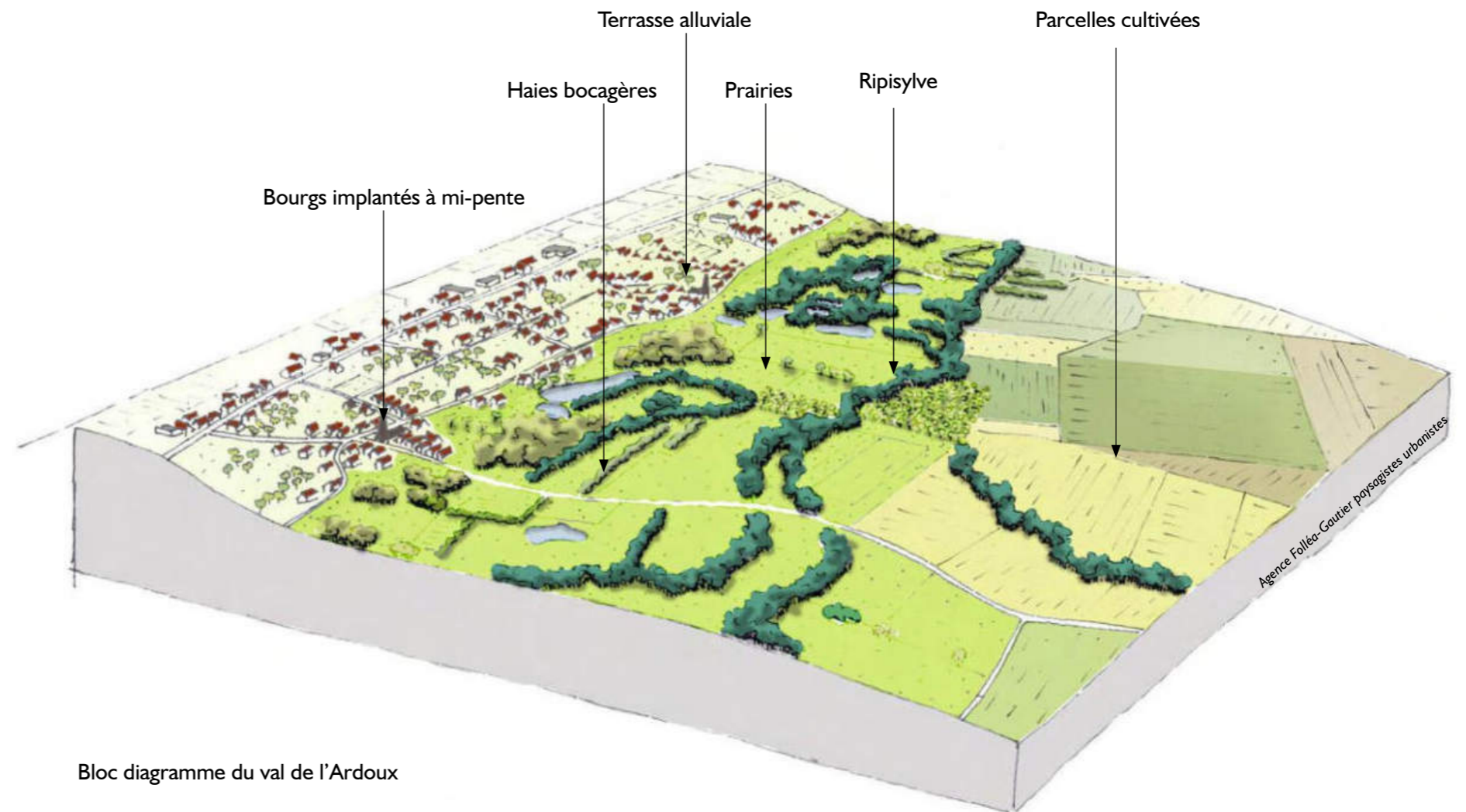


## D. Des paysages humides et bocagers des affluents parallèles à la Loire

[Cartographie des structures paysagères et de la V.U.E]

### Les paysages de bocages et de prairies

Au pied de la terrasse alluviale sud, l'Ardoux et ses multiples petits affluents forment un paysage singulier, composé de prairies bocagères et de zones humides. Ce val offre une ambiance arborée et plus intime contrastant avec l'ouverture de la plaine agricole. Il dessine un seuil, un paysage de transition, entre les pentes habitées de la terrasse sud et les espaces cultivés du val. En rive droite, les paysages humides des différents petits rus affluents parallèles à la Loire (les Mauves, le Lien, le Pisse-Vache, la Noue Gravelle), forment une fine épaisseur arborée en pied de coteau. Ils sont parfois accompagnés de prairies bocagères comme dans le secteur de la prairie en Accruaux en amont de Beaugency.

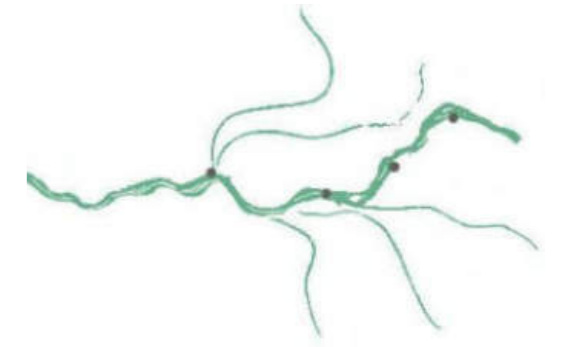


Bloc diagramme du val de l'Ardoux



## E. Une plaine agricole animée par la présence de structures végétales

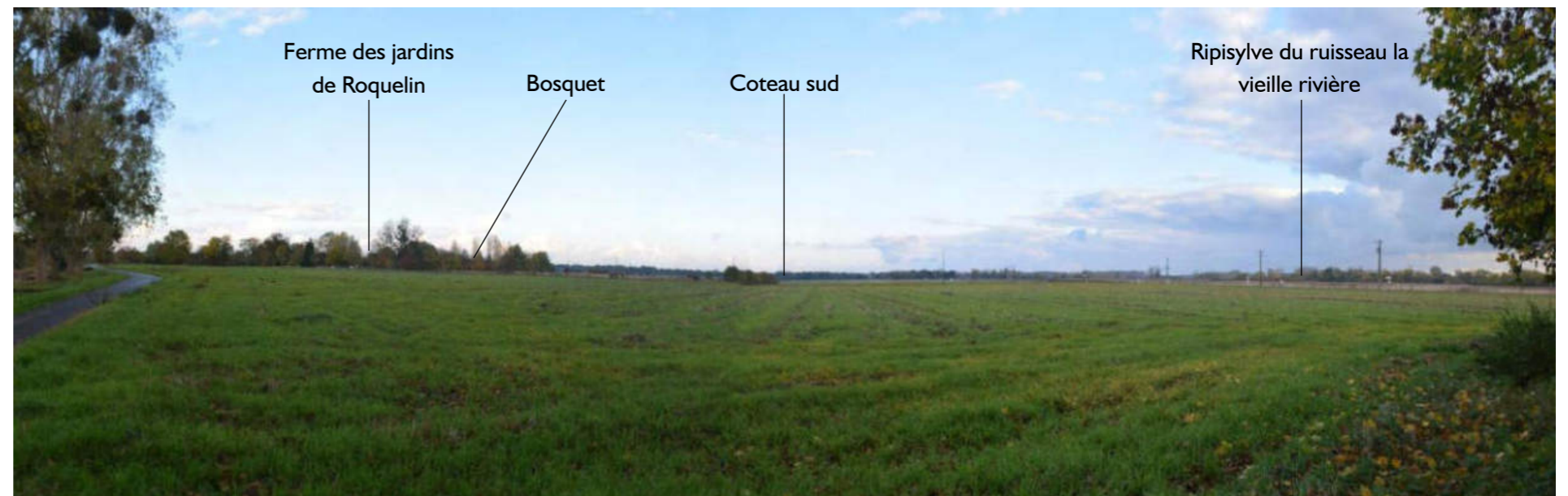
[Cartographie des structures paysagères et V.U.E.]



### I. La plaine agricole

Les cultures et prairies occupant le bombement médian de la plaine agricole offrent des espaces de respiration précieux entre les paysages plus fermés des bords du fleuve et des coteaux. Contraints en rive droite par le coteau proche du fleuve, ils sont plus vastes en rive gauche et donnent à lire le paysage du val et les éléments qui le composent.

De nombreuses structures végétales (bosquets, arbres isolés, ripisylve des rus affluents) offrent de la profondeur au paysage de la plaine en créant des plans successifs. Ces motifs paysagers animent les paysages agricoles du val et contribuent à sa qualité paysagère et écologique. Parfois ces structures végétales sont associées à des fermes ou ensembles bâtis isolés, ponctuant le paysage du val et participant à l'enrichir.



Plaine agricole depuis la rive gauche à Meung-sur-Loire :



Plaine agricole au pied de la terrasse alluviale à Cléry-Saint-André : la plaine alluviale de la rive gauche est entièrement occupée de grandes cultures formant un paysage ouvert et soigné, avec ponctuellement quelques petits boisements signalant les cours d'eau ou la présence d'une ferme

## F. Un patrimoine architectural et urbain implanté avec précision dans le relief du val

### I. L'urbanisation et les axes de circulation

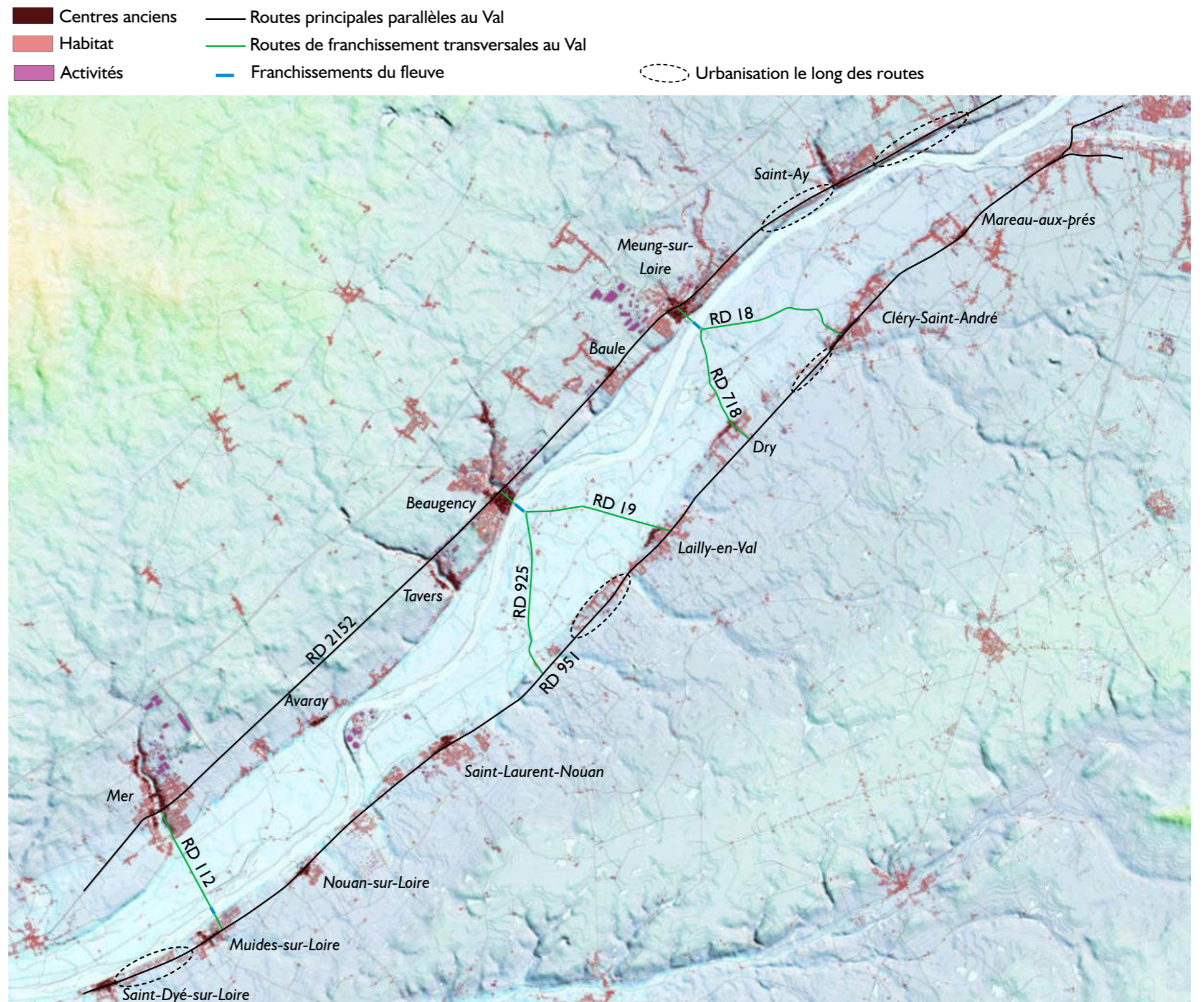
#### Les voies de circulation

Deux types d'axes de circulation structurent le territoire de cette séquence et ont servi de support au développement de l'urbanisation :

- Des voies principales parallèles au Val situées sur les hauteurs du coteau nord et de la terrasse sud : rive droite la RD 2152 dessert les bourgs de Saint-Ay, Meung-sur-Loire, Baule, Beaugency, Tavers et Mer. Sur la rive gauche, la RD 951 relie l'ensemble des bourgs depuis Saint-Hilaire-Saint-Mesmin jusqu'à Saint Dyé-sur-Loire, en passant par Mareau-aux-Prés, Cléry-Saint-André, Dry, Lailly-en-Val, Saint Laurent-des-Eaux, Nouan-sur-Loire, Muides-sur-Loire.
- Des routes transversales qui traversent le Val et permettent de rejoindre les points de franchissement du fleuve : Les RD 18 et RD 718 reliées au pont de Meung-sur-Loire depuis Cléry-Saint-André et Dry, les RD 19 et RD 925 qui convergent en rive sud vers le pont de Beaugency, la RD 112 reliant Muides-sur-Loire à Mer.

#### L'urbanisation

L'implantation historique des bourgs s'est organisée autour des points de franchissement du fleuve et sur les pentes des coteaux et de la terrasse. Les logiques d'implantation sur la rive gauche et la rive droite sont étroitement liées à la topographie du val.

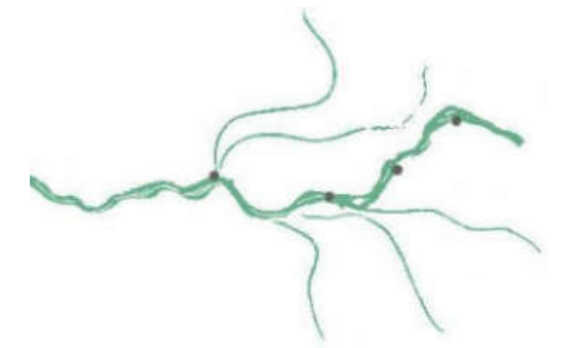


### L'urbanisation en rive droite dans les vallons perpendiculaires à la Loire

En rive droite, l'urbanisation s'est développée au sein des vallons perpendiculaires au fleuve. A partir d'un noyau urbain situé en rebord du coteau, ces villages se sont développés et organisés en s'inscrivant dans la topographie de ces talwegs. Il s'ensuit une forme urbaine linéaire, structurée selon un parcellaire en lanière concentrant le bâti autour d'une route à mi pente et orientant les jardins le long du cours d'eau. Ponctuellement, des vues sur le vallon se dégagent à la faveur de venelles perpendiculaires au ruisseau ou d'ouvertures depuis les ponts et passerelles.



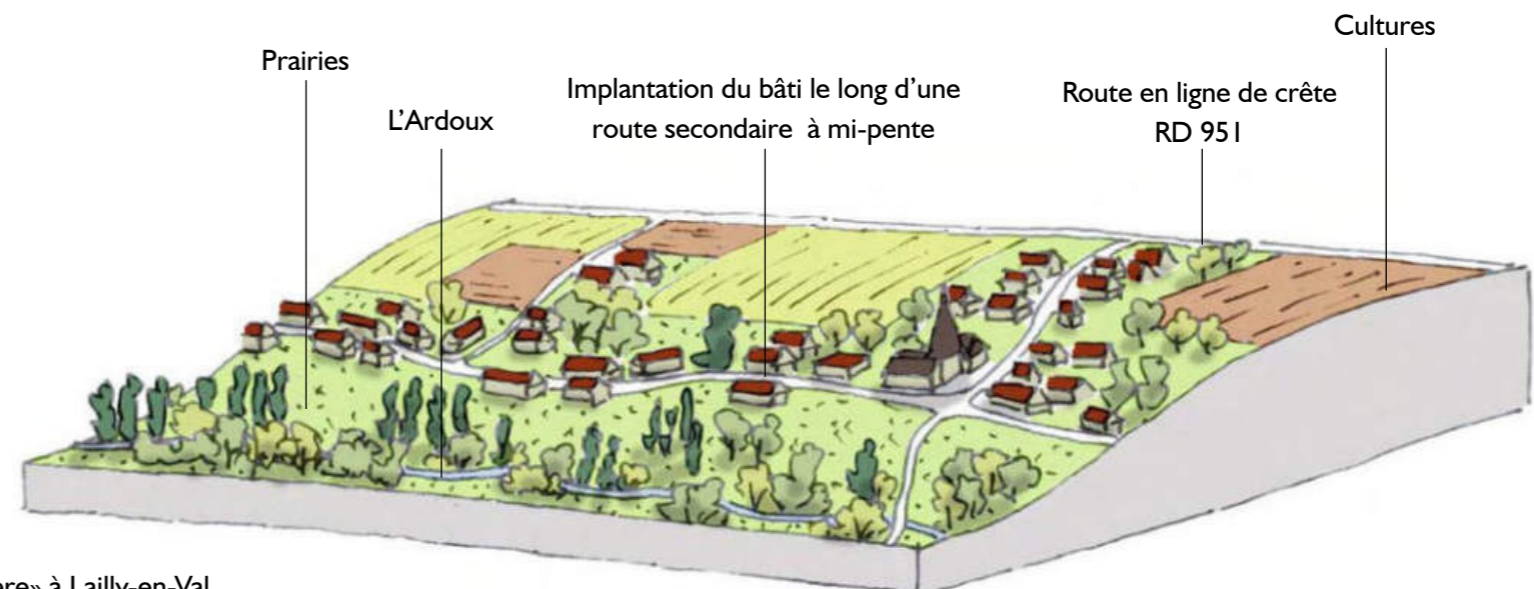
L'implantation du bâti dans le vallon perpendiculaire à la Mauve, à Beaugency



Coeur de ville Meung-sur-Loire

### L'urbanisation en rive gauche implantée régulièrement sur le rebord de terrasse

En rive gauche, les noyaux villageois se sont implantés régulièrement en rebord de coteau tous les 4-5 km. Ils se caractérisent par une urbanisation linéaire structurée autour de la route principale parallèle au fleuve, l'actuelle RD 951, ou pour certains (Dry, Saint André, Lailly-sur-Loire) autour de voies secondaires situées à mi-pente. Ces situations en hauteur offraient des points d'observation stratégiques et permettaient de mettre les habitations à l'abri des crues de la Loire tout en réservant les plus belles terres à l'agriculture.



Lieu-dit «La Trépinère» à Lailly-en-Val

## 2. Le patrimoine lié à la navigation et à la gestion des risques de crues

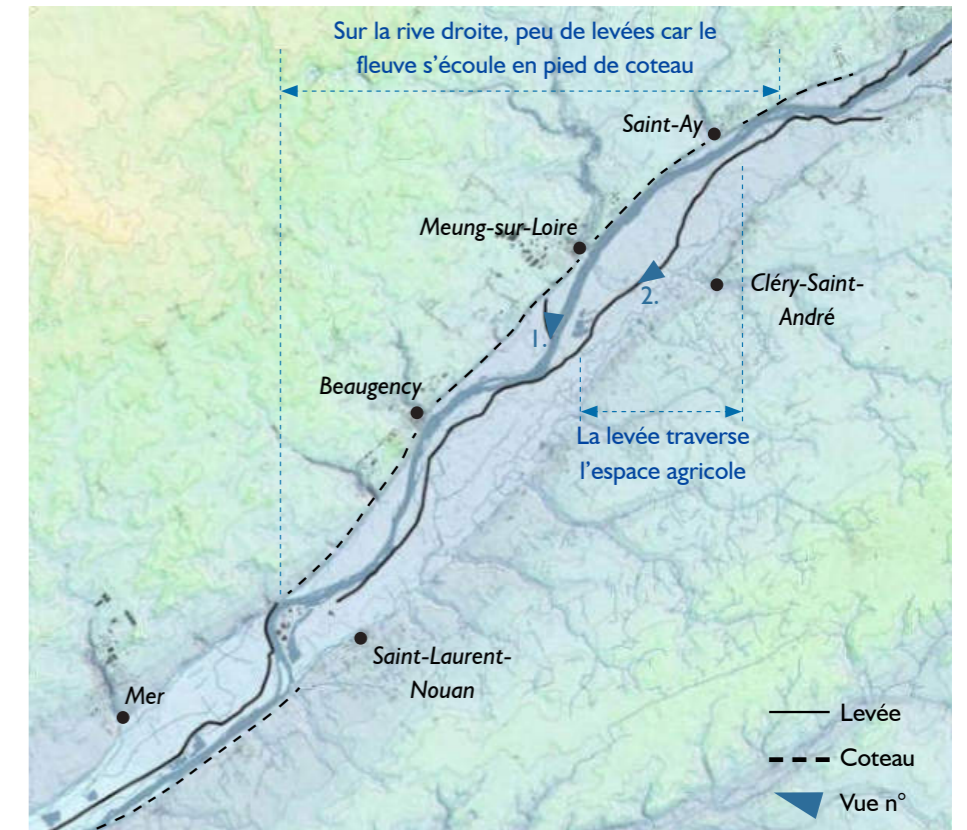
### 2.1 Les levées

Construites à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle dans ce secteur, elles sont un premier mur de défense contre les crues du fleuve. Les levées sont principalement présentes sur la rive gauche du fleuve entre Orléans et Beaugency, le coteau de la rive droite servant de défense naturelle. Sur cette séquence, elles constituent de longs linéaires traversant des espaces cultivés et proposant, par les chemins et routes tracés sur leurs sommets, de véritables promontoires sur lesquels l'ensemble des paysages du Val (coteaux, plaine agricole, la Loire,...) s'offre à la contemplation.

Certaines séquences, comme le site des rives de Beaugency, où la levée est implantée plus proche du fleuve, sont gérées en espace naturel.



Vue n°2 : Des paysages cultivés s'étendent de part et d'autre de la levée : peu d'indice aide à repérer les terrains situés dans la zone soumise aux crues.



Vue n°1 : Depuis la levée s'ouvrent les paysages du Val : d'un côté, l'ouverture sur la confluence de la mauve avec la Loire et ses berges arborées et de l'autre, la plaine agricole qui s'étend jusqu'au coteau habité de Baule.

## 2.2 Les accroches au fleuve

Meung-sur-Loire et Beaugency furent deux ports importants. De nombreux équipements marquants tels que les cales, quais et rampes de mise à l'eau entièrement pavés, les perrés, et la vaste esplanade plantée de Meung-sur-Loire témoignent de cette époque.

Plage de Fourneau :



L'accès à la plage de Fourneau est marqué par une rampe pavée qui témoigne du rapport à la Loire navigable

Meung-sur-Loire :



Même si il n'est pas autant marqué que dans certaines villes du Val de Loire, le port de Meung-sur-Loire possède des ouvrages remarquables liés à la navigation comme cette grève pavée et ce mur en pierre.

Meung-sur-Loire :



Beaugency :



Le port de Beaugency est sans conteste le plus spectaculaire de cette séquence, se dotant d'un ensemble d'ouvrage de belle facture (quais, perrés, escaliers,...)

Beaugency :



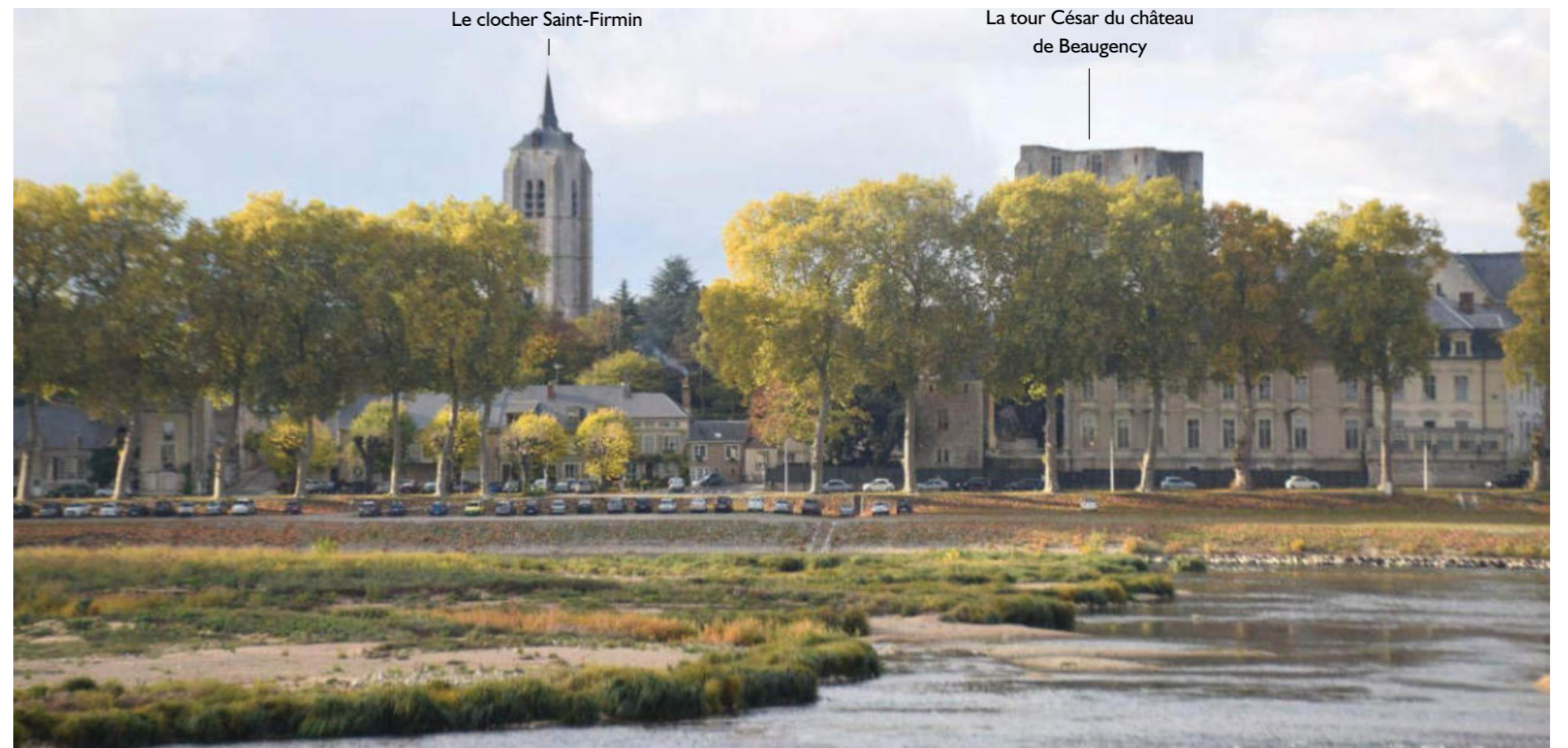
### 3. Le patrimoine bâti

#### 3.1 Les villes silhouettes sur la Loire

Sur cette séquence, les centres anciens de Meung-sur-Loire et Beaugency forment des ensembles urbains compacts s'organisant finement sur les pentes du coteau nord. Leurs silhouettes remarquables, dominées par les églises et châteaux, offrent un paysage pittoresque qui se dévoile depuis les bords de Loire.



Silhouette de Meung-sur-Loire depuis la rive gauche



Silhouette de Beaugency depuis la rive gauche

### 3.2 Les châteaux, les manoirs ou maisons seigneuriales

qui font la renommée du Val de Loire, par leur architecture, leur nombre, leur mise en scène sur la Loire et qui sont indissociables :

- des perspectives et des allées plantées liées aux châteaux
- des parcs et jardins d'exception

Le château de Meung-sur-Loire :

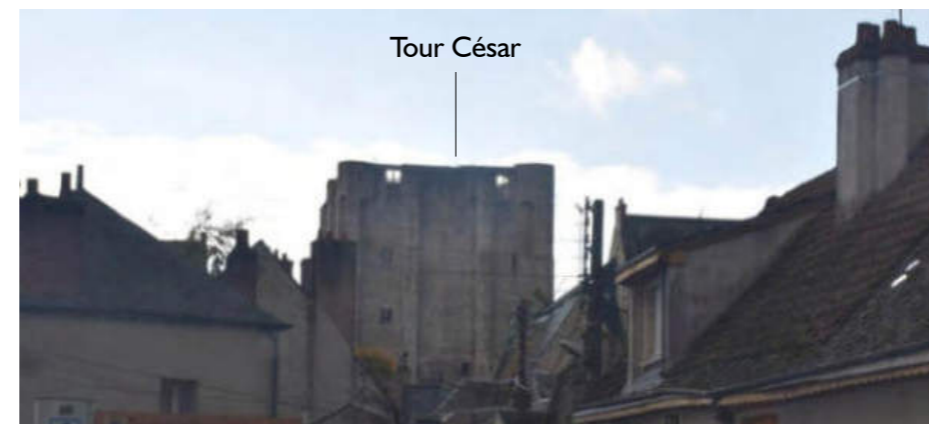
Construit à partir du XII<sup>ème</sup> siècle, le château de Meung-sur-Loire est un monument emblématique de cette séquence du Val. Il possède un très grand parc avec une perspective ouverte sur la vallée.



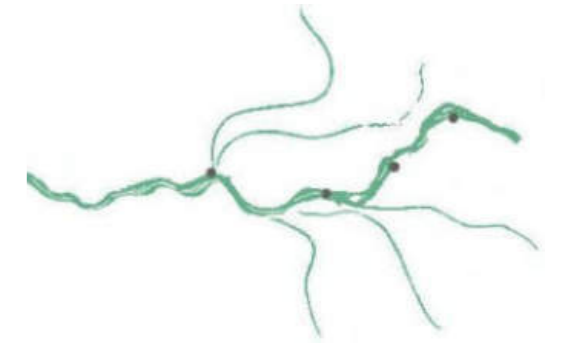
Le château et la grande allée plantée qui traverse le parc

Le château Dunois de Beaugency :

A flanc de coteau, sur un éperon calcaire délimité par la Loire et le ru qui traverse la ville, il est implanté au cœur d'un ensemble de monuments classés Monument Historique (Notre-Dame de Beaugency, la Tour César, l'église Saint-Firmin,...)



Le château Dunois de Beaugency



D'autres châteaux sont implantés dans le Val sur le rebord du coteau nord, et sur la terrasse alluviale. Si leur position reste moins emblématique, ils représentent néanmoins un patrimoine bâti de grande qualité



Le château de Fontpertuis à Lailly-en-Val



Le château Mardereau à Cléry-Saint-André

### 3.3 Les abbayes et les églises dont la silhouette est un repère dans le paysage

L'Église Notre-Dame-de-Beaugency et la Collégiale Saint-Lyphard de Meung-sur-Loire, intégrées au tissu bâti sont des éléments emblématiques et valorisent la silhouette urbaine de ces deux bourgs. Construites à flanc de coteau, elles sont bien perceptibles dans le paysage du val.

Installée sur le rebord de la petite terrasse alluviale au sud de la Loire, la silhouette de la basilique de Notre-Dame-de-Cléry domine la vallée de la Loire jusqu'à Meung-sur-Loire au nord et le territoire de la Sologne, au sud. Dans ce paysage plat où les dénivellations sont subtiles, la basilique s'impose comme un monument repère. C'est depuis les routes qu'elle se révèle le plus, notamment la RD951 et la RD 18 qui convergent vers Cléry-Saint-André.

Les clochers des églises de Saint-Ay, Baule et Tavers, implantées sur le coteau nord, et de Lailly-en-Val et Dry en rebord de la terrasse alluviale sud se détachent des masses boisées occupant les pentes et constituent aussi des points de repère depuis la plaine.



Eglise Saint-Aignan à Baule



La collégiale Saint-Lyphard, monument emblématique de la silhouette de Meung-sur-Loire



Notre-Dame de Beaugency, point de repère depuis le val

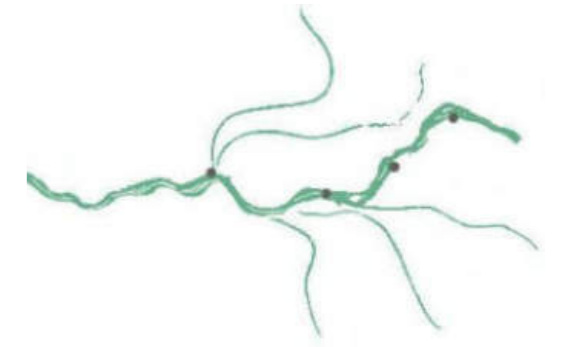


La silhouette imposante de Notre-Dame de Cléry domine la terrasse alluviale sur la rive sud du val



### 3.4 Les moulins

A partir du XIIe siècle, de nombreux moulins hydrauliques furent établis à Meung-sur-Loire, profitant des différents bras des Mauves, affluents de la Loire. Certains sont encore visibles aujourd'hui : Mabray, Saint Pierre, La Fontaine, Deux Roues, Clan, Moulin Neuf, La Nivelle, Les Marais, Le Coutelet. Si ces constructions n'ont pas toutes été restaurées, elles constituent néanmoins un patrimoine bâti remarquable, témoin des activités (meunerie, tannerie,...) qui ont contribué à la prospérité de la ville de Meung.

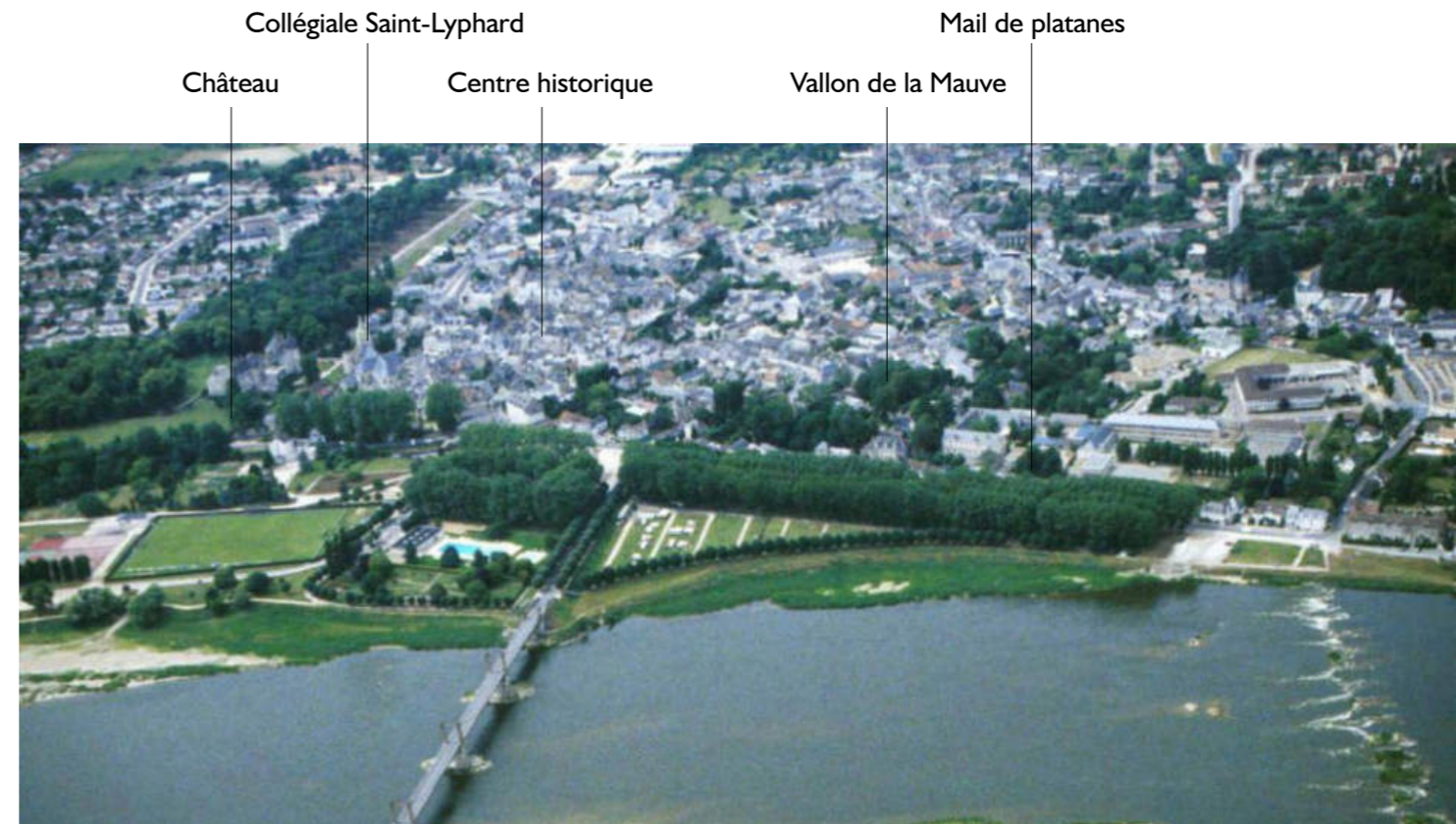


Les anciens moulins, patrimoine lié à l'eau, sont encore visibles le long de la Mauve à Meung-sur-Loire

**3.5 Les cœurs de villes et de villages**, sites d'implantations historiques au tissu urbain compact, regroupant les composantes majeures de la commune : mairie, église, place, commerces...

Meung-sur-Loire, Beaugency et Cléry-Saint-André sont les principales communes dont les cœurs de ville sont organisés autour d'éléments de patrimoine majeurs (Châteaux, églises, basiliques). Le réseau des rus et canaux traversant Beaugency et Meung lié au réseau hydrographique des Mauves, de la Loire et tous les ouvrages qui y sont liés (quais, passerelles, moulins,...), constituent un important patrimoine urbain, architectural et paysager qui participe à la qualité et à l'identité de ces sites.

Saint-Ay, sur la rive droite, Lailly-en-Val, Dry et Mareau-aux-Prés sur la rive gauche constituent également des centralités de qualité par leur implantation précise dans le relief du val et leur patrimoine bâti.



Le coeur de ville de Meung-sur-Loire, établi en balcon sur la Loire, rassemble le front bâti accompagné de son alignement d'arbre, le château et son parc, la collégiale et le centre historique avec ses nombreux commerces, places et son tissu bâti compact



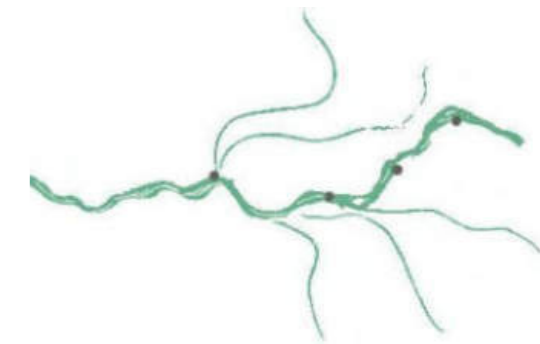
Un patrimoine architectural de qualité dans le centre historique de Meung-sur-Loire, témoin du modèle de construction ligérien.



Des espaces publics soignés et conviviaux à Beaugency avec un traitement des rues et placettes en matériaux et mobilier urbain qualitatif



La forme urbaine dense, compacte et linéaire de Cléry-Saint-André qui s'organise sur le rebord de la terrasse alluviale le long de la RD951



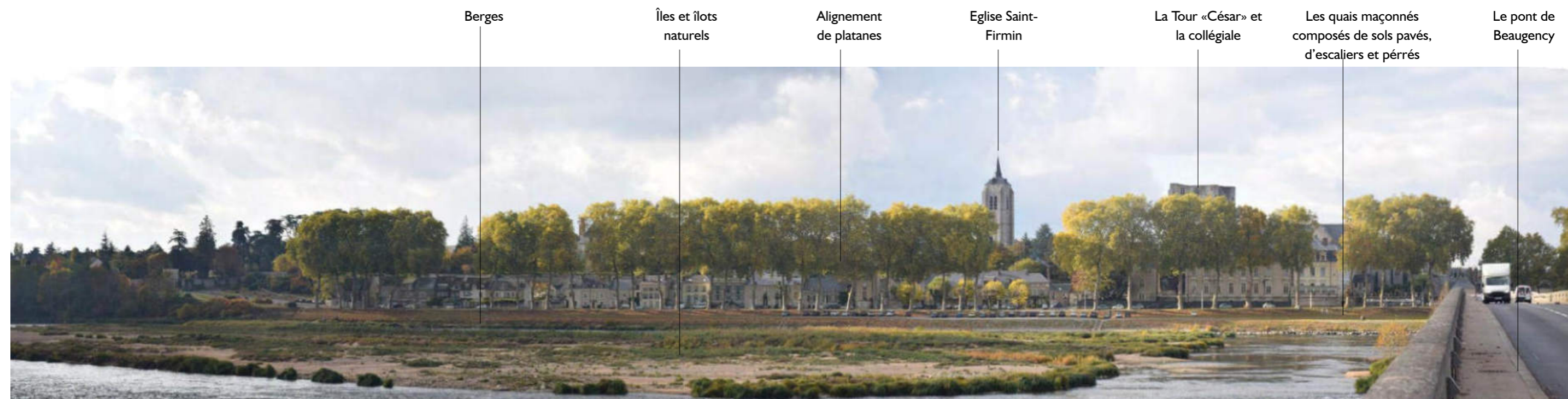
### 3.6 Les fronts bâtis alignés en bord de Loire.

Directement liés à une ville ou un hameau indépendant, ces fronts bâtis constituent les ports de la Loire. Les constructions de faible hauteur (en général R+1) sont contigües et forment un ensemble homogène bien visible depuis la Loire. Meung-sur-Loire et Beaugency sont les principaux front bâtis de cette séquence. Leurs façades régulières et ordonnées, révélant encore l'organisation d'origine des villes historiques, les éléments d'accroches à la Loire, les alignements de platanes le long des quais, font la valeur de ces ensembles bâtis emblématiques du Val de Loire.



Front bâti de Meung-sur-Loire

- Esplanade avec alignement de platanes
- Alignement des façades
- Grève pavée
- Restaurant-hôtel  
Ancien relais des postes  
«Le Relais Louis XI»
- Berges



Front bâti de Beaugency

- Berges
- Îles et îlots naturels
- Alignement de platanes
- Eglise Saint-Firmin
- La Tour «César» et la collégiale
- Les quais maçonnés composés de sols pavés, d'escaliers et perrés
- Le pont de Beaugency

**3.7 Les plantations en alignement** liées à un patrimoine bâti ou naturel (perspectives de châteaux, quais et front bâtis, allées ou routes de bord de Loire).

Le mail de l'esplanade de Meung-sur-Loire organisé en quatre alignements parallèles de platanes contribue pleinement à la qualité de cette séquence urbaine, à l'accroche au fleuve et à l'organisation d'un espace public de qualité en bord de Loire. Il constitue un élément majeur de la VUE.

A Beaugency, l'alignement de platanes sur les quais accompagne la façade urbaine et participe à la composition d'un front bâti de qualité.

Les alignements de tilleuls des promenades du grands et petit mails, soulignant les anciens fossés de la ville, dessinent un seuil arboré remarquable, mettant en scène cette séquence d'entrée de la ville de Beaugency.



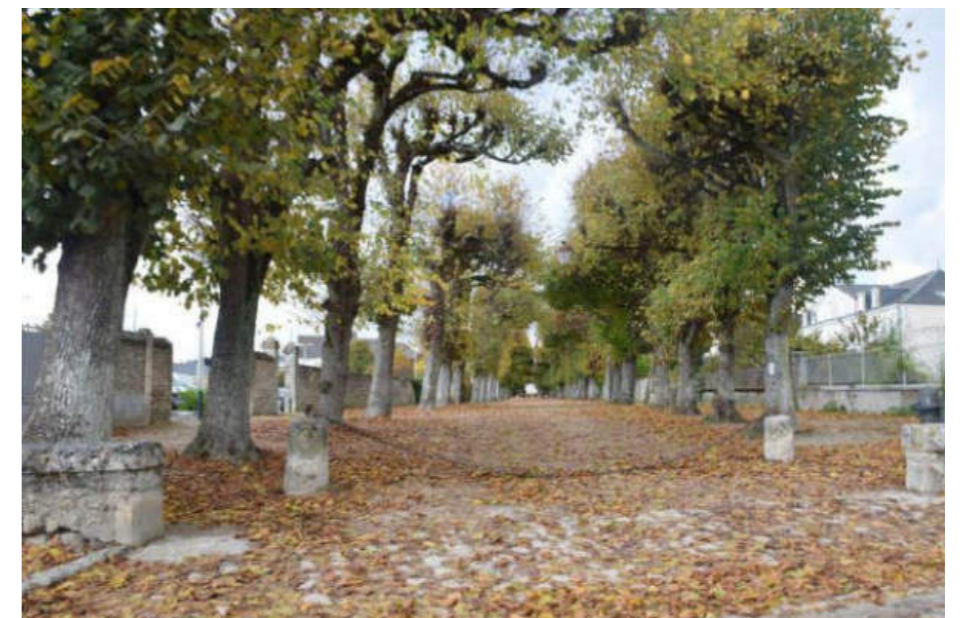
Point de vue depuis le mail d'où se dégage de grandes perspectives et ouvertures sur la Loire.



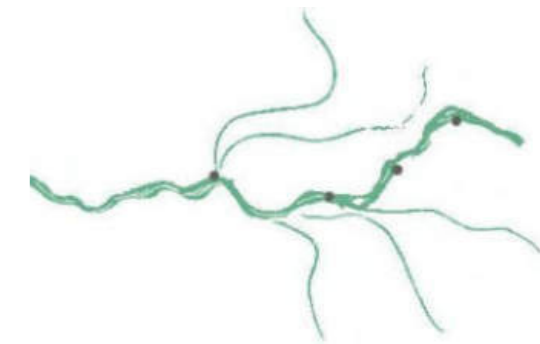
Depuis le pont, l'alignement de platanes s'impose devant la façade urbaine



Un alignement de tilleuls prolonge la perspective dans la continuité du pont suspendu à Meung-sur-Loire



La grande allée plantée de tilleuls à Beaugency



**3.8 Les ponts** qui mettent en scène un patrimoine bâti (château, front bâti, église, coeur de ville).

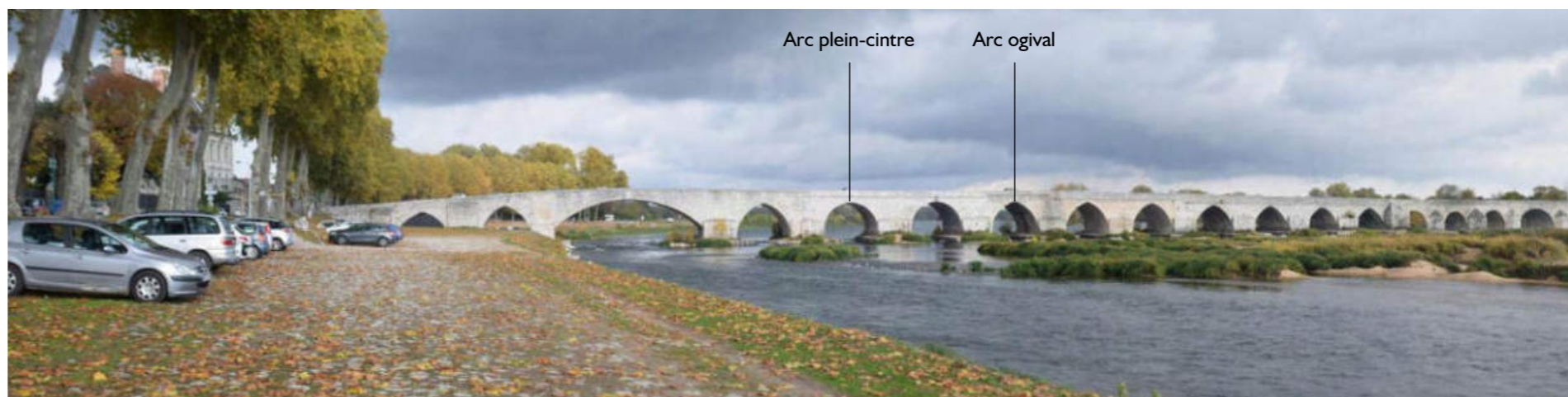
Trois ponts se retrouvent sur cette séquence du Val. Face à Meung-sur-Loire, à Beaugency et à Muides-sur-Loire, ils sont des éléments majeurs de la VUE. Ces trois ouvrages marquent de très anciens points de franchissement de la Loire. Dans le cas de Meung-sur-Loire et Beaugency, ils mettent en scène les entrées de ville, les silhouettes urbaines et les fronts bâtis. Même si d'aspect et de qualité différents, chacun de ces ponts présente une architecture et un procédé constructif remarquable : pont suspendu à Meung-sur-loire, pont en maçonnerie reposant sur une série d'arches à Beaugency, pont en béton armé à Muides-sur-Loire.



Pont de Muides-sur-Loire : Construit au XIXe siècle, il permet de franchir la Loire à Mer, de rejoindre la rive gauche, la commune de Muides puis le château de Chambord



Pont de Meung-sur-Loire : Pont suspendu dont l'axe est prolongé par un alignement de tilleuls jusqu'au front bâti de la ville en rive droite



Pont de Beaugency : Directement lié au centre historique de la ville. Son architecture constituée d'arcs plein cintres et d'arcs brisés est un élément de patrimoine remarquable dans le Val

**3.9 Les fermes isolées** remarquables par leur implantation liée à la topographie ou leur caractère soigné et entretenu.

De nombreuses fermes jalonnent la plaine agricole. Même si ces constructions ne présentent pas toutes la même qualité architecturale ou de réhabilitation, elles constituent néanmoins des éléments remarquables du paysage du val. Seuls ensembles bâtis au sein des espaces cultivés, elles sont implantées régulièrement le long des rus, tous les 1 à 2km, sur de petits ressauts de relief liés au cours d'eau. Ces ponctuations servent de points de repère dans l'espace dégagé de la plaine et contribuent avec les structures végétales qui les accompagnent à animer ce vaste espace agricole. Le caractère soigné et bien entretenu de leurs abords valorise ces ensembles bâtis.



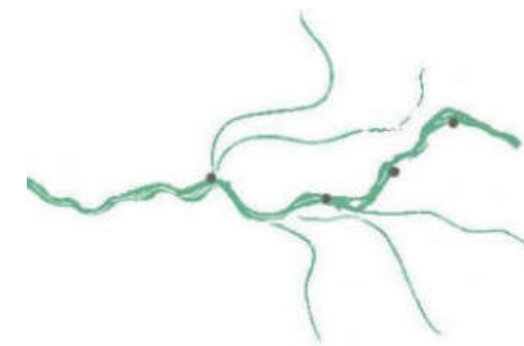
Les fermes sur la plaine agricole ouverte en rive gauche accompagnées de haie arborées contribuent à animer le paysage ouvert de cette portion du val



Cette belle ferme implantée en pied du coteau nord, l'écrin boisé et le verger qui l'accompagne forment un ensemble patrimonial remarquable en amont de Beaugency



Cette ferme représente le patrimoine rural implanté dans le val entre Dry et Cléry-Saint-André




## 2 // *Les dynamiques d'évolution*


---


# Les dynamiques d'évolution


## Les dynamiques urbaines :


- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.

 Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.


 L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.


 Les coupures vertes menacées le long des routes

 Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

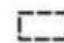
## Des fermetures des paysages par un développement végétal :


 Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.

 Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)

 Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve


## Périmètre Unesco :

 Zone tampon

 Zone coeur

## Une dégradation des éléments du patrimoine :


- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable


 Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)


 Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E


## Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

 Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans les cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

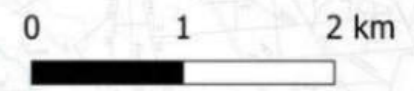
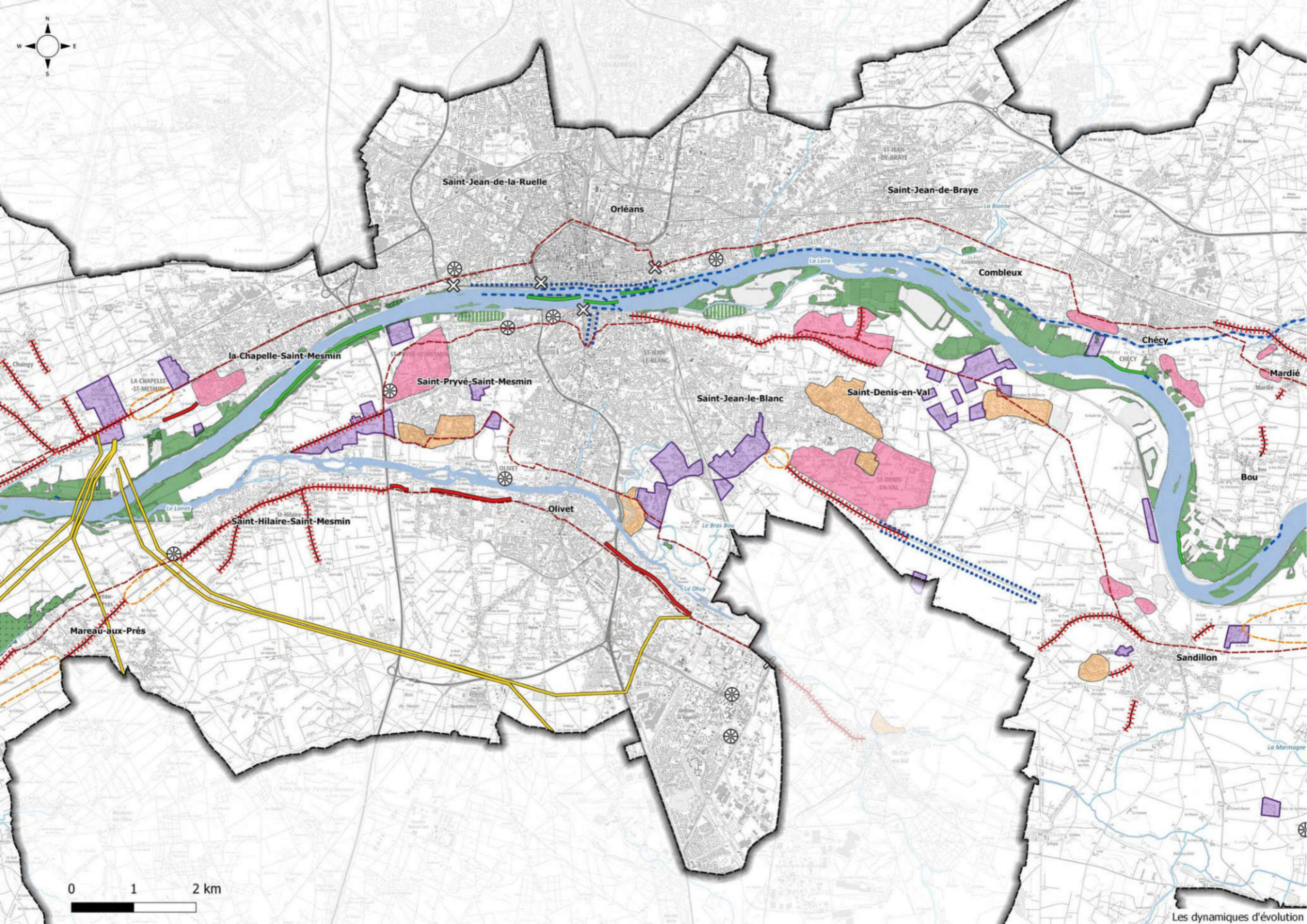
 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).

 Carrefours routiers

 Pylônes électriques, antennes








# Les dynamiques d'évolution

## Les dynamiques urbaines :


- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.

 Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.


 L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.


 Les coupures vertes menacées le long des routes

 Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

## Des fermetures des paysages par un développement végétal :

 Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.

 Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)

 Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve


## Périmètre Unesco :

 Zone tampon

 Zone coeur

## Une dégradation des éléments du patrimoine :


- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable


 Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)


 Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E


## Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

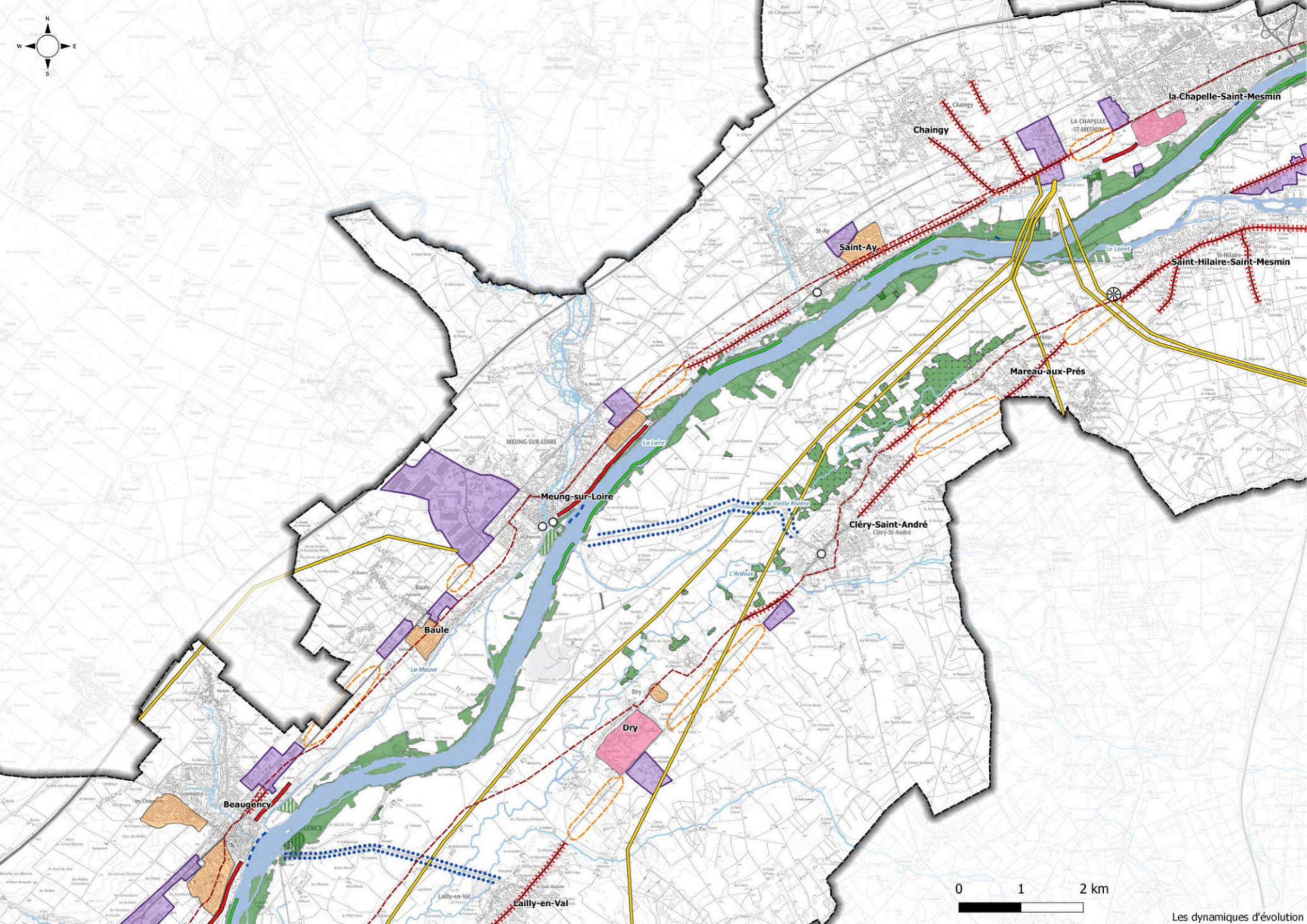
 Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans les cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).

 Carrefours routiers


 Pylônes électriques, antennes





# Les dynamiques d'évolution


## Les dynamiques urbaines :


- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

 L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.


 Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.


 L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.


 Les coupures vertes menacées le long des routes

 Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues


## Des fermetures des paysages par un développement végétal :


 Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.

 Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)

 Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve


## Périmètre Unesco :

 Zone tampon

 Zone coeur

## Une dégradation des éléments du patrimoine :


- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable


 Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)


 Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E


## Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

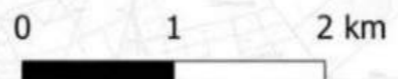
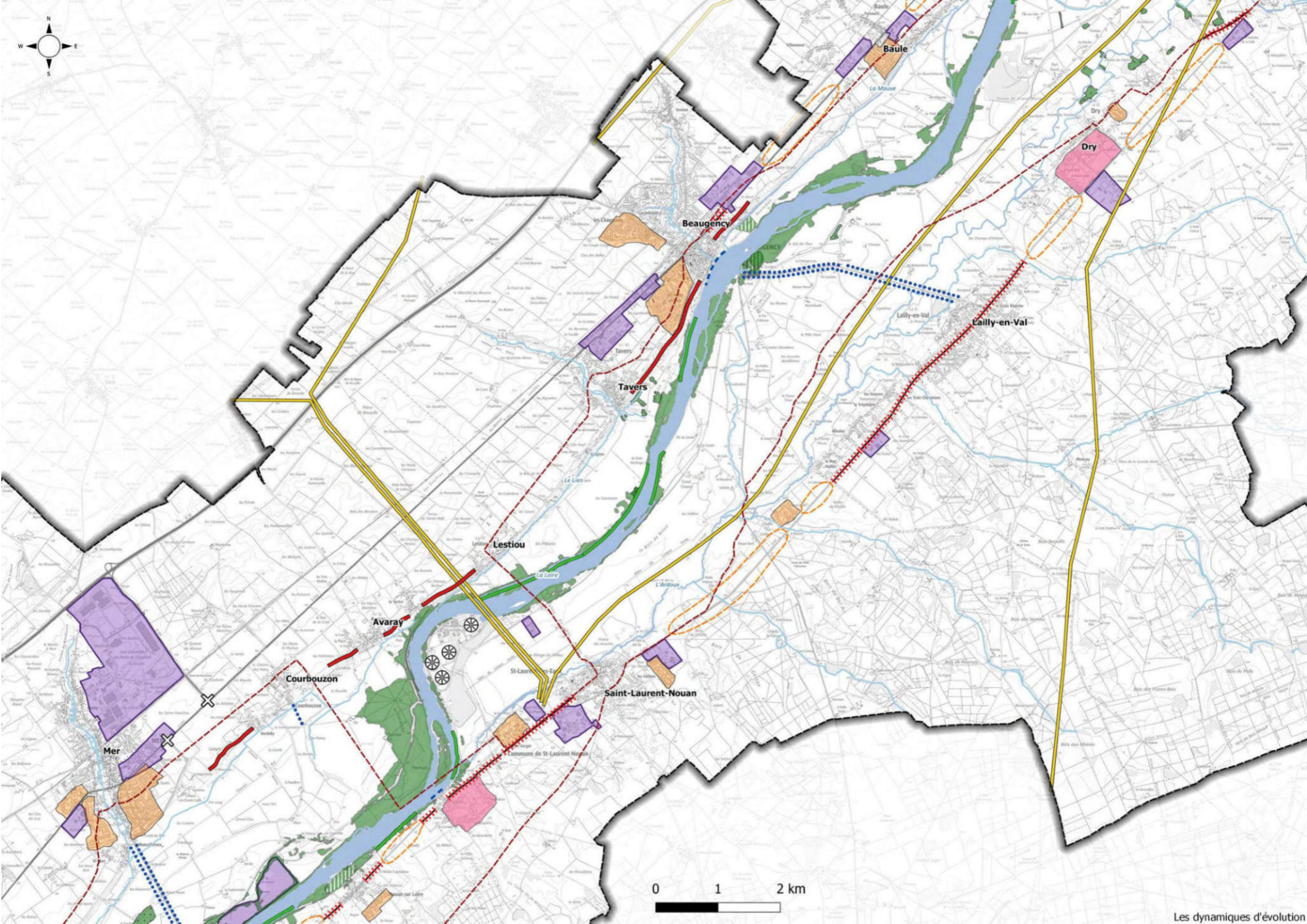
 Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans les cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).

 Carrefours routiers

 Pylônes électriques, antennes



# Légende illustrée

## I. Des dynamiques urbaines :

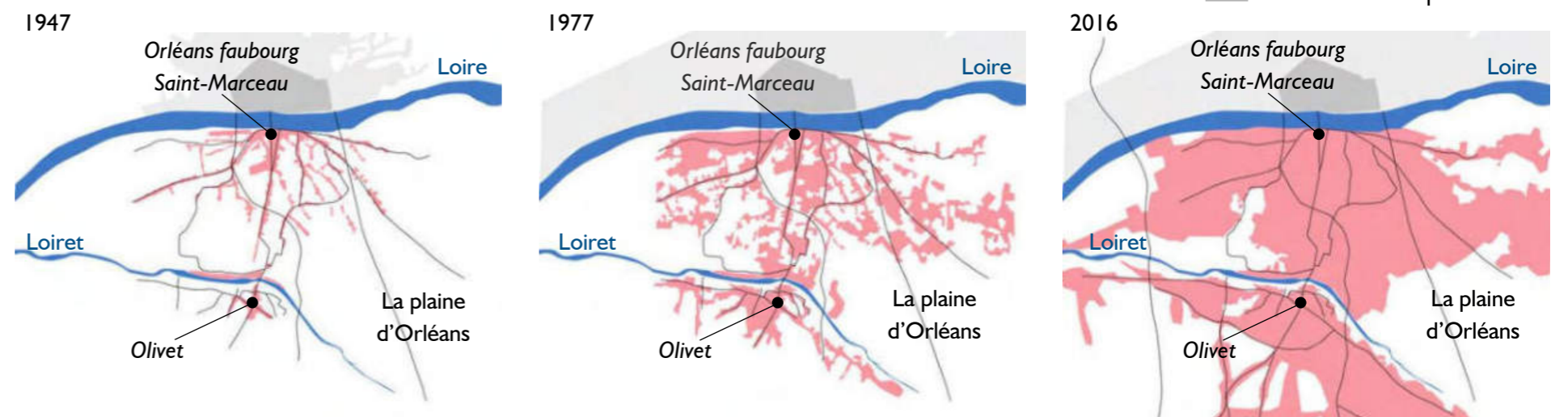
- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui privatisent les points de vue sur le Val depuis les coteaux

**I.1 L'étalement urbain diffus** autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et banalise les abords des centres historiques

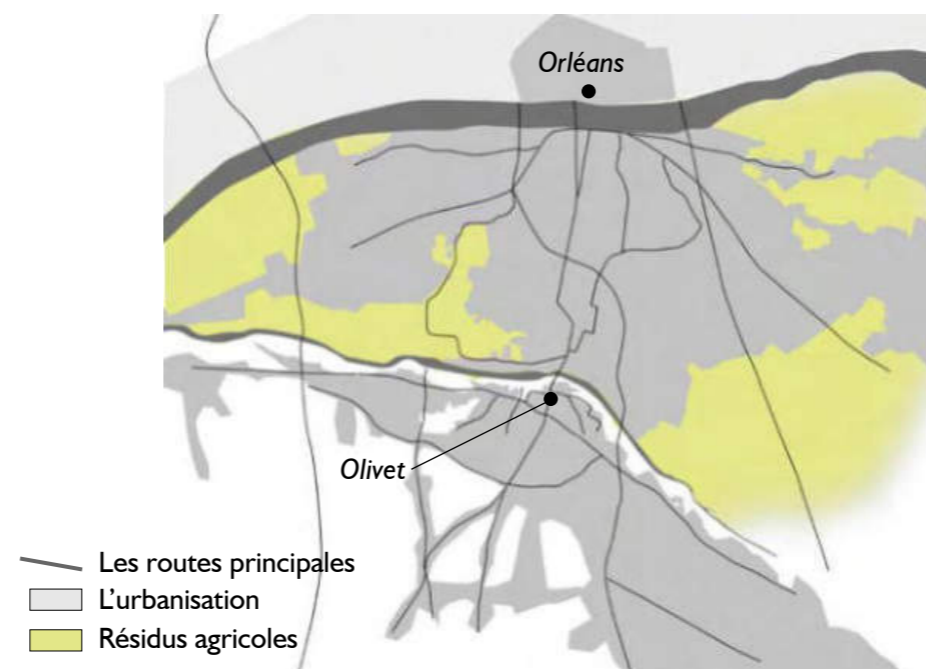
Ce phénomène d'habitat dispersé et diffus qui se développe au détriment des espaces agricoles est particulièrement visible dans la plaine d'Orléans où l'urbanisation diffuse a suivi les principaux axes routiers jusqu'au Loiret et aux emprises urbaines d'Olivet pour former un vaste continuum urbain occupant l'ensemble de la plaine entre Loire et Loiret.

Cette dynamique est également forte sur le coteau et le plateau de la rive droite, sous l'influence d'Orléans entre Saint-Jean-de-Braye et La Chapelle-Saint-Mesmin, mais aussi autour de Saint-Ay, Meung-sur-Loire, entre Beaugency et Tavers, et autour de Mer. On l'observe également sur la rive gauche entre Saint-Hilaire-de-Mesmin et Cléry-Saint-André, autour de Lailly-en-Val et entre Saint-Laurent-des-Eaux et Saint-Dyé sur-Loire.

L'extension urbaine de la plaine d'Orléans :



Les extensions de l'agglomération d'Orléans se sont développées le long des principaux axes routiers structurants du val, conduisant aujourd'hui à un paysage urbanisé continu depuis le centre historique d'Orléans jusqu'aux rives du Loiret. Des zones urbaines continuent de se développer le long de certains axes, au détriment des espaces agricoles aux franges de l'agglomération



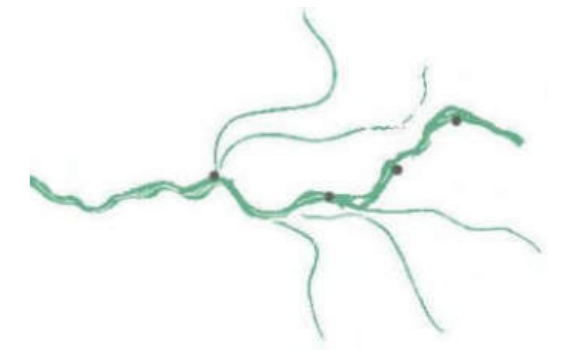
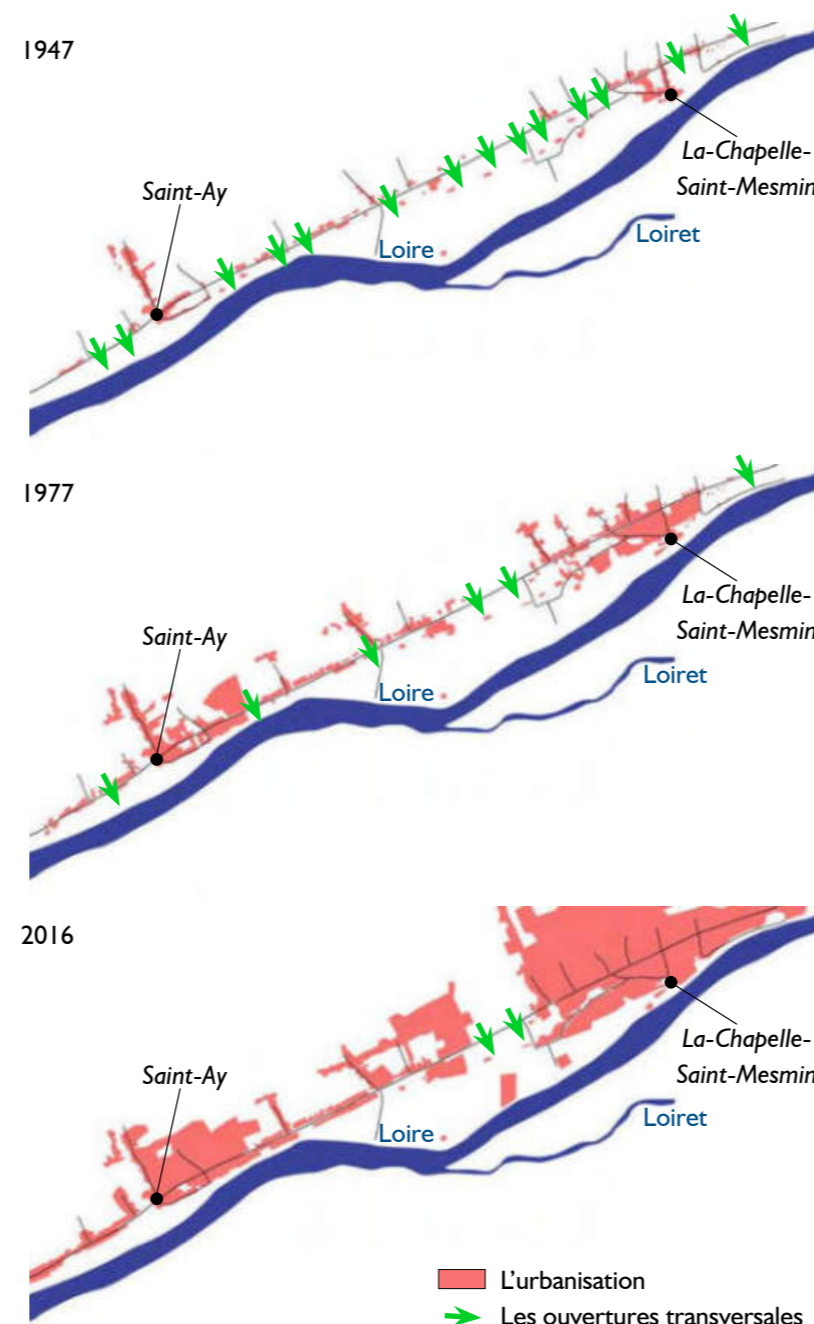
Agriculture cloisonnée, réduite à de petites parcelles cultivées, qui perd tout lien avec la plaine agricole du Val.

**1.2 L'urbanisation linéaire le long des routes** qui allonge artificiellement les zones urbaines car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.

A force de s'allonger, les zones urbaines tendent à se rejoindre et suppriment les coupures vertes entre les communes. Ce phénomène perturbe la lecture de l'organisation du territoire car les bourgs, villages et hameaux ne sont plus identifiables. Il efface les spécificités propres à chaque village et sur ces tronçons de routes, les espaces de respiration qui restent sont très fragiles.

Schéma (ci-contre) de l'évolution de l'urbanisation sur le coteau nord de 1947 à aujourd'hui :

En 1947, entre La-Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Ay, il existe déjà une urbanisation le long de la RD2152 mais celle-ci se limite à la présence de châteaux et autres belles demeures. Leur espacement permet de maintenir des ouvertures constantes et un rapport entre la Loire, la plaine et le plateau. En 1977, on observe l'extension de cette urbanisation linéaire au détriment des ouvertures transversales. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une seule ouverture, en aval de La-Chapelle-Saint-Mesmin, qui reste très fragile.



Ce processus se concentre sur les grands axes routiers :

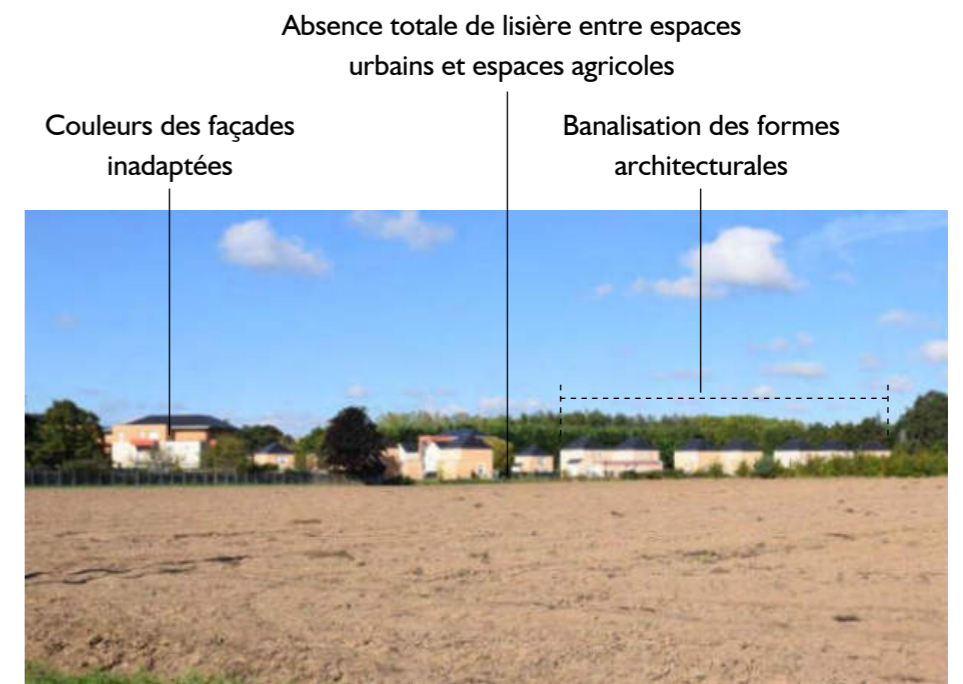
- Sur le haut du coteau nord,
  - le long de la RD2152 de Orléans à Meung-sur Loire aux Bordes, et de Beaugency à Tavers
  - le long de la route en rebord de coteau entre Tavers et Mer
- Sur le rebord de coteau et de la terrasse alluviale au sud,
  - le long de la RD14 entre Saint-Cyr-en-Val et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et le long de la RD951 aux abords de Cléry-Saint-André et Lailly-en-Val, puis entre Saint-Laurent-des-Eaux et Nouan-sur-Loire, et entre Muides-sur-Loire et Saint-Dyé-sur-Loire.
- Dans le Val
  - le long de la RD 951 entre Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et le hameau Saint-Nicolas-de-Micy : l'urbanisation et les emprises d'activités qui se sont implantées le long de cet axe sont particulièrement dommageables car elles dégradent la séquence d'entrée vers la Pointe du Courpain ;
  - le long de la RD 951, à l'est du val en direction de Sandillon ;
  - le long des rues de la Rosette, rue Bransles, rue Neuve entre les communes de Saint-Jean-de-Braye et Saint-Denis-en-Val.

### 1.3 Le développement de quartiers déconnectés de leur contexte en frange urbaine

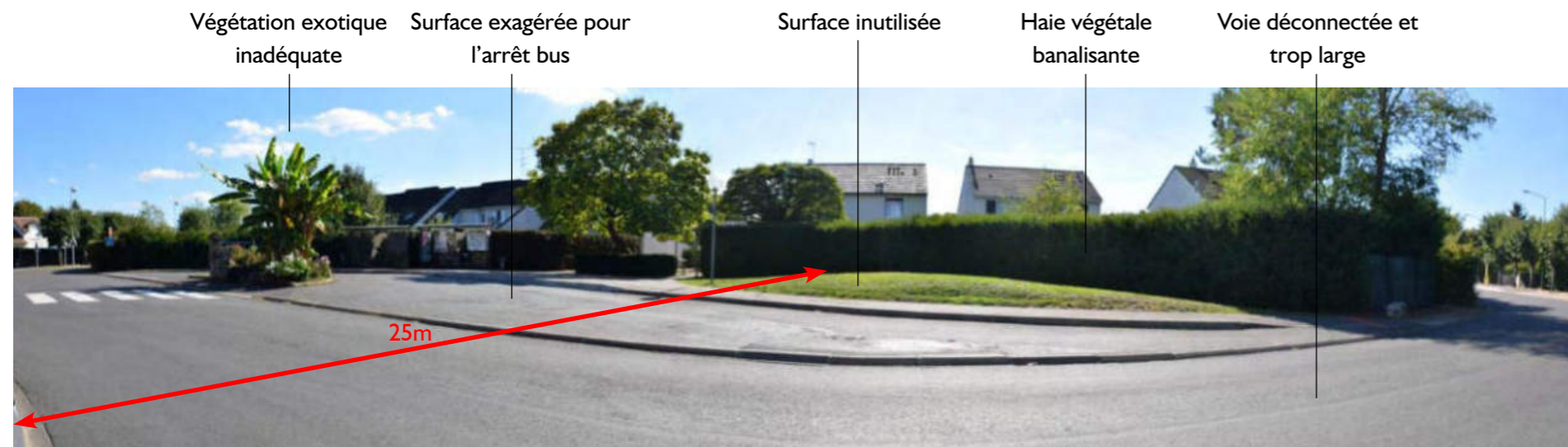
C'est un phénomène très présent sur ce secteur de la vallée. Ces quartiers, souvent désignés sous le terme de «lotissements», sont déconnectés car développés sur eux-même (avec des voies

sans issue, sans lien avec leur environnement). Ils perturbent les formes urbaines caractéristiques de la V.U.E. et contribuent à isoler les nouvelles formes d'habitat des centres urbains.

Dans le val, des quartiers déconnectés se sont implantés autour de Saint-Denis-en-Val, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. On en repère également sur le coteau nord à Saint-Jean-de-Braye, à Orléans, la Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Ay, Meung-sur-Loire, Baule, Beaugency, et Mer ; au sud, également, sur le coteau à Saint-Cyr-en-Val, et sur le rebord de la terrasse alluviale à Cléry-Saint-André, Dry, Lailly-en-Val, Saint-Laurent-des-Eaux.



Nouvelles constructions au nord de Saint-Denis-en-Val.



Le phénomène de consommation d'espace se révèle pleinement au sein de ces quartiers en marge des centres urbains caractéristiques. Pour des habitations en R+1 (environ 5 ou 6m de haut), on retrouve une largeur de rue de plus de 25m, Orléans sud.

Conjointement à ces problèmes de formes urbaines peu adaptées, ces nouveaux ensembles se situent généralement en lisière d'urbanisation sans qu'aucune épaisseur jardinée (bande plantée d'arbres, d'arbustes, sur laquelle on retrouve aussi des circulations douces) ne vienne adoucir la transition entre les zones bâties et l'espace agricole de la plaine.



**I.4 Les constructions sur les lignes de crête** et la privatisation des vues.

Le coteau de la rive gauche, au sud d'Orléans, le long de la RD14, entre Saint-Cyr-en-Val et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin subit, on l'a vu précédemment, une forte pression d'urbanisation. Si la majorité de cette urbanisation se maintient sur le plateau, une partie tente de conquérir le coteau et sa ligne de crête, pour profiter de la vue sur le val.

Sur le coteau nord, l'urbanisation en crête et sur les pentes reste dans la plupart des cas relativement dissimulée par des emprises boisées importantes. Cependant, sur certaines séquences, des constructions sortent de cet écrin boisé, privatisent les vues vers le val et la Loire, et dévalorisent le paysage du coteau. C'est notamment le cas à la Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Ay et Meung-sur-Loire.



La privatisation des vues sur la Loire, Meung-sur-Loire

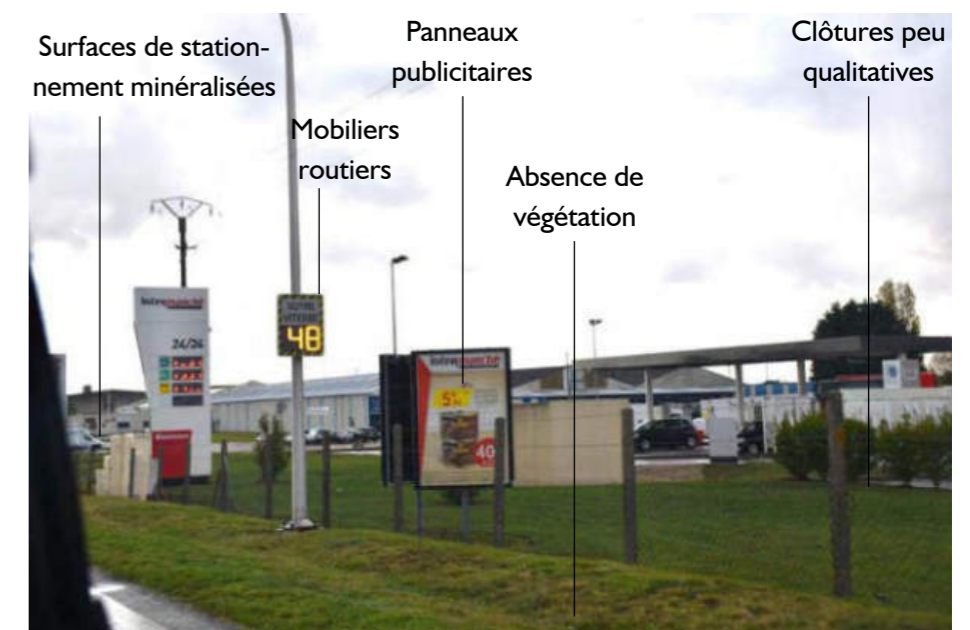
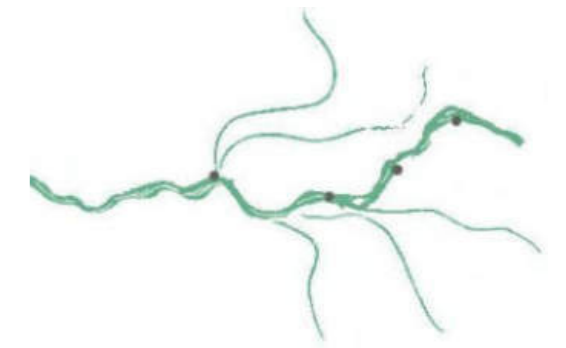
**I.5 L'altération des seuils de ville** par les zones d'activités qui se greffent directement sur la voie principale.

Elles imposent à l'entrée de ville de vastes surfaces de stationnement et de stockage minéralisées importantes, des clôtures hétéroclites et peu valorisantes, des enseignes et des panneaux publicitaires agressifs, une architecture d'activité banalisée. Le végétal est très souvent absent et là encore, les abords des coeurs de villes perdent leur caractère identitaire.

Au nord, les zones situées sur la RD2152 sont particulièrement dégradées : l'entrée ouest de l'agglomération d'Orléans ; les zones industrielles des Sablons et Synergie val de Loire aux entrées de ville est et ouest de Meung-sur-Loire ; l'entrée de ville est de Beaugency, et la zone d'activité occupant l'espace de respiration entre Beaugency et Tavers.

Au sud, ces zones s'égrènent le long de la RD 951. Elles dévalorisent les abords de cet axe historique et les entrées de bourg : les deux zones situées entre Dry et Cléry-Saint-André, l'entrée de ville ouest de Lailly-en-Val, la zone en entrée de ville ouest de Saint-Laurent-des-Eaux.

Dans le val certains secteurs dégradent fortement le paysage aux abords des grands axes d'entrée dans l'agglomération orléanaise : les activités le long de la RD951 à Saint-Privé-Saint-Mesmin décrites précédemment (chapitre «urbanisation linéaire le long des routes»), et les quartiers d'activités situés sur la lisière est d'Orléans, le long de la rue du pont Cotelte.



Zone d'activité de Beaugency-ouest, RD 2152



Profusion d'enseignes publicitaires en entrée de ville d'Orléans depuis la Chapelle-Saint-Mesmin

## 2. Des dynamiques végétales :

- qui provoquent la fermeture des paysages de la Loire et de la vallée
- qui simplifient les paysages ruraux

**2.1 Le développement des boisements** qui ferment les vues le long du fleuve.

Depuis plusieurs décennies, avec l'arrêt de la navigation, on observe un développement des boisements dans le lit endigué de la Loire. Cette dynamique végétale est particulièrement problématique dans la traversée d'Orléans, où l'abondante végétation des îles occulte les vues d'une rive à l'autre et masque les abords ouvragés du fleuve fragilisant ainsi le paysage de la Loire dans cette traversée urbaine.

Plus en aval, l'enfrichement progressif des rives du fleuve, des îles et des méandres a ponctuellement refermé les perspectives visuelles, cloisonnant le fleuve dans un manchon boisé. C'est notamment le cas sur la séquence entre la pointe du Courpain et Meung-sur-Loire, et dans la courbe du fleuve entre Cléry-Saint-André et Lailly-en-Val.

Source : [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)



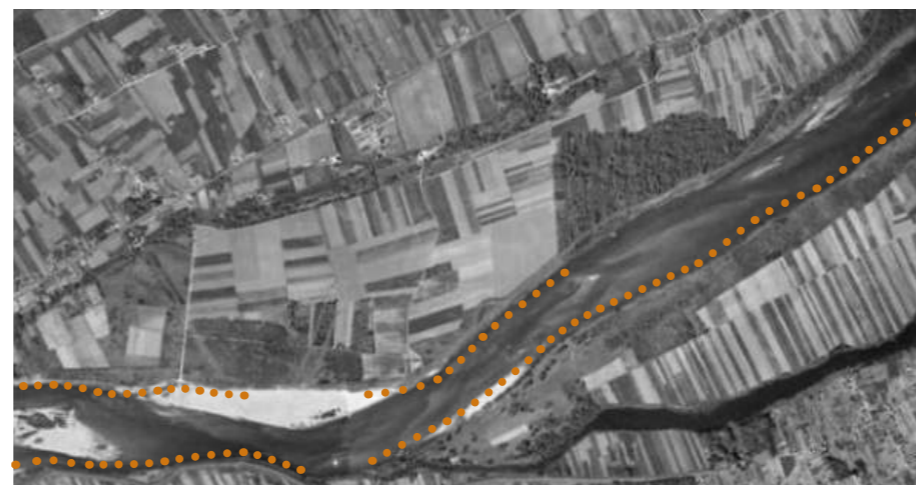
Carte postale ancienne du port d'Orléans. A l'époque de la Loire navigable, aucune trace de végétation n'est perceptible.



Le développement des boisements sur les îles et îlots à Orléans ferme considérablement les relations visuelles entre les deux berges, leurs quais et leur front bâti

1949

●●●●● Secteurs ouverts sur le fleuve



2005

●●●●● Secteurs ouverts sur le fleuve

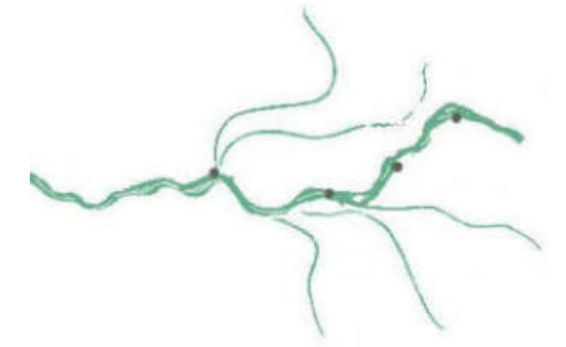


La lecture comparative de ces deux cartes montre qu'entre 1949 et 2005, les boisements ont colonisés une grande majorité des berges du fleuve et que les ouvertures sont réduites, aujourd'hui, à la seule partie de la rive bordée par une levée.

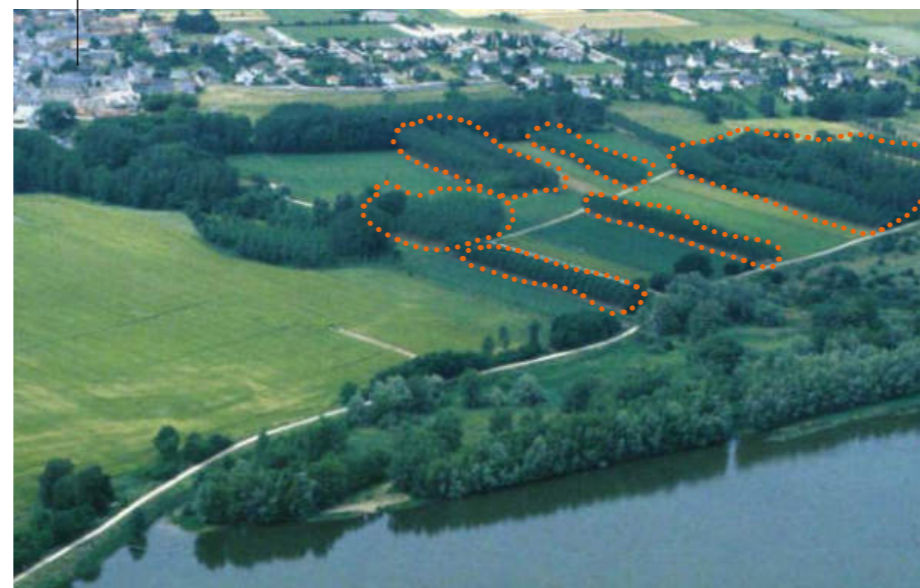
## 2.2 Les boisements volontaires (peupleraies, conifères) qui referment la vallée.

Sur ce secteur, les peupleraies ont gagné principalement le pied de la terrasse alluviale dans le secteur de Cléry-Saint-André, profitant des milieux humides de la dépression latérale de l'Ardoux. Il en résulte une disparition des prairies bocagères et des zones humides qui font la qualité et la spécificité de ces paysages et une fermeture du val entre Mareau-aux-Prés et Cléry-Saint-André.

On note également de grandes emprises de peupleraies dans le secteur humide des Fontenils, au sud de Tavers, connus pour ses sources d'eaux bleues.



Eglise de Tavers

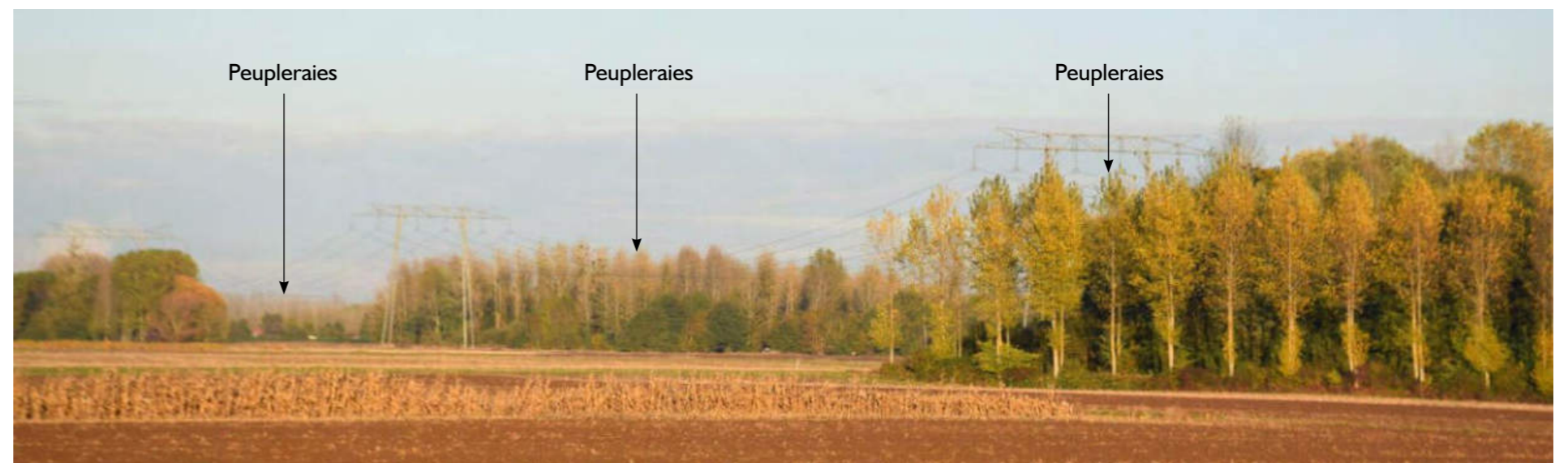


Le développement des peupleraies en pied de coteau à Tavers.

Eglise de Tavers



Les boisements volontaires contribuent à la fermeture des paysage du Val. En hiver (photo ci-dessus), la silhouette de l'église de Tavers peut encore se percevoir mais en été, elle aura disparu.



Sur ce secteur, les abords de l'Ardoux sont le témoin le plus significatif de l'émergence des peupleraies depuis plusieurs décennies sur le Val. Cette activité s'est développée sur les prairies humides qui accompagnent le cours d'eau sur la dépression latérale.

### 2.3 L'appauvrissement des paysages du fils de l'eau par la disparition des petits motifs arborés.

Conjointement aux remembrements, les terres cultivées ont gagné sur les prairies, par des drainages des parcelles et par un remaniement des cours d'eau, faisant disparaître la végétation des berges (ripisylve). Sur le secteur, les ripisylves de certains tronçons de rus ont disparu contribuant à l'appauvrissement du paysage et de la biodiversité du val : le Fossé Juré de l'Ormoie vers Lailly, le ru de Berry à Muides-sur-Loire, les ruisseaux des Renardières et de la noue Gravelle dans le secteur de Mer.



Aucune végétation arborée ou arbustive n'accompagne et ne signale le cours d'eau, fossé juré de l'Ormoie

### 2.4 L'utilisation d'une végétation inadaptée pour les clôtures (prédominance de conifères persistants).

C'est un phénomène récurrent à l'ensemble du secteur : l'utilisation de conifères persistants pour limiter les parcelles privées. Toujours vertes, elles sont d'ailleurs plus agressives en hiver qu'en été. Cherchant à dissimuler un espace ou un bâtiment, composées d'espèces mono spécifiques, elles sont finalement souvent plus gênantes que l'objet qu'elles cherchent à masquer et sont une atteinte à la diversité des paysages et des ambiances du Val. Les clôtures des emprises privées situées en limite du val, «matérialisent» la transition entre le coteau habité et le val cultivé. Particulièrement visibles et sensibles depuis l'espace ouvert du val, elles représentent un enjeu particulier.



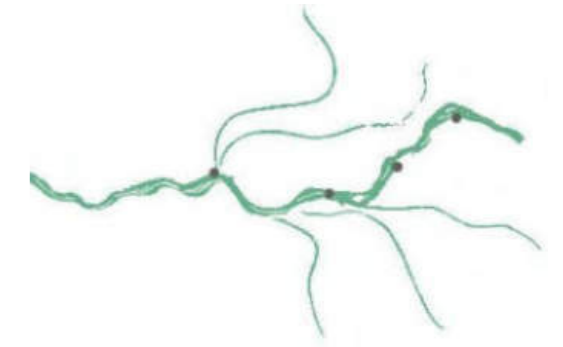
Ce type de clôture végétale n'est pas adapté au paysage rural environnant, service technique communale.

### 3. Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val (coteau, plaine agricole, ...)
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (cœur de villes, fronts bâtis, ...)

#### 3.1 Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E

Ce sont des éléments ponctuels, en général des bâtiments d'activités industrielles, commerciales. Sur cette séquence certains bâtiments de logements datant des années 60-70 du quartier de la source construits sur le haut du coteau sud, ou sur les rives de la Loire, sont bien visibles dans le paysage du val et sont repérés comme des éléments portant atteinte à la V.U.E. Ces éléments impactent fortement le paysage du val soit par leur leurs dimensions (bâtiments hors d'échelle), soit par leur emplacement (sur le haut d'un coteau, en bord de Loire, masquant un élément du patrimoine) soit par leur coloris.



La centrale électrique de Saint-Laurent-des-Eaux, infrastructure très pénalisante pour la valeur paysagère du val de Loire



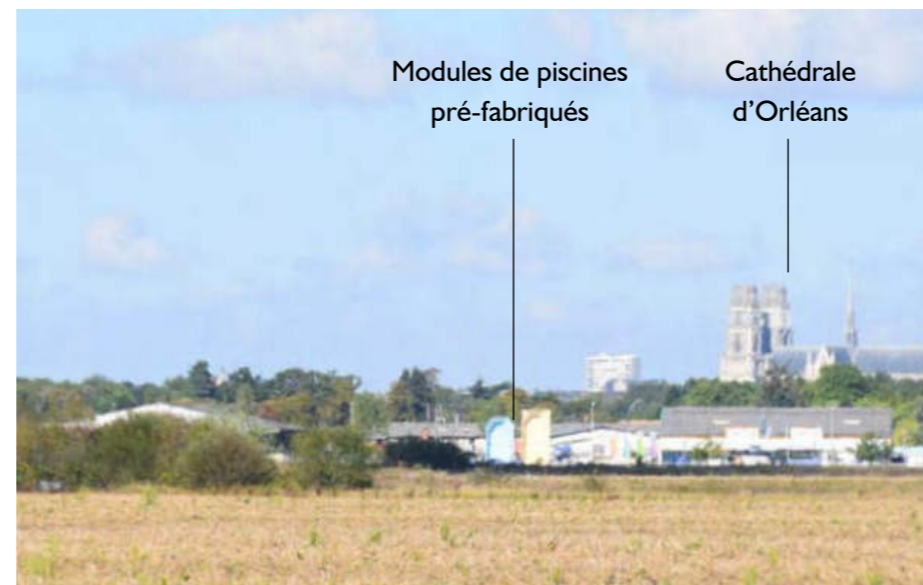
Le traitement des formes et des couleurs de certains bâtiments qui entachent le paysage de la V.U.E. Ici, l'utilisation du «vert pomme» artificialise complètement cette séquence de vergers de la plaine agricole.



Depuis la plaine à l'est d'Orléans, le paysage des coteaux sud est dénaturé par les immeubles, infrastructures, stades sportifs et autres mobiliers de grandes hauteurs du quartier de la Source.

**3.2 Le traitement peu adapté des bâtiments d'activités implantés dans le Val** (formes, couleurs, emplacements), et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

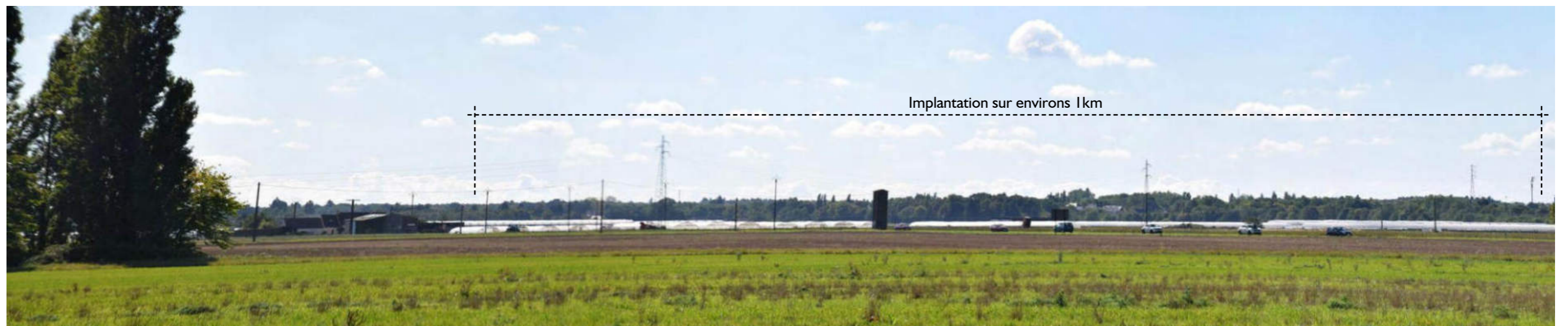
La présence de bâtiments souvent imposants, induits par ces activités, n'est pas un problème dans le paysage agricole de la plaine si tant est que leur implantation, leurs formes, leurs couleurs ou leurs abords restent soignés - ce qui n'est pas souvent le cas - et ne portent pas atteinte aux éléments du patrimoine qui doivent être mis en valeur (obturation des vues sur un édifice remarquable, altération d'un ensemble bâti de qualité,...).



Le point de vue sur la cathédrale d'Orléans est entaché par la présence de bâtiments d'activités.



Le traitement des bâtiments d'activités ne sont pas pris en compte et constituent une menace au paysage emblématique du Val. Les couleurs, les matériaux utilisés, le manque de structures végétales sont des facteurs déterminants.



Parfois, sans la présence de végétation, l'implantation de serres de grandes dimensions industrialise le paysage de la plaine agricole sur de larges emprises, Saint-Denis-en-Val

### 3.3 L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique,...).

Le Val de Loire accueille de très nombreux visiteurs pour la découverte de ses monuments et des bords de Loire. Les premiers lieux d'accueil sont les aires de stationnements d'où le visiteur pourra laisser sa voiture, obtenir de l'information et se rendre à pied vers son lieu de visite.

- A Meung-sur-Loire, les larges emprises en enrobé du chemin des grèves et du stationnement associées à l'aménagement très décoratif des espaces publics entre la Mauve et la Loire nuisent à la cohérence et à l'identité de ces espaces publics pourtant situés stratégiquement entre le centre historique et la Loire.



La place de l'église traitée en bitume et occupée par des stationnements jusqu'au pied de l'édifice et aux portes du château n'offre pas une image à la hauteur de la richesse du patrimoine bâti qui l'entoure.

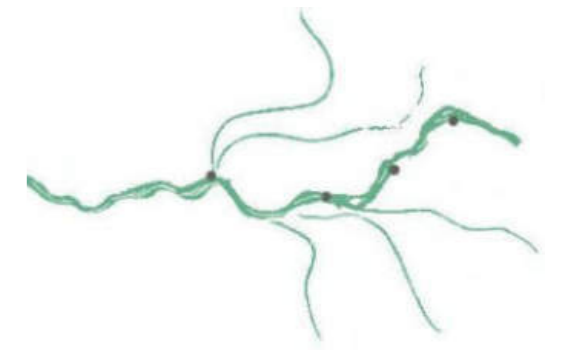


A Saint-Ay, l'occupation de la place du cœur de bourg par le stationnement des voitures, les aménagements banalisés (choix des revêtements, bordures, voie circulée différenciée), contribuent à dégrader l'image de cette place en cœur de bourg et à rendre son appropriation difficile notamment pour les piétons.

- Les aménagements au caractère routier de la RD951 de la traversée de Cléry-Saint-André (voirie en enrobé, stationnement bilatéral, absence de trottoirs...) dévalorisent cette séquence urbaine et l'arrivée sur la Basilique, patrimoine phare de cette séquence du val.



Le stationnement attenant à la basilique, le parvis réduit à son strict minimum, la faible place laissée au piéton, nuisent à la mise en scène de ce monument.



### 3.4 L'implantation d'infrastructures sans prise en compte du contexte (les carrefours routiers, les routes, les pylônes électriques et antennes).

Un certain nombre d'infrastructures pour la plupart liées à l'agglomération d'Orléans apparaissent comme des points noirs à la V.U.E. :

#### Les pylônes électriques :

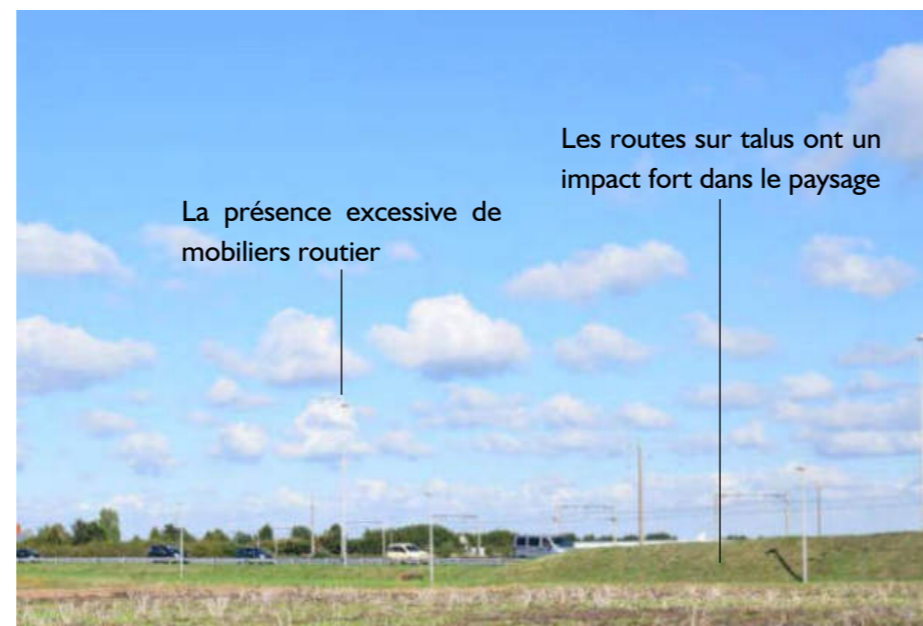
L'importance d'un réseau câblé électrique impacte très fortement le paysage des campagnes du Val sur le secteur de la confluence de la Loire et du Loiret, et sur la rive gauche entre Mareau-aux-Prés et Saint-Laurent-des-Eaux. Cette problématique est particulièrement prégnante sur la Pointe du Courpain, où les lignes hautes tensions coupent la pointe naturelle.



Profusion de pylônes électriques dans la plaine au pied du coteau de la Chapelle-Saint-Mesmin

#### Les routes

Outre les grandes infrastructures de l'A 71 et la RN 20 qui imposent leur caractère routier et créent un effet de coupure, l'avenue Gaston Galloux, traitée en remblais sur toute la traversée du Val, impacte également le paysage. Le caractère routier de la nouvelle déviation de Mer nuit à la V.U.E. et contribue à fragmenter le territoire agricole de qualité dans lequel elle s'insère.



L'impact de l'avenue Gaston Galloux dans la plaine agricole

#### Les carrefours routiers :

Ils concernent principalement le carrefour en tête du pont royal Georges V sur la rive gauche : les larges emprises dédiées à la voiture ne permettent pas de mettre en valeur le point de vue exceptionnel sur la Loire et le cœur historique d'Orléans.

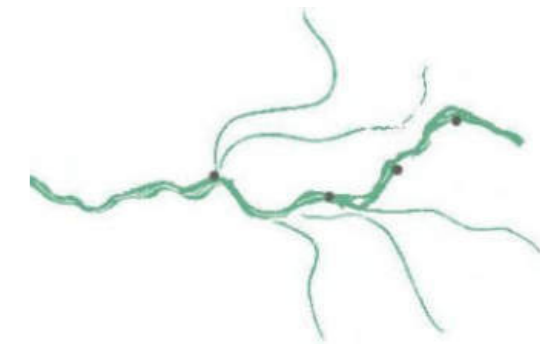
Le caractère très routier et peu organisé des accroches des ponts de l'Europe et du Maréchal Joffre en rive droite d'Orléans nuit également au paysage du val.

La large emprise du giratoire à l'intersection de l'avenue Galloux et de la RD14, les panneaux publicitaires et les équipements routiers qui l'accompagnent (mâts d'éclairage, glissières métalliques,...) dégradent cette arrivée sur le coteau, en entrée de ville de Saint-Cyr-en-Val.



Carrefour routier du pont royal Georges V, Orléans





### 3.5 Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué

(campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.

Les emprises dédiées aux activités de sports et au loisirs nuisent au paysage de la VUE, soit par leur implantation qui peut masquer ou nuire à la mise en scène d'éléments majeurs du paysage, soit par le traitement peu qualitatif de leurs abords comme l'équipement sportif (terrain de BMX) implanté un peu en aval du bourg de la Chapelle-Saint Mesmin, en limite de la Réserve naturelle de Saint-Mesmin.

L'implantation d'une base de loisir sur l'île Charlemagne n'est pas un problème en tant que tel si ce n'est que les infrastructures qui l'accompagne (équipements sportifs, bâtiments, aire de stationnement) doivent s'adapter au milieu naturel sur lequel ils sont implantés. Ici, les parkings en enrobé sont à proscrire ainsi que l'implantation des équipements de ce côté de la levée.



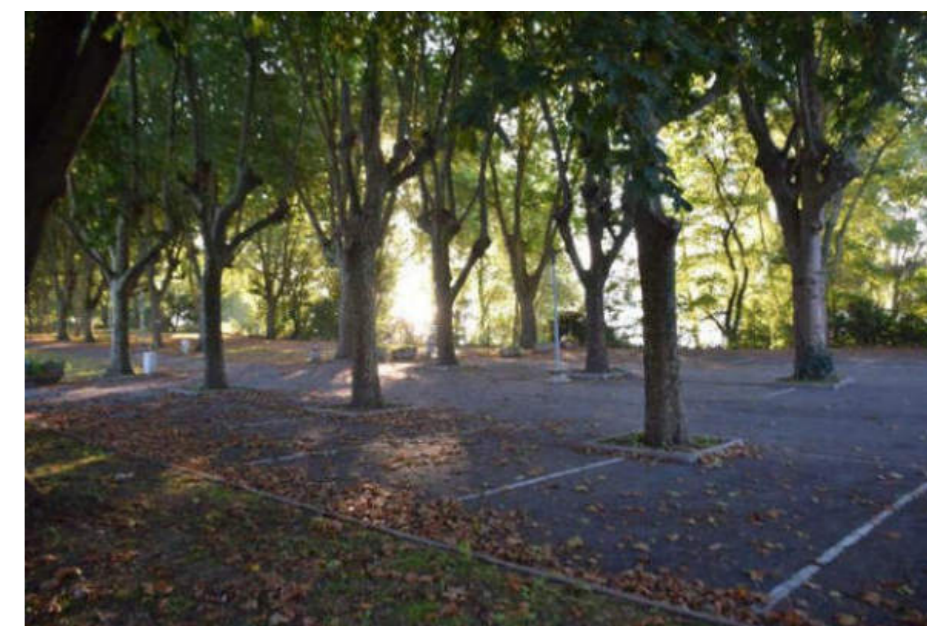
Les clôtures et le bâtiment du terrain de BMX ont un impact dégradant sur le paysage des berges

A Meung-sur-Loire, les terrains de sports couplés à la station d'épuration occupent les terrains inondables en bord de Loire.

Les emprises privées des campings installés en bord de Loire comme ceux d'Orléans, de la Chapelle-Saint-Mesmin, ou de Saint-Ay privatisent l'accès et les vues sur le fleuve et dévalorise le paysage des rives de la Loire par les infrastructures.



Le premier plan de la vieille ville et du château nuit au caractère historique de la ville et dévalorise le caractère naturel du fleuve



Camping municipal Gaston Marchand à Orléans

## 4. Une dégradation des éléments du patrimoine :

- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

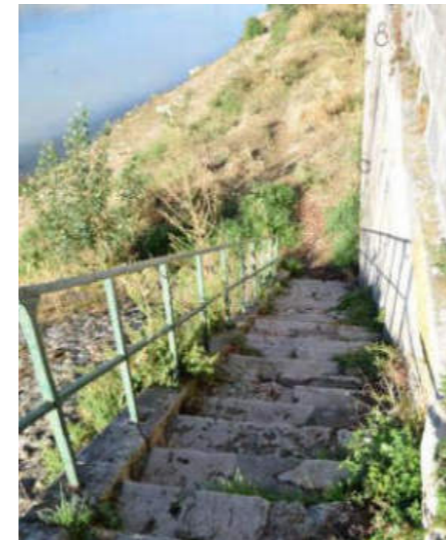
**4.1 Le manque d'entretien des ouvrages** liés à la navigation et à la protection des crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage,...).

A Orléans, les duits, les perrés, les quais, les cales, les parapets, les levées, dont les techniques constructives et les matériaux constituent un réel patrimoine reconnu pour le témoignage qu'ils apportent de la grande époque de la navigation. Mais ces ouvrages ne sont pas toujours valorisés et suffisamment entretenus, tendant à disparaître sous la végétation. Certaines portions des quais ont fait l'objet de restauration et de réaménagement pour une réappropriation des bords de Loire pour les habitants. Il convient d'être particulièrement vigilants afin de maintenir et mettre en valeur les éléments constitutifs de cet ensemble, tout en favorisant la nécessaire évolution des lieux.

A Meung-sur-Loire, un important patrimoine (quais, esplanade, cales, vestiges du pont médiéval, caves taillées dans le coteau) témoin du rayonnement passé de cet ancien port de marine marchande fait l'objet d'une réappropriation importante par la ville et ses habitants. Pour autant, le sol pavé des quais et de la cale est abîmé par des réparations en enrobé et envahis par une végétation herbacée.



Parements qui se dégradent et végétation qui colonise, les ouvrages du port d'Orléans ne bénéficient pas d'un entretien suffisant.



A Beaugency, le stationnement organisé sur les bords de Loire nuit au patrimoine des quais et des perrés maçonnés qui bordent le fleuve. L'entretien insuffisant permet à une végétation herbacée de se développer fragilisant les ouvrages à moyen et long termes.

A La-Chapelle-Saint-Mesmin, l'ancien chemin de halage pavé et les escaliers des talus sont gagnés par une végétation spontanée. Un entretien plus régulier des talus enherbés permettrait de mieux mettre en valeur ce patrimoine.

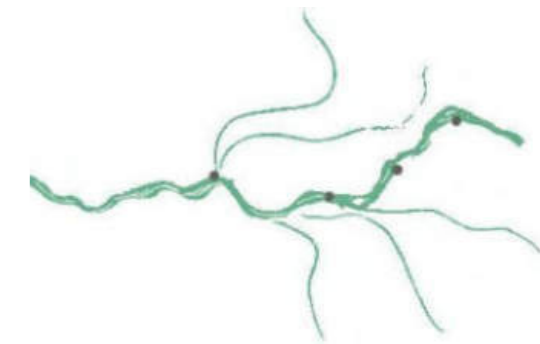
Il faut signaler que l'entretien des perrés représente un coût non négligeable si l'on souhaite qu'ils soient maintenus dans un état valorisant et que la maintenance de certains ouvrages (duits en particulier) ne rentre pas dans les objectifs de l'Etat gestionnaire.



Certaines maçonneries s'écroulent car elles ne sont pas suffisamment entretenues, duits d'Orléans.



Le sol pavé des quais et de la cale de Meung-sur-Loire est abîmé par des réparations en enrobé



#### 4.2 La suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E.

Les arbres sont des éléments vivants. Ils peuvent, par conséquent, disparaître (fin de vie), être fragilisés ou perdre leur caractère majestueux (par une taille trop sévère).

Ces dernières décennies ont vu disparaître notamment un alignement sur la RD 19 entre Lailly-en-Val et Beaugency, qui mettait en scène l'arrivée sur la ville et la traversée du fleuve. Aucun arbre n'a aujourd'hui été replanté en remplacement.

Sur la RD951, qui depuis Orléans rejoint Saint-Pryvé-Saint-Mesmin puis tous les bourgs implantés sur le rebord de la terrasse alluviale sud, divers résidus d'alignements de platanes subsistent le long de la route et témoignent de l'importance de cet axe qui permettait de rejoindre l'agglomération Orléanaise depuis le Val. Aujourd'hui, des mesures de replantation ont été engagées entre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Lailly-en-Val et entre Saint-Laurent-des-Eaux et Saint-Dyé-sur-Loire.

Vers le pont de  
Beaugency

RD 19

Lailly-en-  
Val



L'alignement d'arbre le long de la RD 19, visible sur cette photographie aérienne de 1968, a aujourd'hui disparu.

## 5. Les dynamiques agricoles qui simplifient les paysages ruraux :

- en dérégulant la fonction productrice par l'abandon des terres fertiles
- en ouvrant des opportunités aux espaces constructibles au détriment des espaces agricoles

### 5.1 La déprise agricole et les friches

On note, sur plusieurs secteurs, des parcelles en friche sur les espaces agricoles fractionnés au coeur des tissus urbains, conséquence de la forte pression exercée par l'avancée de l'urbanisation sur les emprises agricoles. C'est notamment le cas dans le val

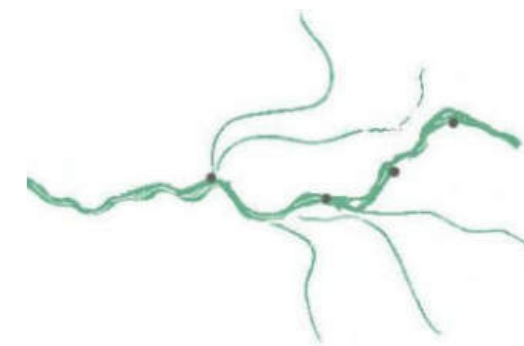
entre Orléans et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et en rive droite vers Saint-Jean-de-Braye. La fragilisation de ces respirations referme les vues sur la plaine et conduit à supprimer des continuités paysagères et écologiques essentielles dans ces tissu urbains.



Dans la plaine d'Orléans, le phénomène d'enfrichement des terres agricoles conquiert de plus en plus les interstices entre les zones urbanisées



Appauvrissement des paysage par les friches à Saint-Jean-de-Braye



# 3 // Enjeux et préconisations

---

*Les préconisations des cartes qui suivent sont à prendre en compte en les conciliant avec les prescriptions issues d'autres considérations (telles que l'entretien des digues et du lit du fleuve) et qu'à cette échelle (1-50 000e), les limites sont indicatives et qu'une prise en compte des documents détaillés est nécessaire.*

## Enjeux et préconisations

### ORIENTATION 1 :

#### Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

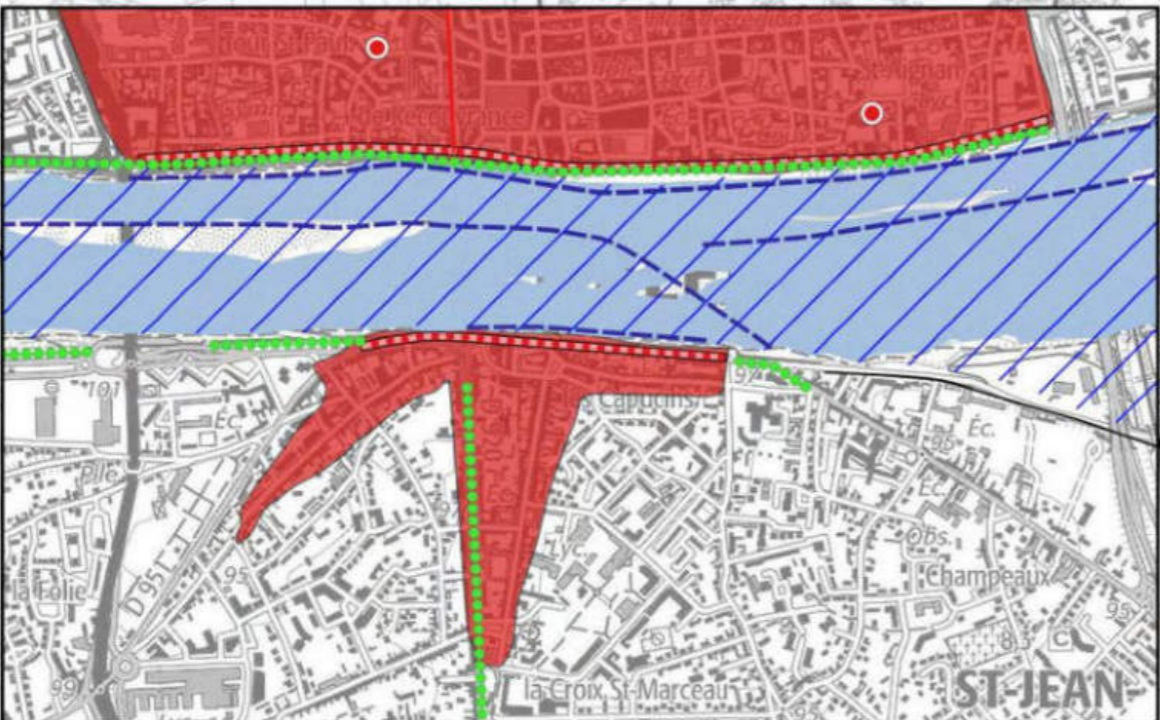
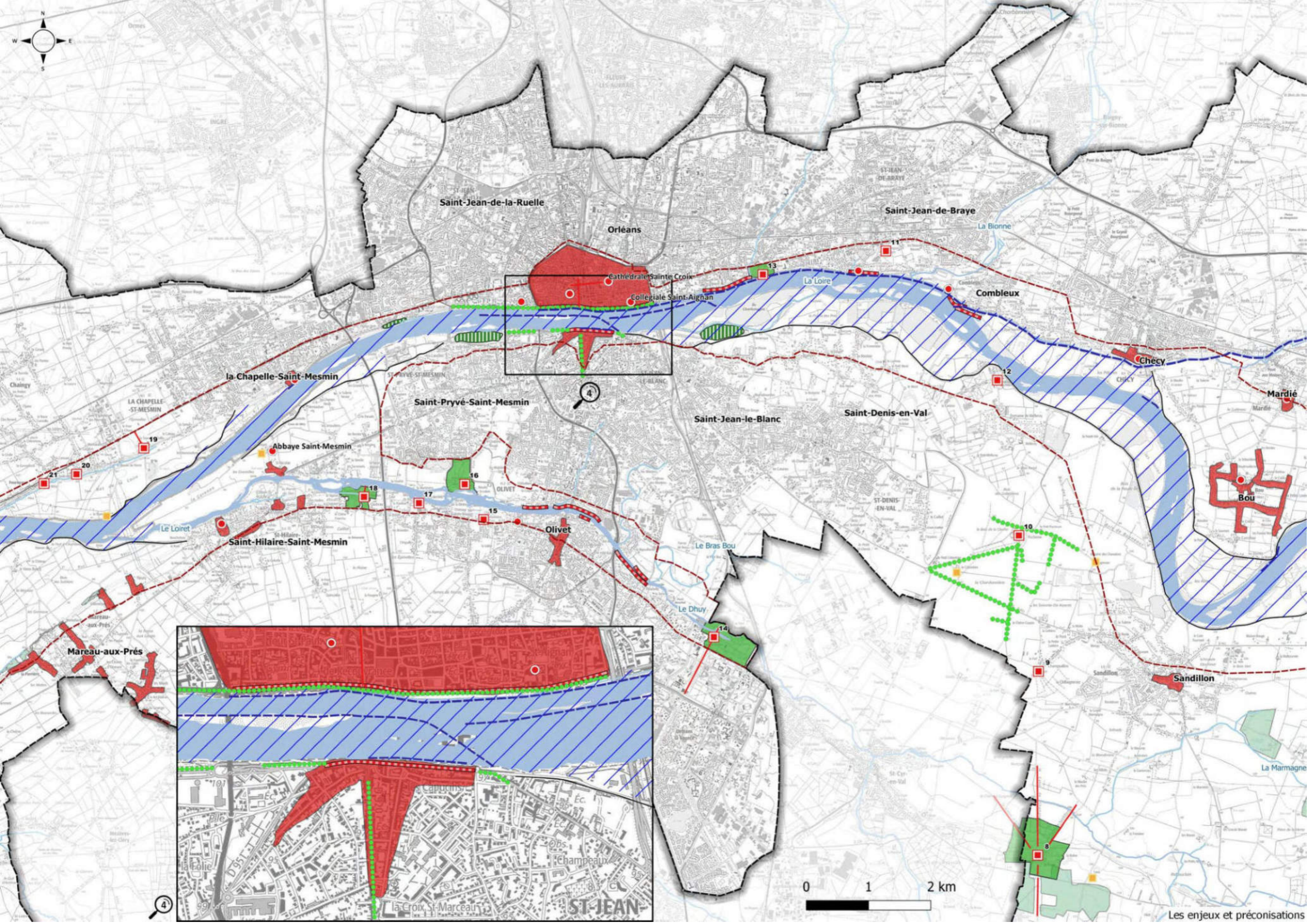
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ／ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-cr ation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

### P rim tre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur





Fontaine aux eaux bleues, Tavers

## Enjeux et préconisations

### ORIENTATION 1 :

#### Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

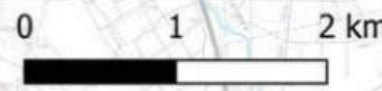
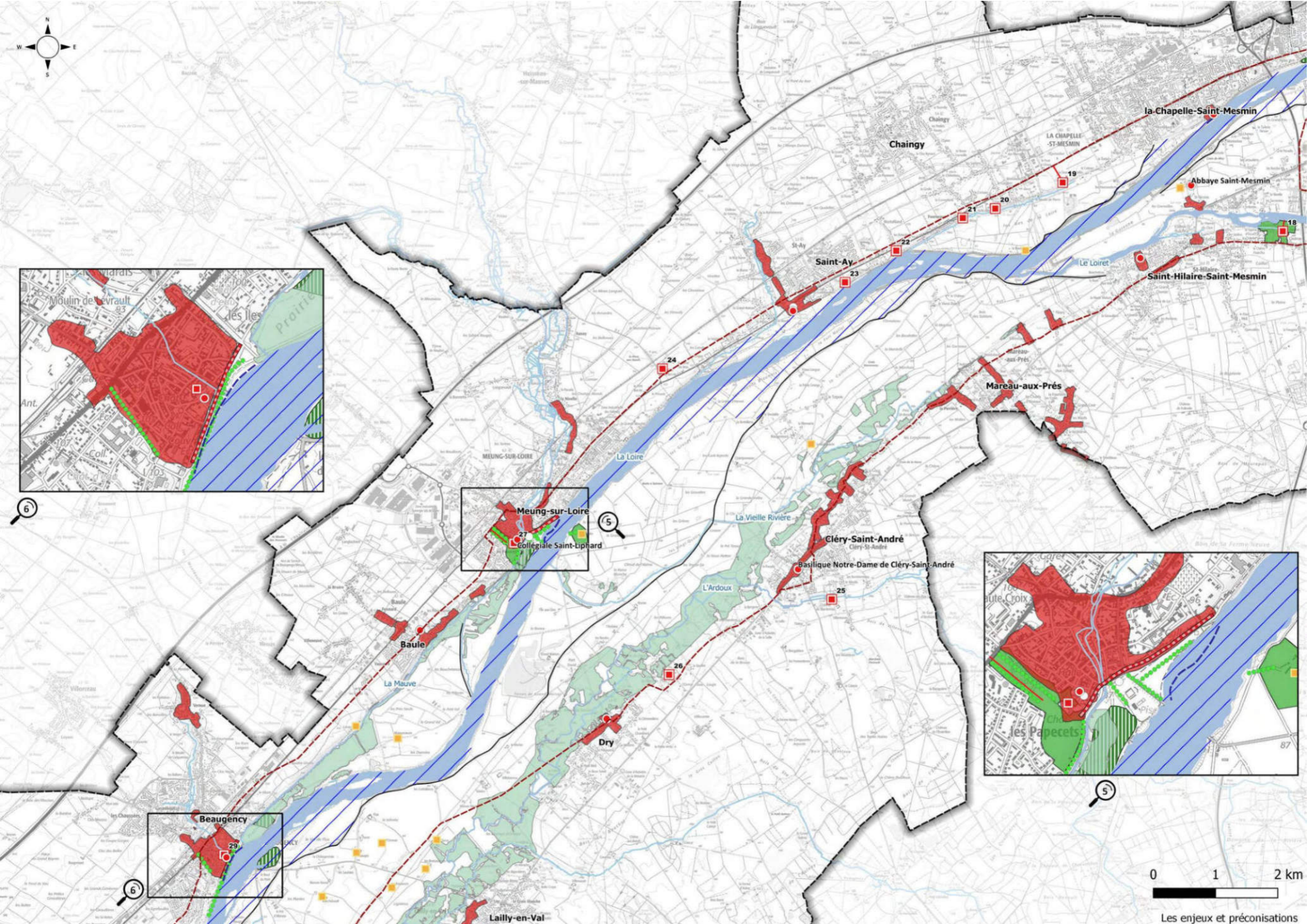
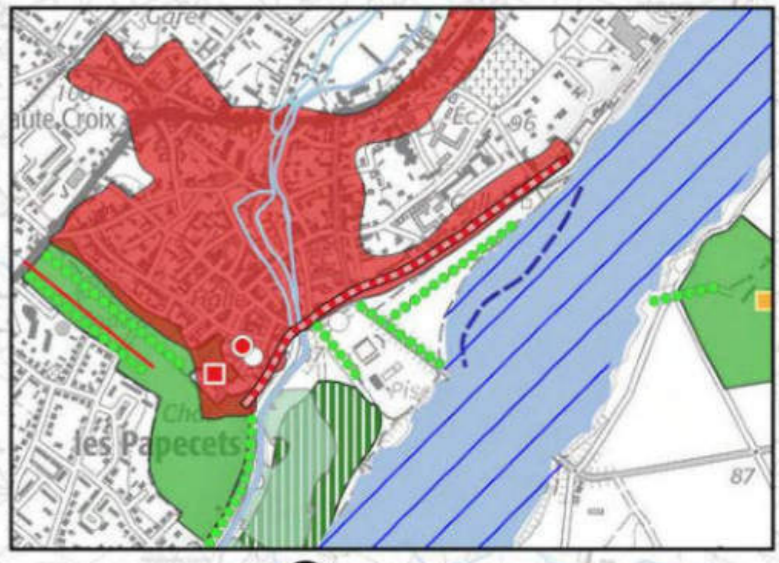
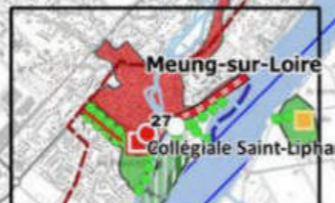
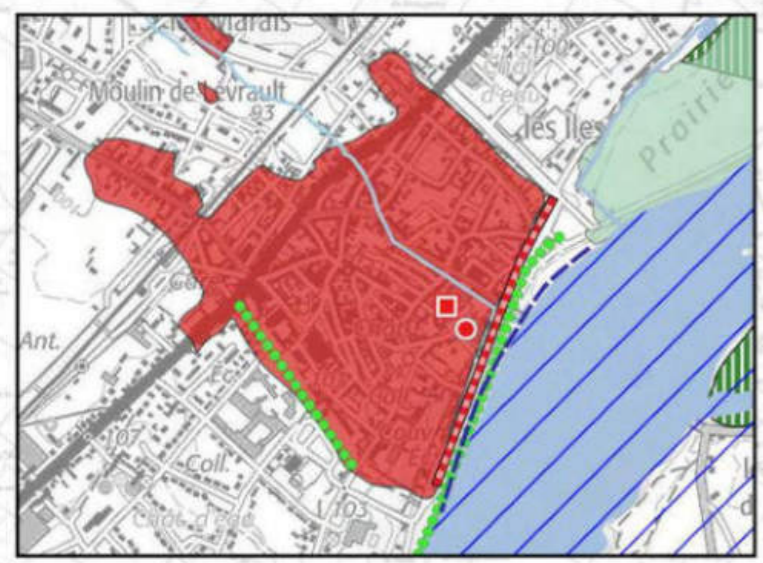
1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ／ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-cr ation de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

### P rim tre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur





Les enjeux et préconisations



L'ouverture sur la Loire, Meung-sur-Loire

## Enjeux et préconisations

### ORIENTATION 1 :

#### Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

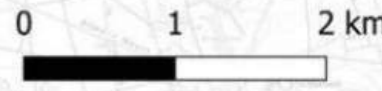
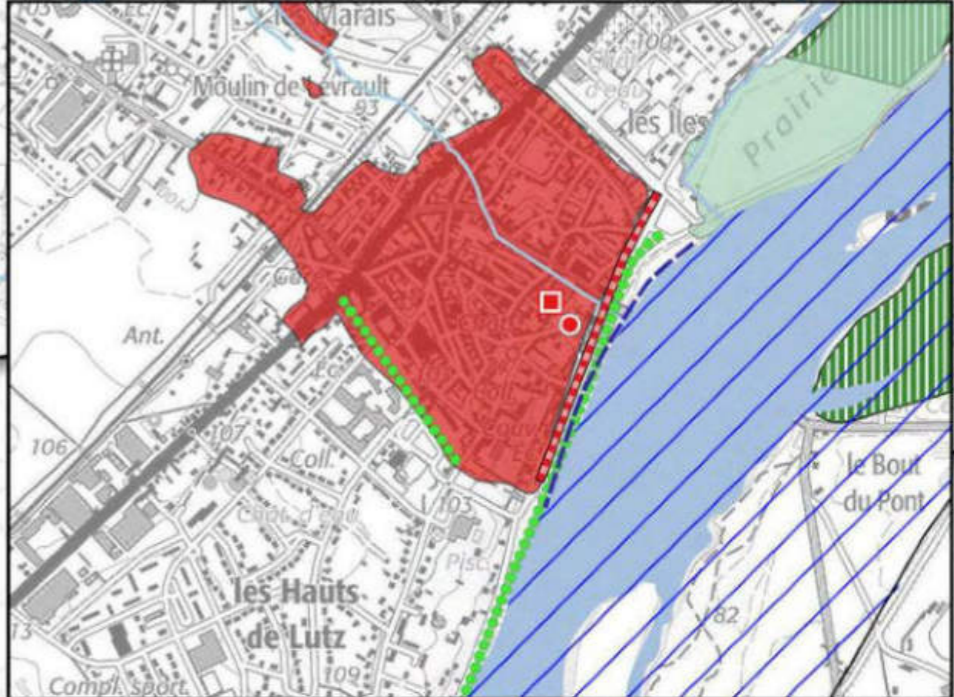
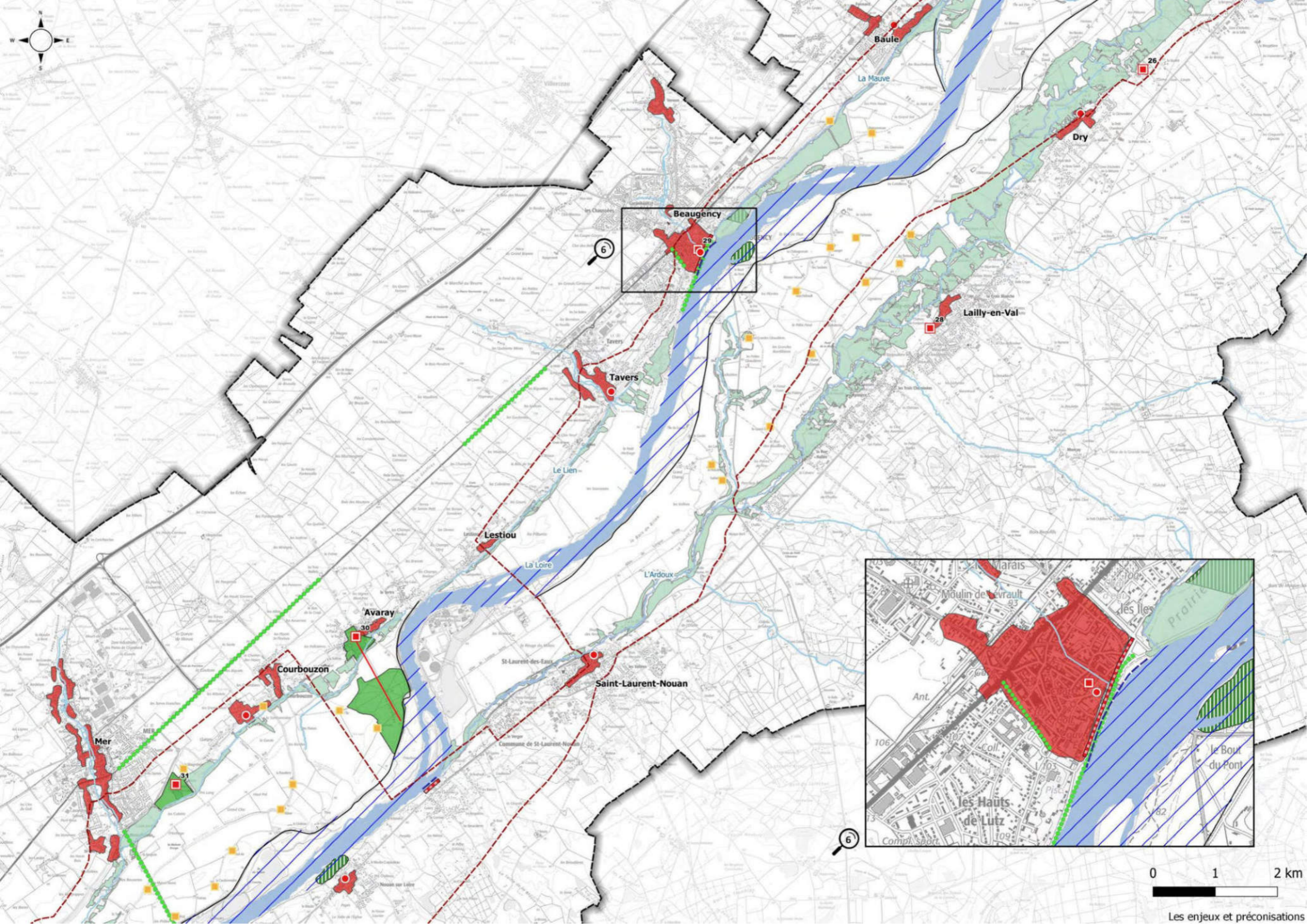
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ／ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-cr ation de prairies si suppression de boisement
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

### P rim tre Unesco



- Zone tampon
- Zone coeur




# Enjeux et préconisations

## ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire




### 2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

### 2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes


### 2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

### 2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)


### 2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments


## ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

### 3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

### 3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

### 3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



## ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

### 4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités


-  Insérer et requalifier les zones d'activités

## ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site


### 6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

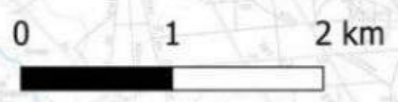
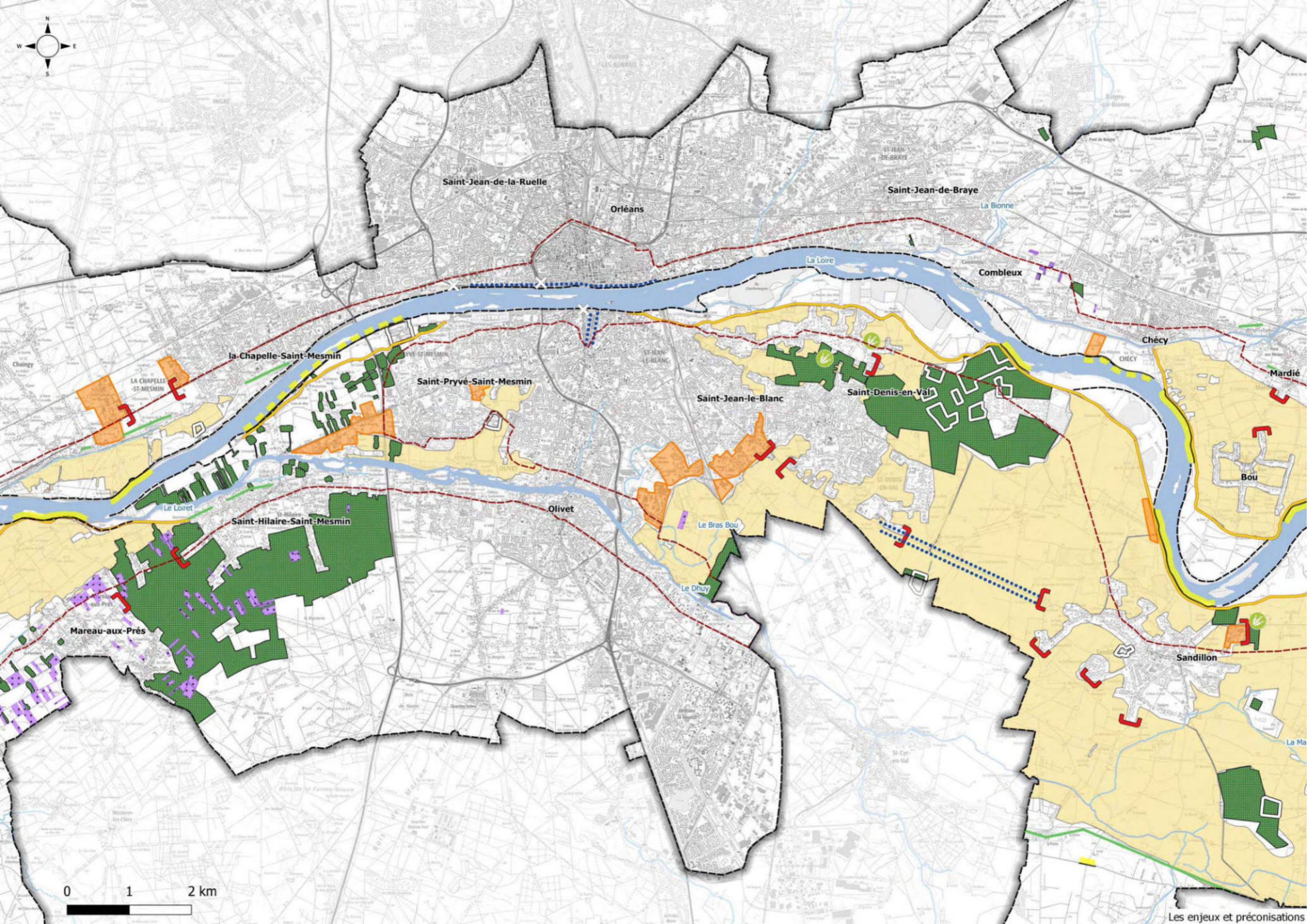
### 6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

## Périmètre Unesco

-  Zone tampon



-  Zone coeur



## Enjeux et préconisations

### ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire




#### 2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

#### 2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes


#### 2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

#### 2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)


#### 2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments


### ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

#### 3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

#### 3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

#### 3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



### ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

#### 4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités


-  Insérer et requalifier les zones d'activités

### ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

#### 6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

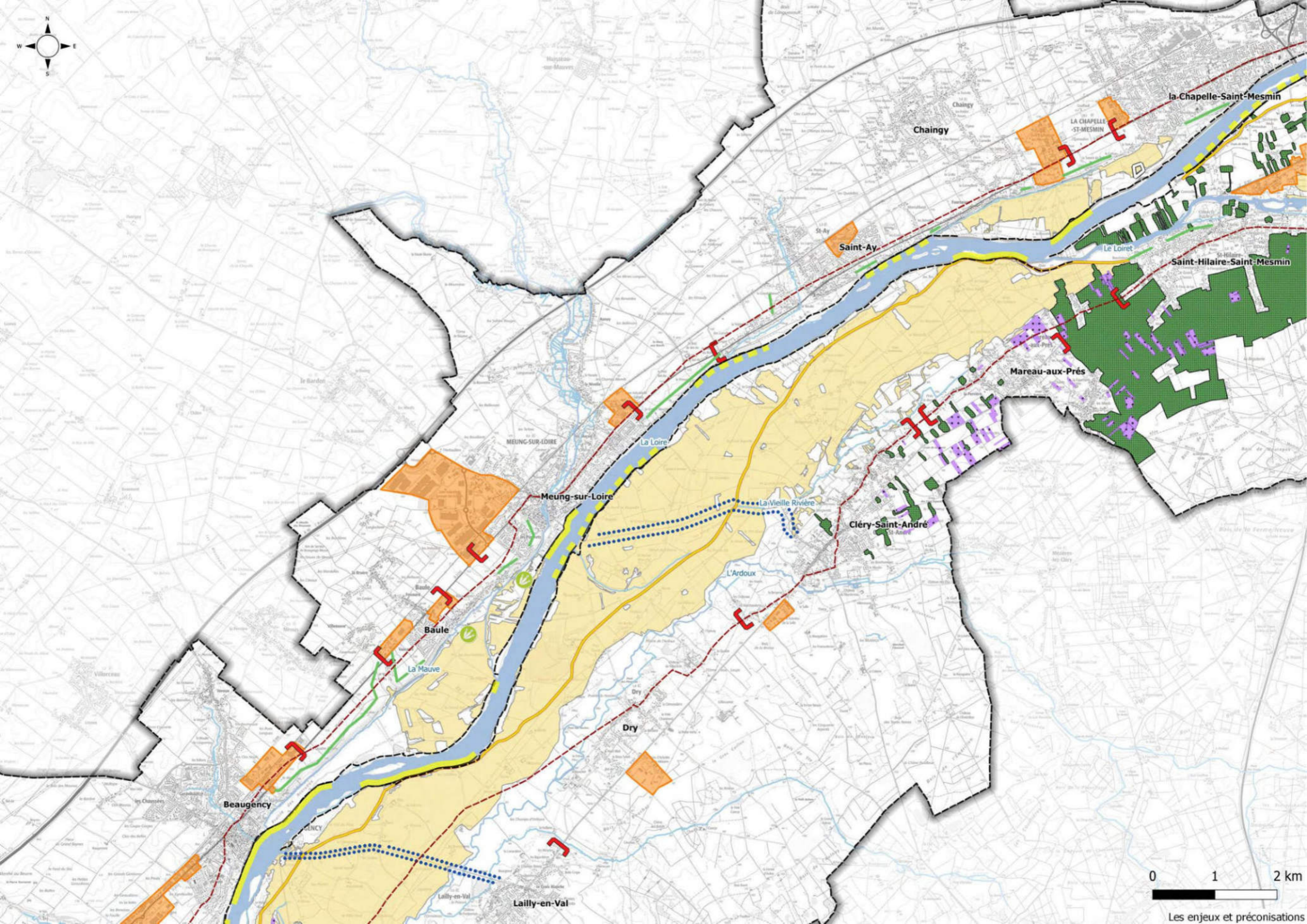
#### 6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

### Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur





Les enjeux et préconisations


## Enjeux et préconisations

### ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire




#### 2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

-  Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)
-  Les paysages horticoles et les vergers

#### 2.2 Maintenir les paysages viticoles

-  Les vignes


#### 2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

-  Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes
-  Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes
-  Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

#### 2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)


#### 2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

-  Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments


### ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

#### 3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

#### 3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

-  Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

#### 3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

-  Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines



### ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

#### 4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités


-  Insérer et requalifier les zones d'activités

### ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

#### 6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

-  Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)
-  Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

#### 6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

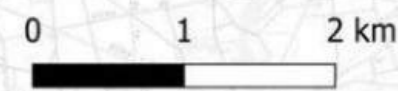
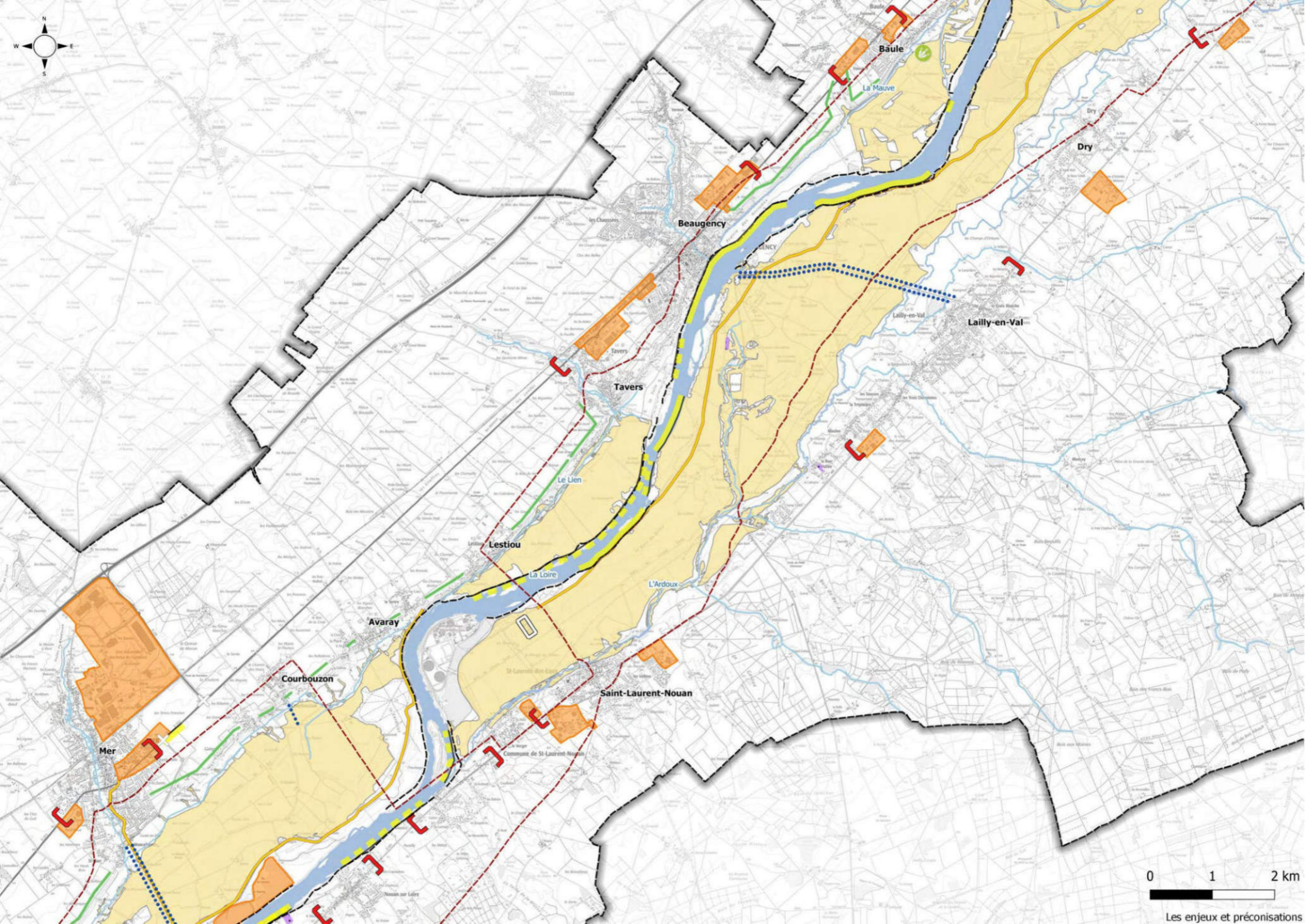
-  Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

### Périmètre Unesco

 Zone tampon

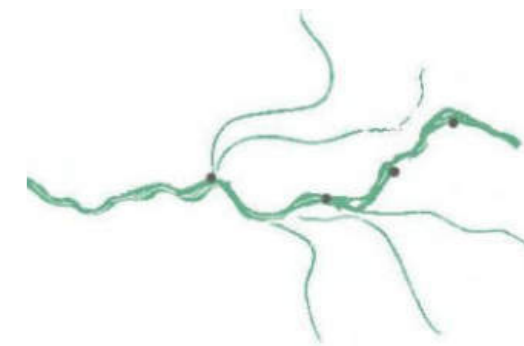
 Zone coeur





Les enjeux et préconisations





# 4 // Les vues

---

# Les points de vues

planche 1

**Vues sur la vallée depuis les coteaux :**

Sur le secteur orléanais, deux facteurs participent à la fermeture des vues potentielles sur la vallée :

- L'urbanisation importante des coteaux (phénomène décrit précédemment dans le chapitre des dynamiques urbaines). C'est le cas, en rive droite, sur les coteaux de Saint-Jean-de-Braye et de la Chapelle-Saint-Mesmin. En rive gauche, l'urbanisation linéaire qui s'étend entre Saint-Cyr-en-Val et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin limite les points de vues.

- Le développement des boisements sur les coteaux. Le coteau sud, au pied duquel s'écoule le Loiret, est entièrement boisé entre Olivet et Saint-Cyr-en-Val ainsi que sur le coteau nord, entre la Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Ay.

**Vues sur la Loire depuis le lit majeur :**

**Continuité des vues sur le tronçon**

Le port d'Orléans offre une vaste ouverture sur le fleuve depuis les quais de la rive droite et de la rive gauche. En rive droite, cette ouverture se prolonge le long du canal jusqu'à Combleux. Cependant, le développement des boisements sur les îles et îlots de la Loire referme progressivement ces points de vue, qu'il faut retrouver.

En dehors de l'agglomération, les levées offrent de nombreux

**Vues sur le patrimoine bâti :**

**- sur un monument - sur un front bâti**

Sur ce secteur très urbain, de nombreux points de vue s'orientent sur le patrimoine bâti. La cathédrale d'Orléans, implantée sur le haut du coteau, domine le Val. Plusieurs vues la mettent en scène : sous son profil le plus emblématique s'élevant de la ville depuis la pont Georges V en rive gauche, depuis les ouvertures de la plaine agricole préservées de l'urbanisation, entre Loire et Loiret lorsque l'urbanisation ne s'est pas encore installée (espace agricole entre Saint-Privé et Orléans sud,...), ou encore depuis la

Reste quelques rares ouvertures ponctuelles :

- À Saint-Cyr-en-Val, sur la RD 14, juste avant le pont de la voie ferrée. La plaine agricole et le paysage des serres peut être perçu par dessus la végétation qui accompagne le Loiret.

- La position en balcon du parvis de l'église du vieux bourg de la Chapelle-Saint-Mesmin ouvre un panorama sur la Loire et en arrière-plan, sur les vergers et les terres agricoles préservées entre l'A71 et le bourg de Saint-Nicolas de Micy.

- Depuis le rebord de la terrasse alluviale entre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Mareaux-aux-Prés, sur la RD 951, un point de vue s'ouvre sur le coteau viticole et l'amorce de la plaine agricole et du val de l'Ardoux, jusqu'aux boisements entourant la Loire.

panoramas sur la Loire et ses abords : elles permettent des points de vue sur les espaces de nature des bancs de sables et îlots boisés qui accompagnent les rives, mais offrent aussi un promontoire privilégié s'ouvrant sur la Loire lorsqu'elles tangent au plus près le fleuve.

Le point de vue le plus spectaculaire se situe depuis la levée juste en aval de la Pointe du Courpain : il s'ouvre sur le site de la confluence Loire/Loiret avec, en arrière plan, la silhouette de la cathédrale d'Orléans.

base de loisirs Charlemagne sur les berges de la Loire.

- Depuis les quais d'Orléans, la covisibilité d'une rive à l'autre, et de nombreux points de vue sur les fronts bâtis de la ville tendent à disparaître ou ont déjà disparus derrière le rideau opaque de la végétation des îlots ;






- Les fronts bâtis de la «petite Venise» du Loiret, sont visibles depuis les ponts Leclerc et Cotelte qui traversent le cours d'eau ;






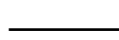
- D'autres points de vue s'ouvrent sur des éléments du patrimoine comme celui mettant en scène l'église de la Chapelle-Saint-Mesmin depuis la plaine agricole vers Saint-Nicolas-de-Micy.

## Enjeux et préconisations :

### ORIENTATION 4 :

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

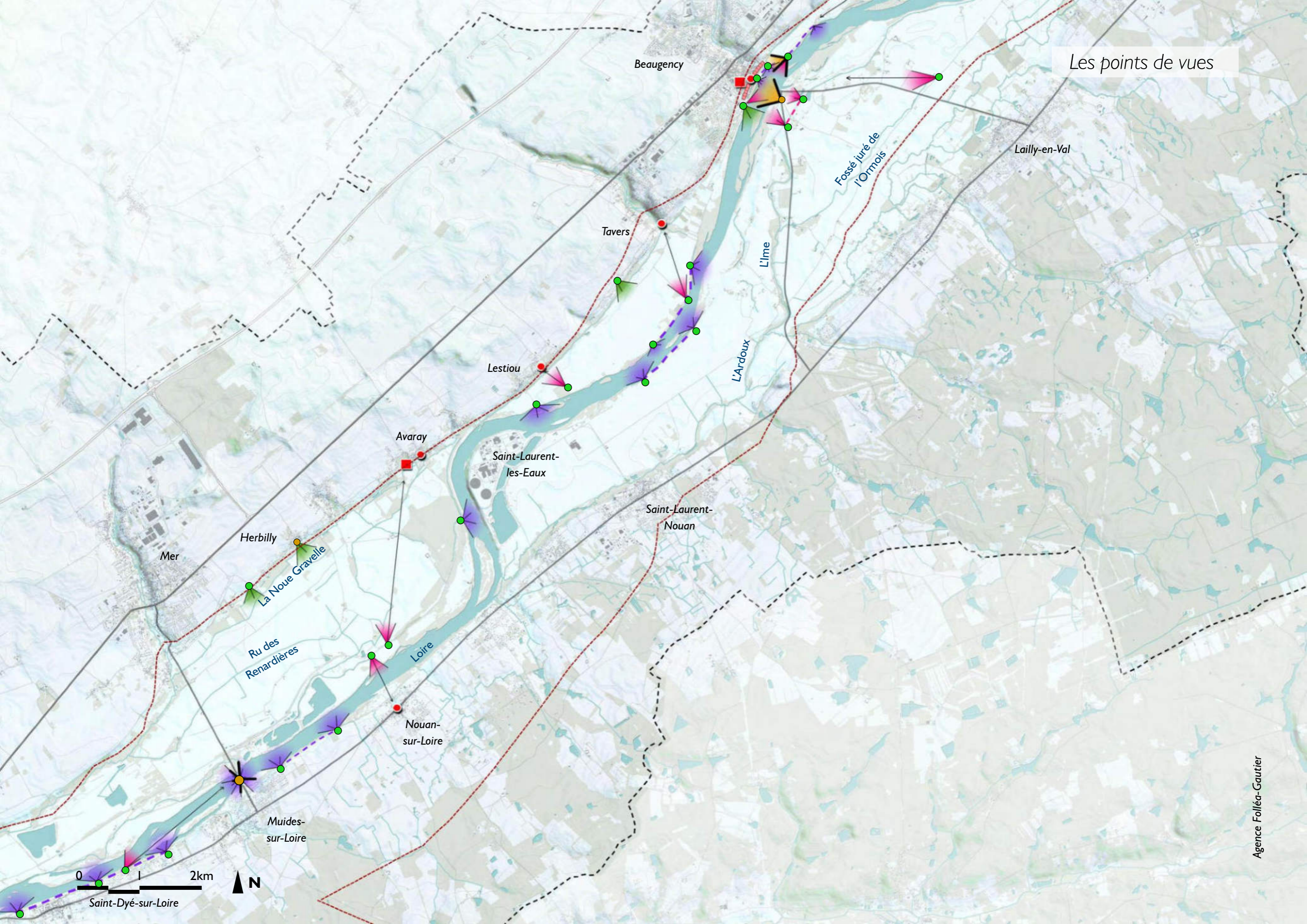
-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver
  
-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

### Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Les points de vues



# Les points de vues

planche 2

**Vues sur la vallée depuis les coteaux :**

Sur le secteur orléanais, deux facteurs participent à la fermeture des vues potentielles sur la vallée :

- L'urbanisation importante des coteaux (phénomène décrit précédemment dans le chapitre des dynamiques urbaines). C'est le cas, en rive droite, sur les coteaux de Saint-Jean-de-Braye et de la Chapelle-Saint-Mesmin. En rive gauche, l'urbanisation linéaire qui s'étend entre Saint-Cyr-en-Val et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin limite les points de vues.

- Le développement des boisements sur les coteaux. Le coteau sud, au pied duquel s'écoule le Loiret, est entièrement boisé entre Olivet et Saint-Cyr-en-Val ainsi que sur le coteau nord, entre la Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Ay.

**Vues sur la Loire depuis le lit majeur :**

**Continuité des vues sur le tronçon**

Le port d'Orléans offre une vaste ouverture sur le fleuve depuis les quais de la rive droite et de la rive gauche. En rive droite, cette ouverture se prolonge le long du canal jusqu'à Combleux. Cependant, le développement des boisements sur les îles et îlots de la Loire referme progressivement ces points de vue, qu'il faut retrouver.

En dehors de l'agglomération, les levées offrent de nombreux

**Vues sur le patrimoine bâti :**

**sur un monument** - **sur un front bâti**

Sur ce secteur très urbain, de nombreux points de vue s'orientent sur le patrimoine bâti. La cathédrale d'Orléans, implantée sur le haut du coteau, domine le Val. Plusieurs vues la mettent en scène : sous son profil le plus emblématique s'élevant de la ville depuis la pont Georges V en rive gauche, depuis les ouvertures de la plaine agricole préservées de l'urbanisation, entre Loire et Loiret lorsque l'urbanisation ne s'est pas encore installée (espace agricole entre Saint-Privé et Orléans sud,...), ou encore depuis la

Reste quelques rares ouvertures ponctuelles :

- À Saint-Cyr-en-Val, sur la RD 14, juste avant le pont de la voie ferrée. La plaine agricole et le paysage des serres peut être perçu par dessus la végétation qui accompagne le Loiret.

- La position en balcon du parvis de l'église du vieux bourg de la Chapelle-Saint-Mesmin ouvre un panorama sur la Loire et en arrière-plan, sur les vergers et les terres agricoles préservées entre l'A71 et le bourg de Saint-Nicolas de Micy.

- Depuis le rebord de la terrasse alluviale entre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Mareaux-aux-Prés, sur la RD 951, un point de vue s'ouvre sur le coteau viticole et l'amorce de la plaine agricole et du val de l'Ardoux, jusqu'aux boisements entourant la Loire.

panoramas sur la Loire et ses abords : elles permettent des points de vue sur les espaces de nature des bancs de sables et îlots boisés qui accompagnent les rives, mais offrent aussi un promontoire privilégié s'ouvrant sur la Loire lorsqu'elles tangent au plus près le fleuve.

Le point de vue le plus spectaculaire se situe depuis la levée juste en aval de la Pointe du Courpain : il s'ouvre sur le site de la confluence Loire/Loiret avec, en arrière plan, la silhouette de la cathédrale d'Orléans.

base de loisirs Charlemagne sur les berges de la Loire.

- Depuis les quais d'Orléans, la covisibilité d'une rive à l'autre, et de nombreux points de vue sur les fronts bâtis de la ville tendent à disparaître ou ont déjà disparus derrière le rideau opaque de la végétation des îlots ;




- Les fronts bâtis de la «petite Venise» du Loiret, sont visibles depuis les ponts Leclerc et Cotellet qui traversent le cours d'eau ;



- D'autres points de vue s'ouvrent sur des éléments du patrimoine comme celui mettant en scène l'église de la Chapelle-Saint-Mesmin depuis la plaine agricole vers Saint-Nicolas-de-Micy.






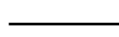
## Enjeux et préconisations :

### ORIENTATION 4 :



Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver

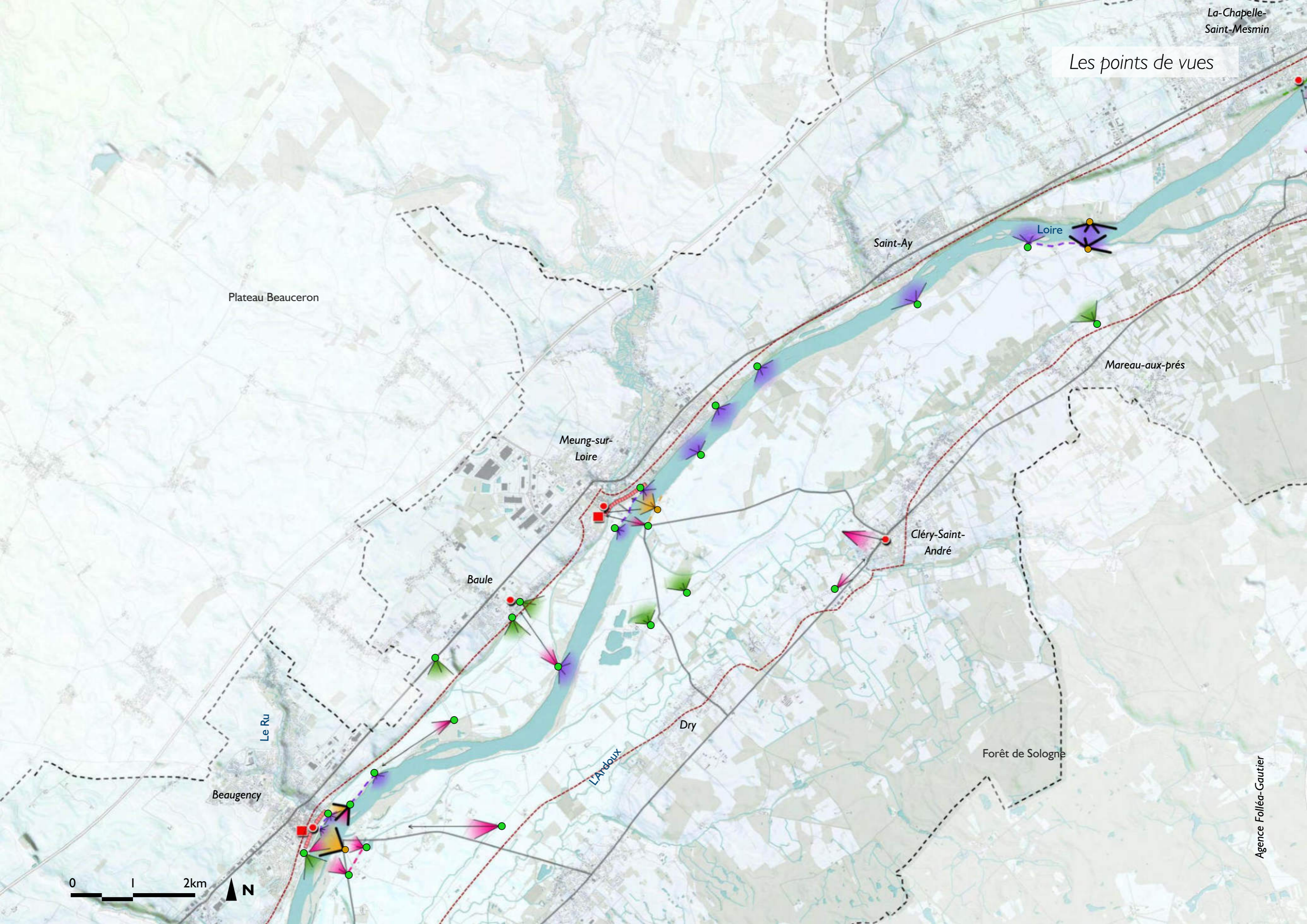
-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

### Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Les points de vues



# Les points de vues

planche 3

**Vues sur la vallée depuis les coteaux :**

Sur le secteur orléanais, deux facteurs participent à la fermeture des vues potentielles sur la vallée :

- L'urbanisation importante des coteaux (phénomène décrit précédemment dans le chapitre des dynamiques urbaines). C'est le cas, en rive droite, sur les coteaux de Saint-Jean-de-Braye et de la Chapelle-Saint-Mesmin. En rive gauche, l'urbanisation linéaire qui s'étend entre Saint-Cyr-en-Val et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin limite les points de vues.

- Le développement des boisements sur les coteaux. Le coteau sud, au pied duquel s'écoule le Loiret, est entièrement boisé entre Olivet et Saint-Cyr-en-Val ainsi que sur le coteau nord, entre la Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Ay.

**Vues sur la Loire depuis le lit majeur :**

Continuité des vues sur le tronçon

Le port d'Orléans offre une vaste ouverture sur le fleuve depuis les quais de la rive droite et de la rive gauche. En rive droite, cette ouverture se prolonge le long du canal jusqu'à Combleux. Cependant, le développement des boisements sur les îles et îlots de la Loire referme progressivement ces points de vue, qu'il faut retrouver.

En dehors de l'agglomération, les levées offrent de nombreux

**Vues sur le patrimoine bâti :**

sur un monument sur un front bâti

Sur ce secteur très urbain, de nombreux points de vue s'orientent sur le patrimoine bâti. La cathédrale d'Orléans, implantée sur le haut du coteau, domine le Val. Plusieurs vues la mettent en scène : sous son profil le plus emblématique s'élevant de la ville depuis la pont Georges V en rive gauche, depuis les ouvertures de la plaine agricole préservées de l'urbanisation, entre Loire et Loiret lorsque l'urbanisation ne s'est pas encore installée (espace agricole entre Saint-Privé et Orléans sud,...), ou encore depuis la

Reste quelques rares ouvertures ponctuelles :

- À Saint-Cyr-en-Val, sur la RD 14, juste avant le pont de la voie ferrée. La plaine agricole et le paysage des serres peut être perçu par dessus la végétation qui accompagne le Loiret.

- La position en balcon du parvis de l'église du vieux bourg de la Chapelle-Saint-Mesmin ouvre un panorama sur la Loire et en arrière-plan, sur les vergers et les terres agricoles préservées entre l'A71 et le bourg de Saint-Nicolas de Micy.

- Depuis le rebord de la terrasse alluviale entre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Mareaux-aux-Prés, sur la RD 951, un point de vue s'ouvre sur le coteau viticole et l'amorce de la plaine agricole et du val de l'Ardoux, jusqu'aux boisements entourant la Loire.

panoramas sur la Loire et ses abords : elles permettent des points de vue sur les espaces de nature des bancs de sables et îlots boisés qui accompagnent les rives, mais offrent aussi un promontoire privilégié s'ouvrant sur la Loire lorsqu'elles tangent au plus près le fleuve.

Le point de vue le plus spectaculaire se situe depuis la levée juste en aval de la Pointe du Courpain : il s'ouvre sur le site de la confluence Loire/Loiret avec, en arrière plan, la silhouette de la cathédrale d'Orléans.

base de loisirs Charlemagne sur les berges de la Loire.

- Depuis les quais d'Orléans, la covisibilité d'une rive à l'autre, et de nombreux points de vue sur les fronts bâtis de la ville tendent à disparaître ou ont déjà disparus derrière le rideau opaque de la végétation des îlots ;

- Les fronts bâtis de la «petite Venise» du Loiret, sont visibles depuis les ponts Leclerc et Cotelte qui traversent le cours d'eau ;

- D'autres points de vue s'ouvrent sur des éléments du patrimoine comme celui mettant en scène l'église de la Chapelle-Saint-Mesmin depuis la plaine agricole vers Saint-Nicolas-de-Micy.

**Enjeux et préconisations :**

**ORIENTATION 4 :**

Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

- Vue à préserver
- Vue à valoriser, à aménager
- Vue à retrouver

- Les châteaux
- Les abbayes, les églises

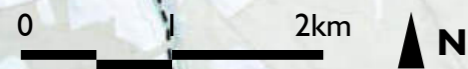
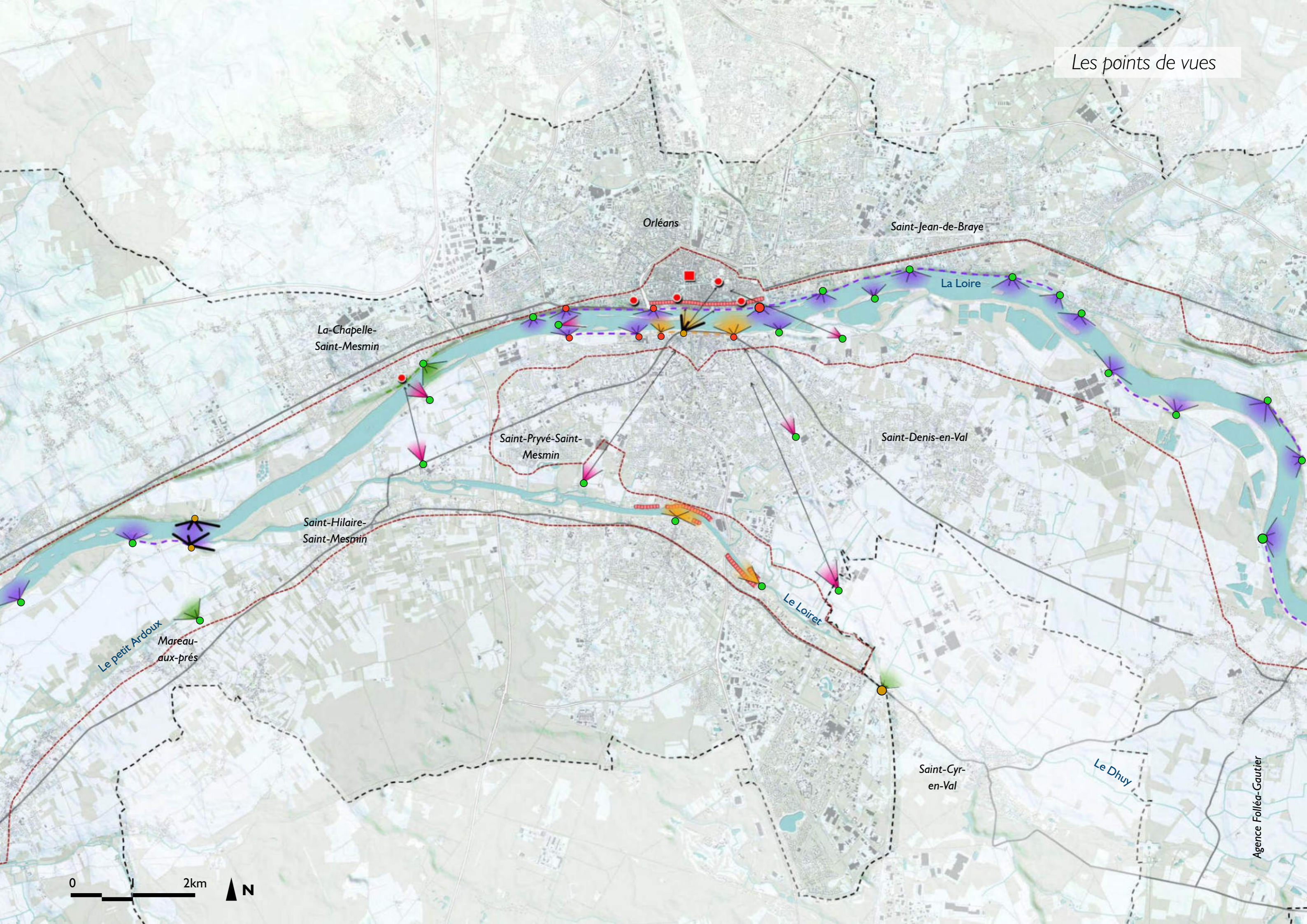
- ☞ Cône de vue
- ☞ Vue panoramique à 180°
- ☞ Vue panoramique à 360°
- ☞ Vue majeure
- ☞ Vue intéressante
- Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

**Périmètre Unesco :**

- - - - Zone tampon
- ..... Zone coeur



Les points de vues



# Légende illustrée

5 vues majeures sont identifiées sur ce secteur du Val. Elles font chacune l'objet d'une fiche descriptive détaillée visant à qualifier l'intérêt qu'elles suscitent, les enjeux qui les

concernent. Elles seront accompagnées d'illustrations qui développent les préconisations à mettre en oeuvre pour répondre aux enjeux répertoriés.

## I. Vue majeure : **sur le front bâti d'Orléans depuis les quais en rive gauche**

ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Le front bâti d'Orléans est à l'image de l'emblématique capitale du Loiret, d'une richesse architecturale et patrimoniale exceptionnelle. Depuis les quais de Pragues, la succession des plans associant le Pont Georges V, les alignements d'arbres, les fronts bâtis et quais, les toitures et façades de la vieille ville s'appuyant sur le coteau et les silhouettes des monuments comme la cathédrale Sainte-Croix, montre toutes les caractéristiques qui définissent la Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire. Aussi, une attention toute particulière doit être portée à la mise en valeur de ce point de vue depuis la tête de pont en rive gauche.

Préconisations :

- Intervenir sur les boisements qui se développent sur les îles et bancs de sable en supprimant les masses végétales qui obstruent le champ visuel sur les fronts bâtis et silhouettes en rive droite.
- Proposer un aménagement qualitatif de la tête de pont et des quais attenants au pont en valorisant l'ouverture sur la rive opposée.
- Inclure les activités de commerces qui bordent le carrefour dans l'aménagement
- Réduire l'aspect routier du carrefour entre quais, pont et avenue Dauphine



Sélectionner dans les masses végétales de manière à rendre de la transparence aux berges en vis à vis

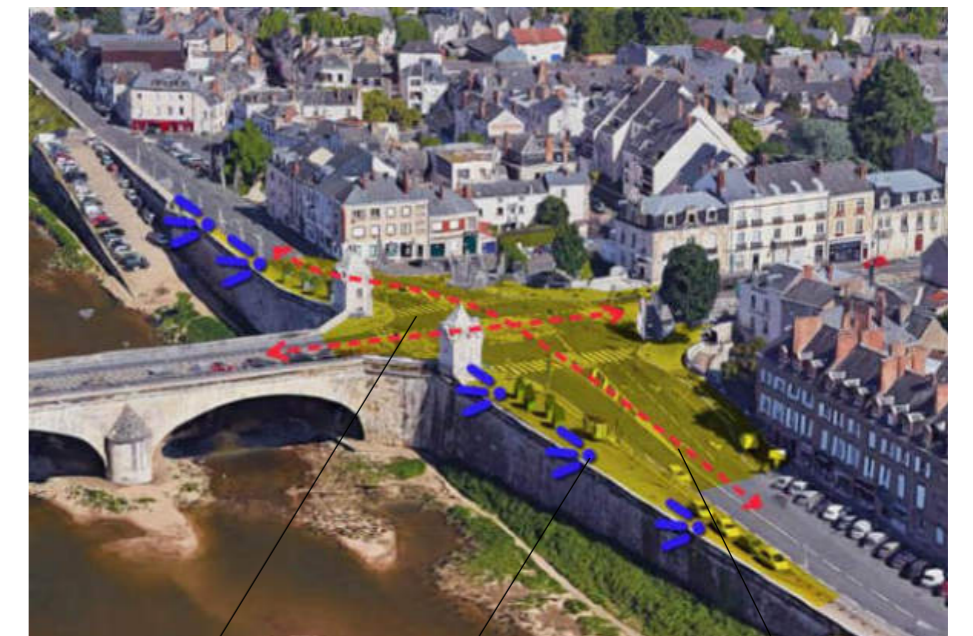
Le carrefour du pont George V :

Etat actuel :



■ Espace routier  
■ Espace piéton

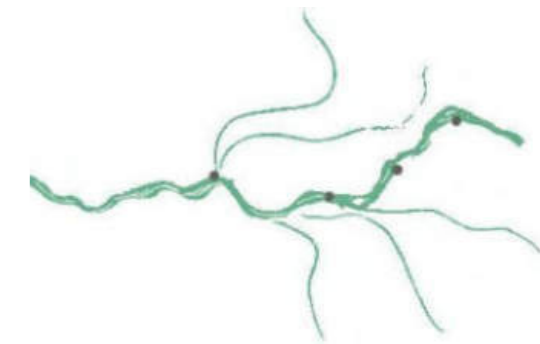
Évolution possible :



Aménager un espace public qualitatif

Valoriser les points de vue vers la berge opposée

Réduire l'importance des voies routières



## 2. Vue majeure : depuis le parc du château de l'institut médico-éducatif à Baule

### ENJEU : À VALORISER

#### Intérêt :

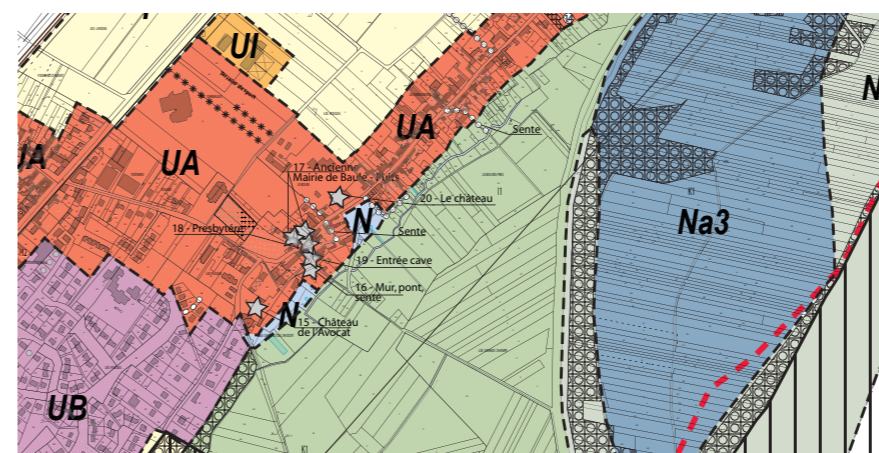
La perspective face au château du XVIIIe, qui accueille un centre médico-associatif, ouvre une vue remarquable sur la vallée. De l'autre côté de la route, face à la demeure, un parc étroit s'étend en prenant appui sur le coteau. C'est une zone protégée interdite à l'urbanisation (PLU Baule) qui se situe dans un secteur où l'on retrouve plusieurs éléments patrimoniaux. Cependant, le parc est peu entretenu et pas mis en valeur. La végétation suit un développement incontrôlé, la ferblanterie se dégrade et ses accès sont difficilement praticables.

#### Préconisations :

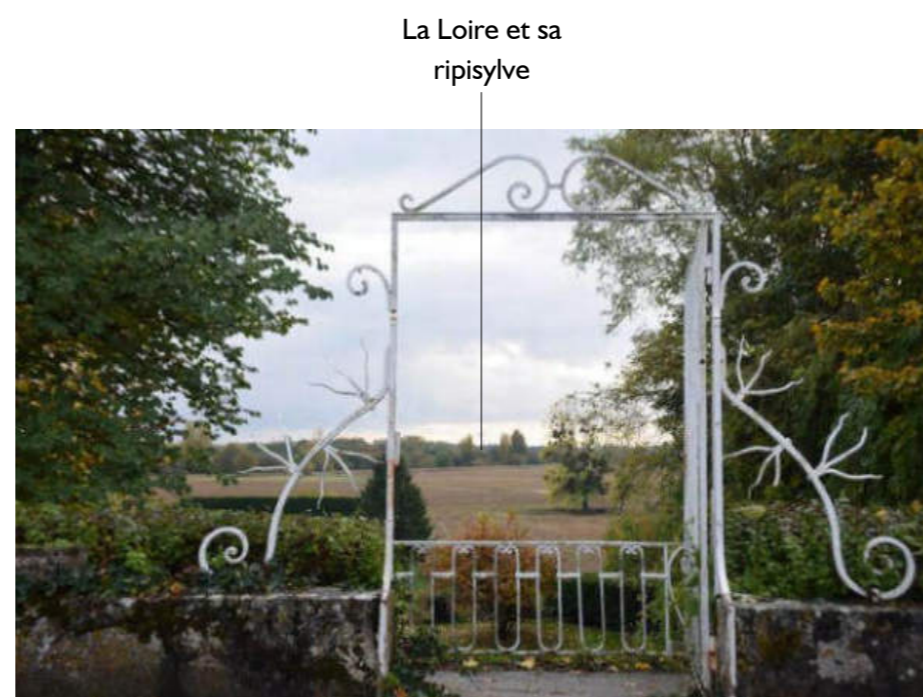
- Proposer un projet de réaménagement du parc dans son ensemble en travaillant sur la topographie, la végétation, le mobilier, les accès.
- Proposer un itinéraire de découverte des éléments patrimoniaux de la commune de Baulette qui utilise les sentes anciennes, passe devant les monuments classés, utilise le parc comme point de vue sur le Val et qui se poursuit vers la confluence de la Mauve.

|   |   |
|---|---|
| □ | Limite de zone  |
| ■ | Espace boisé classé à conserver   |
| ■ | Emplacement réservé   |
| ○ | Nombre de (opération (voir liste des emplacements réservés)                     |
| ★ | Élément de patrimoine protégé au titre de L. 123-1 7°                           |
| ○ | Cadre des sites inscrits au titre de L. 123-1 7°                                |
| ○ | Changement protégé au titre de L. 123-1 6°                                      |
| ○ | Alignement d'actes protégés au titre de L. 123-1 7°                             |
| ○ | Nouvelle construction non répertoriée sur le plan cadastral                     |
| ■ | Marge de recullement  |
| ■ | Périmètre variable - zone de préservation (article préfectoral du 10 mars 1982) |

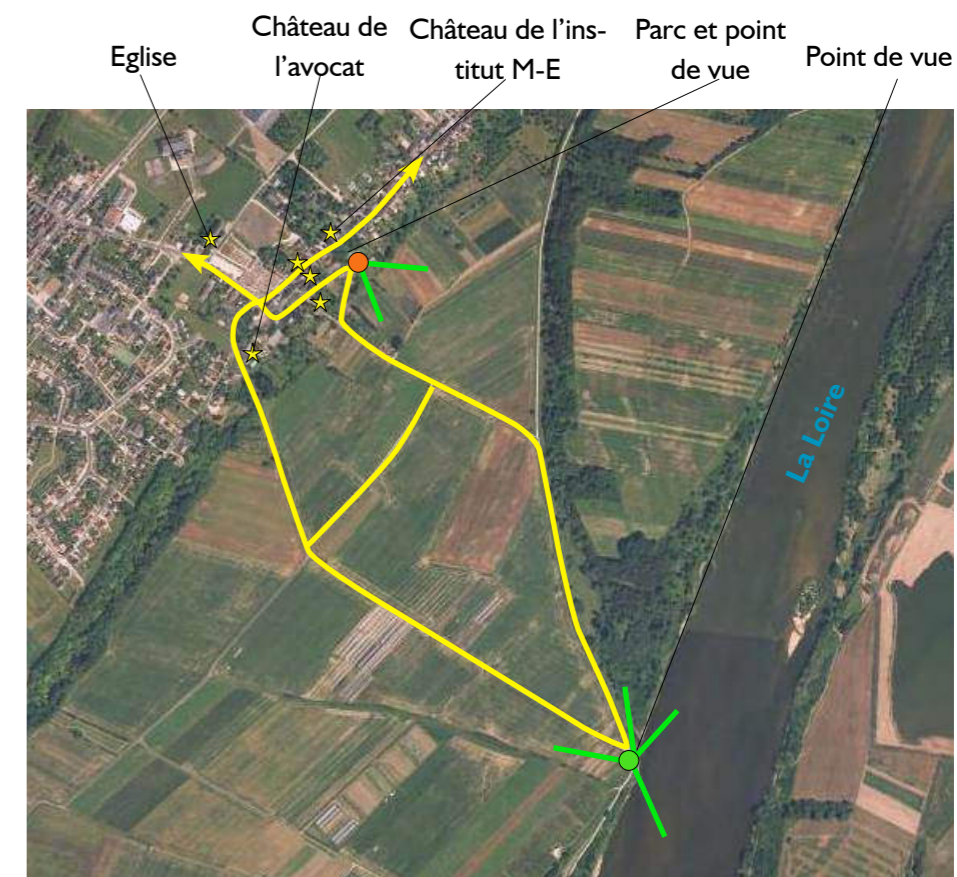
|   |   |
|---|---|
| ■ | zone UA : zone urbaine ancienne qui accueille en plus de l'habitat des activités de commerce et de service  |
| ■ | zone UA 2 : secteur insulaire   |
| ■ | zone UB : secteur patrimonial caractérisé par de l'habitat individuel taillé ou groupé avec commerces et services   |
| ■ | zone UF : zone d'activités destinée à recevoir des établissements industriels, des entreprises artisanales, commerciales, des entreprises et des bureaux  |
| ■ | zone UAIH : zone pour équipes destinée à accueillir dans l'avenir une urbanisation à dominante d'habitat  |
| ■ | zone UAI : zone pour équipes destinée à accueillir dans l'avenir une urbanisation à dominante d'habitat   |
| ■ | zone UAIH : zone pour équipes destinée à accueillir dans l'avenir une urbanisation à dominante d'habitat  |
| ■ | zone MA3 : zone pour ou multifonctionnement équipes destinée à accueillir dans l'avenir des activités associatives ou tertiaires  |
| ■ | zone A : zone affectée aux exploitations agricoles  |
| ■ | zone Ap : zone agricole reconstruite (protection des paysages)  |
| ■ | zone N : zone protégée naturelle à l'urbanisation. Cette zone est divisée en secteurs : Naf, Naf2, Naf3, Naf4 délimités en fonction de critères de relief (1 : site haute, 2 : site moyen, 3 : site bas, 4 : site très bas) |



Le village-rue de Baule est construit sur le modèle ligérien qui s'inscrit sur la pente du coteau. Plusieurs éléments patrimoniaux sont identifiés et valorisés le lieu. Extrait du PLU de la commune de Baule.



Ouverture sur la vallée depuis la route entre le château et son parc.



Proposition d'un itinéraire de découverte du Val de Loire à Baule

### 3. Vue majeure : **sur la confluence Loire/Loiret depuis la levée et la plage de fourneau**

#### ENJEU : À VALORISER

##### Intérêt :

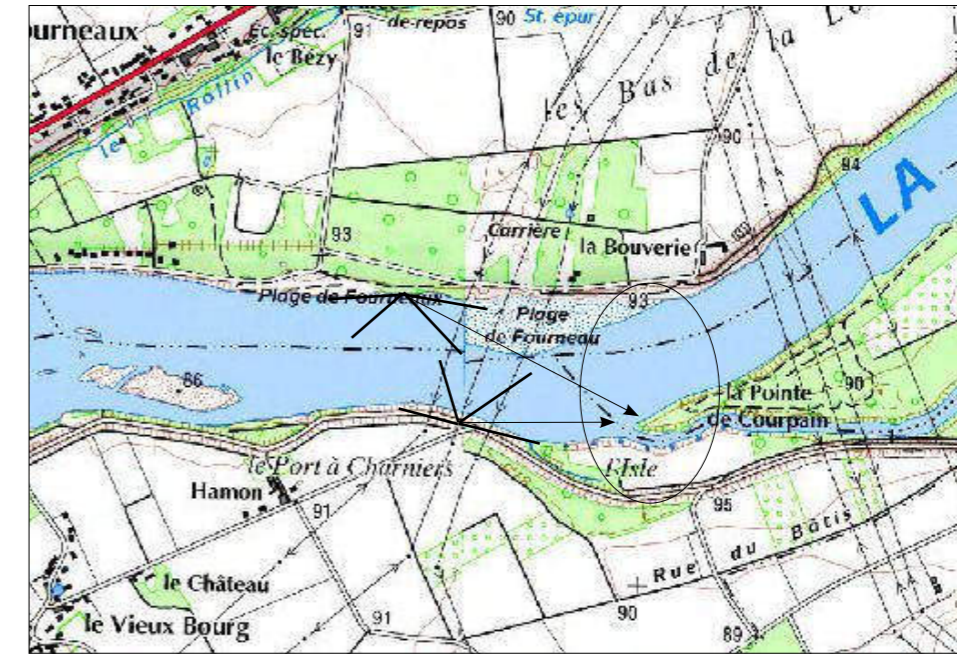
Le promontoire offert par la levée domine la confluence du Loiret avec la Loire. Située sur la partie convexe d'un méandre, c'est l'ouverture sur le fleuve la plus spectaculaire de cette séquence car elle dévoile une grande profondeur d'un côté comme de l'autre. Le regard tourné à l'est, on aperçoit Orléans et la silhouette de sa cathédrale. Sur la berge opposée, un sentier pierré permet d'accéder à la plage de Fourneau. Ce site, d'une grande diversité naturelle, notamment grâce aux nombreuses espèces de plantes hydrophile, s'inscrit dans le périmètre protégé de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin. Depuis ce point de vue, la levée en rive gauche apparaît comme une ligne dure et technique qui s'oppose au paysage naturel des berges que l'on retrouve ailleurs sur la Loire.

##### Préconisations :

- Mettre en valeur le site de la plage «de Fourneau» par un entretien de l'accès et de la végétation des berges.
- Matérialiser un point de vue sur la levée en rive gauche, par un aménagement sobre : platelage bois, signalisation et panneau d'information
- Atténuer l'aspect artificiel et technique de la levée et du cheminement à son pied par végétation indigène (strate herbacée et arbustive).
- Inscrire ces sites au sein d'itinéraires de découverte depuis Orléans



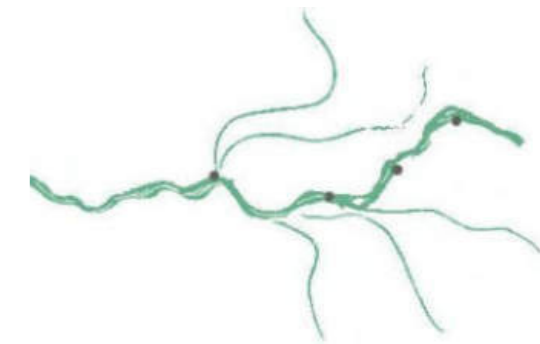
Chemin pavé d'accès à la plage de Fourneau qui tend à disparaître sous la végétation



La confluence est perceptible depuis les deux rives du fleuve.



Proposition d'aménagement sur la levée qui met en valeur le point de vue sur la confluence



#### 4. Vue majeure : l'arrivée sur Beaugency depuis la prairie des Accruaux

##### ENJEU : À VALORISER

###### Intérêt :

Cette séquence d'entrée dans Beaugency est une mise en valeur progressive d'éléments du patrimoine. D'abord, l'appel de la silhouette du clocher de Notre-Dame (1.) qui provoque la curiosité. En suivant le chemin avec d'un côté la Loire et de l'autre les prairies des Accruaux, petit à petit, la large ouverture de la ville sur le fleuve se dévoile. D'abord le pont, ensuite les alignements de platanes (2.) puis le front bâti apparaît alors que le sentier laisse place à la grande esplanade (3.).

###### Préconisations :

- Maintenir les ouvertures ponctuelles dans la ripisylve le long du chemin de la prairie des Accruaux.
- Mettre en valeur la confluence de la Mauve qui se jette dans la Loire.
- Valoriser l'esplanade comme un espace public qualitatif tout en restant sobre dans le choix des matériaux.
- Créer un point d'arrêt sur la berge opposée et mettre en valeur le point de vue sur le front bâti.
- Faciliter la traversée piétonne et cycliste du pont
- Traiter les abords du camping en rive gauche pour qu'il s'insère le mieux possible sur la berge (utilisation d'une végétation indigène, faible pente pour les berges, utilisation de matériaux sobres,...)

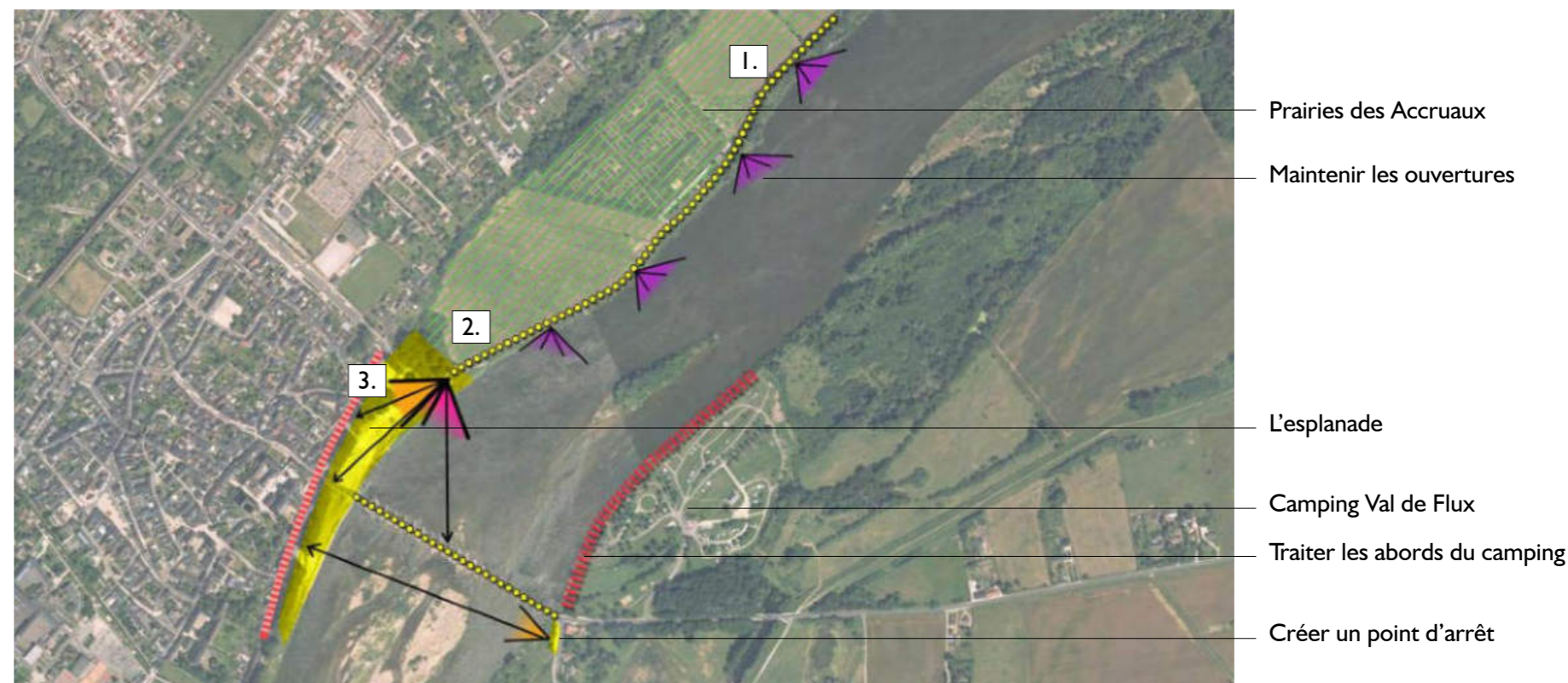


Schéma de principe des aménagements possibles sur l'arrivée à Beaugency depuis la prairie des Accruaux.



L'intérêt est de valoriser non pas seulement un point de vue fixe mais une séquence de points de vue qui marquent l'entrée dans le bourg.

## 5. Vue majeure : **L'ouverture sur la Loire depuis le pont de Muides-sur-Loire**

### ENJEU : À PRÉSERVER/À VALORISER

#### Intérêt :

Le pont de Muides-sur-Loire offre un potentiel visuel sur le fleuve peu valorisé. La traversée s'effectue principalement en voiture et l'allure ne permet pas d'apprécier le point de vue sur le fleuve. De plus, une partie du pont traverse les espaces humides des bords de Loire qui offrent une richesse faunistique, floristique et paysagère remarquable, intéressante à proposer dans le cadre d'une promenade des bords de Loire.

#### Préconisations :

- Créer des trottoirs piétons confortables pour la traverser du pont de manière à mettre valeur les points de vue sur la Loire
- Proposer une promenade piétonne qui traverse les milieux humides en contrebas du pont, connectée à des aires d'accueil où il est possible de garer sa voiture. Ces aires ne doivent pas porter atteinte au paysage (végétation/traitement voirie matériaux perméable).
- Créer une liaison entre la traversée du pont et les espaces humides en dessous
- Favoriser des points de vue depuis les berges de la rive droite en introduisant des ouvertures dans la ripisylve.

Saint-Dyé-sur-Loire



La position centrale sur la Loire depuis le pont permet d'observer le fleuve et ses deux berges en même temps, et d'apercevoir la silhouette bâti de Saint-Dyé.



Schéma de mise en valeur de la traversée de la Loire sur le pont de Muides-sur-Loire



- Espaces humides des bords de Loire
- Liaison entre le pont et les espaces en contre-bas
- Traversée piétonne
- Points de vue potentiels
- Aires d'accueil possible

Créer une traversée confortable pour les piétons et les cycles

